



RÉPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT- UNE FOI

RAPPORT D'AVANCEMENT

REVUE ANNUELLE DU DSRP

Aboubacry Demba LOM , en rapport avec la CSPLP/MEF

RAPPORT DE SYNTHÈSE

VERSION DEFINITIVE

MAI 2009

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
I. CONTEXTE GENERAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE	9
I-1. CONTEXTE GENERAL DE LA REVUE.....	9
I.2. SITUATION MACROECONOMIQUE.....	11
I.2. SITUATION MACROECONOMIQUE.....	12
I.2.1. Analyse du Cadrage Macroéconomique.....	12
I.2.2. Analyse des indicateurs macroéconomiques du DSRP.....	12
II. ANALYSE DES RESULTATS ENREGISTRES EN 2008	14
II. 1. AXE « CREATION DE RICHESSES ET CROISSANCE PRO-PAUVRE ».....	14
2.1.1. Développement agrosylvopastoral et sécurité alimentaire.....	14
2.1.2. Artisanat et Développement industriel.....	18
2.1.3. Activités Tertiaire.....	20
2.1.4. Secteur d'appui à la création de richesses.....	23
2.1.5. Mesures d'accompagnement.....	25
2.1.6. Conclusion partielle.....	27
II.2. AXE « ACCELERATION, PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASES ».....	29
2.2.1. Education et Formation.....	29
2.2.2. Santé et Nutrition.....	32
2.2.3. Habitat et Cadre de vie.....	37
2.2.4. Environnement et Ressources Naturelles.....	38
2.2.5. Eau et Assainissement.....	40
2.2.6. Conclusion partielle.....	41
II. 3 AXE « PROTECTION SOCIALE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES ».....	43
2.3.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale.....	43
2.3.2. Extension de la Protection sociale.....	44
2.3.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes.....	45
2.3.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables.....	46
2.3.5. Conclusion Partielle.....	50
II.4. AXE « BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF ».....	51
2.4.1. Gouvernance économique et financière.....	51
2.4.2. Gouvernance judiciaire.....	57
2.4.3. Gouvernance locale.....	58
2.4.4. Développement des pôles secondaires.....	60
2.4.5. Gestion de la Politique Economique.....	61
2.4.6. Cadre de partenariat des régions.....	62
III. PERSPECTIVES 2009-2010 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP	63
III.1. CADRAGE MACROECONOMIQUE.....	63
III.2. PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES.....	64
III.2. PERSPECTIVES SECTORIELLES 2009-2010.....	64
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	68
IV.1. CONCLUSION GENERALE.....	68
IV.2. RECOMMANDATIONS.....	69

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMÉS

ABDH	: Approche Basée sur les Droits de l'Homme
ACAB	: Arrangement Cadre des Appuis Budgétaires
ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International
AEP	: Adduction d'Eau Potable
AFDS	: Agence du Fonds de Développement Social
ANEJ	: Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAC	: Agence nationale pour la Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
ANREVA	: Agence Nationale du plan pour le Retour Vers l'Agriculture
ANSD	: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	: Aide Publique au Développement
APIX	: Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des grands travaux
ARMP	: Autorité de Régulation des Marchés Publics
ASEPEX	: Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
BAD	: Banque Africaine de Développement
BASE	: Bureau d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur
BCE	: Bureau d'Appui à la Création d'Entreprise
BCI	: Budget Consolidé d'Investissement
BFEM	: Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BIT/STEP	: Bureau International du Travail/Stratégies et Techniques contre l'Exclusion Social et la Pauvreté
CASFP	: Cellule d'Appui au Financement de la Santé et au Partenariat
CCHD	: Compte Courant Hors Dons
CCMC	: Cyber Centre Multimédia Communautaire
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSMT	: Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CEB	: Curriculum Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDAF	: Cellule d'Exécution Administrative et Financière du Programme Sectoriel Justice
CEDEF	: Convention sur l'Elimination de toute Forme de Discrimination à l'Egard des Femmes
CFAA	: Country Financial Accountability Assessment
CFEE	: Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CL	: Collectivités Locales
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation culturelle
CM	: Chambre de Métiers
CMC	: Centre Multimédia Communautaire
CNDS	: Comité National du Dialogue Social
COSRISS	: Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale
CPAR	: Country Procurement Assesment Report
CPI	: Conseil Présidentiel sur l'Investissement
CSPLP	: Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté
CSRP	: Crédit de Soutien à la réduction de la Pauvreté
DAPS	: Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique
DASP	: Direction de l'Appui au Secteur Privé
DCMP	: Direction Centrale des Marchés Publics
DESPS	: Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DGID	: Direction Générale des Impôts et Domaines
DPC	: Direction de la Protection Civile
DPRH	: Direction de la Population et des Ressources Humaines
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBC	: Ecoles Communautaires de Base
ECS	: Enquête de Conjoncture Sociale
EDS	: Enquête Démographique et de Santé

ENTES	: Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Sénégal
ESAM	: Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FAIB	: Fondation d'Appui aux Initiatives de Base
FAISE	: Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FDD	: Fonds de Dotation à la Décentralisation
FECL	: Fond d'Equipeement des Collectivités Locales
FERA	: Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIMF	: Fonds d'Impulsion à la Micro Finance
FNAE	: Fonds National d'Action pour l'Emploi
FNPJ	: Fonds National de Promotion de la Jeunesse
FNR	: Fonds National de Retraite
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Populations
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
GV	: Groupes Vulnérables
HFHS	: Habitat For Humanity Sénégal
IADM	: Initiative pour l'Annulation de la Dette Multilatérale
ICS	: Industries Chimiques du Sénégal
IEC	: Information – Education – Communication
IMF	: Institution de Microfinance
IPM	: Institut de Prévoyance Maladie
IPRES	: Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal
LOASP	: Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale
LPS	: Lettre de Politique Sectorielle
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MIDA	: Migrations pour le Développement de l'Afrique
MIFERSO	: Mines de Fer du Sénégal Oriental
NINEA	: Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCB	: Organisation Communautaire de Base
OCI	: Organisation de la Conférence Islamique
OIM	: Organisation Internationale des Migrations
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONAS	: Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONEQP	: Observatoire de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles
ONFP	: Office National de Formation Professionnelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSEC	: Organisation des Secours
OSC	: Organisations de la Société Civile
PA LPS	: Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle
PACD	: Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable
PADEL	: Programme d'Appui au Développement Local
PADERBA	: Programme d'Appui au Développement Rural du Bassin de l'Anambé
PAP	: Plan d'Actions Prioritaires
PAPA	: Projet d'appui à la promotion des aînés
PAQUA	: Projet d'Appui à la Qualification
PARC	: Projet d'Appui d'Urgence à la Reconstruction de la Casamance
PAREP	: Projet d'Appui à la Réduction de la Pauvreté
PARRER	: Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue
PASMI	: Programme d'Appui au Secteur Minier
PDEF	: Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PDMAS	: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PEPAM	: Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PIB	: Produit Intérieur Brut

PLT	: Projet sectoriel eau à Long Terme
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PNASA	: Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNASCOT	: Programme National d'Aménagement pour la Solidarité et la Compétitivité Territoriale
PNBG	: Programme National de Bonne Gouvernance
PNDA	: Programme National de Développement Agricole
PNDL	: Programme National de Développement Local
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PNLP	: Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PRAESC	: Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PRDCC	: Programme de Renforcement et de Développement des Capacités Commerciales
PRDI	: Plan Régional de Développement Intégré
PRECAREF	: Programme de Renforcement des Capacités de Responsabilité Financière et de Transparence
PRECOL	: Programme de Renforcement et d'Equipeement des Collectivités Locales
PRODDEL	: Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local
PROMER	: Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
PSA	: Programme de Soutien à l'Action culturelle
PSAOP	: Programme des Services Agricoles et d'appui aux Organisations de Producteurs
PSM	: Programme Social Minier
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTIP	: Programme Triennal d'Investissements Publics
RBC	: Réadaptation à Base Communautaire
REGEFOR	: Réforme de la Gestion des Forages Motorisés Ruraux
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAR	: Société Africaine de Raffinage
SCA	: Stratégie de Croissance Accélérée
SCRP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SDE	: Sénégalaise des Eaux
SDS	: Schéma Directeur Statistique du Sénégal
SENELEC	: Société Nationale d'Electricité
SFD	: Système Financiers Décentralisés
SMN	: Santé Maternelle et Néonatale
SNEEG	: Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SNPS	: Stratégie Nationale de Protection Sociale
SONES	: Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal
SR	: Santé de la Reproduction
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDI	: Taux de Dépendance des Importations
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCM	: Union Nationale des Chambres de Métiers
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	: United States Agency for International Development

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

Figure 1 : Nombre d'entrées de touristes par an	21
Figure 2: Evolution du taux d'électrification	23
Figure 3 : Evolution du taux brut d'admission au CI	29
Figure 4 : Evolution du taux brut de scolarisation	30
Figure 5 : Taux d'achèvement	30
Figure 6 : Alphabétisation : Evolution des effectifs	31
Figure 7 : Evolution de la prise en charge des malades du SIDA.....	34
Figure 8 : Taux de couverture en TPI 2.....	34
Figure 9 : Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires	35
Figure 10 : Taux d'enfants complètement vaccinés.....	35
Figure 11 : nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel ..	36
Figure 12 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable.....	40
Figure 13 : Nombre de ménages vulnérables allocataires	46
Figure 14 : Nombre handicapés appareillés	48
Figure 15 : Nombre enfants retirés des pires conditions	49
Figure 16 : Taux d'exécution budgétaires de la Santé.....	54
Figure 17 : Evolution du taux d'annualité budgétaire.....	55
Figure 18 : Part du BCI exécutée par les collectivités locales :Education et Santé	60

INTRODUCTION

La situation économique et financière du Sénégal a été marquée au cours de ces dernières années par une croissance économique s'établissant autour de 5%, une inflation relativement maîtrisée à environ 2% et un déficit public contenu en moyenne à 2,5% du PIB. Toutefois, des chocs exogènes enregistrés depuis 2006 ont conduit à un ralentissement de la croissance, à l'approfondissement de certains déficits et à la reprise de l'inflation. En effet, la hausse du cours du pétrole et celle des denrées alimentaires ont occasionné d'importantes subventions à l'énergie et aux produits alimentaires en vue de contenir l'inflation, mais qui ont fini par modifier l'équilibre des finances publiques et creusé le déficit de la balance commerciale.

Du côté des finances publiques, la restauration de la viabilité était devenue une priorité. Aussi, la réaction diligente des pouvoirs publics a-t-elle permis de combler de toute urgence les retards de paiements, les dérapages budgétaires et de procéder à des réformes structurelles profondes des secteurs de l'énergie et de relancer la production agricole tout en éliminant les subventions non ciblées et coûteuses. Ces mesures ont également permis de réduire la tendance à la dégradation du déficit courant.

La mise en œuvre du DSRP en 2008 a été particulièrement marquée par des effets de la crise financière internationale. Des restrictions budgétaires majeures, avec des effets réels sur la mobilisation des ressources prévues au titre de la réalisation des projets et programmes retenus pour les différents secteurs, ont été effectuées pour contenir cette situation difficile au prix de compromettre la poursuite des objectifs nationaux. Pour atténuer ces effets sur les conditions de vie des populations, des mesures conjoncturelles ont été mises en œuvre, telles que les subventions de certaines denrées de première nécessité, mais également et surtout la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance – (GOANA) qui s'inscrit de plus dans une dynamique structurelle de revitalisation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

Malgré ce contexte défavorable, le Gouvernement du Sénégal reste attaché à la poursuite, avec vigueur, de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté engagée depuis 2003, à travers son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCRP) dans une perspective d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, cette stratégie fait l'objet de suivi sur la base de revues tenues annuellement.

Pour assurer un suivi efficace, il a été mis en place, un cadre institutionnel souple et participatif sur la base de principes partagés de transparence et de célérité en responsabilisant les acteurs impliqués dans la conduite du processus de mise en œuvre et de suivi. La Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CSPLP/MEF), maître

d'œuvre, en assure les fonctions de secrétariat de l'organe de pilotage au niveau central, la coordination technique, l'animation du partenariat et la gestion du réseau d'informations. De plus, pour assurer l'appropriation de la stratégie, les ministères techniques mettent progressivement en leur sein des mécanismes de suivi en vue de mieux inscrire leurs activités sur la stratégie de réduction de la pauvreté autour d'un document comme le cadre de dépenses à moyen terme qui a tendance à se généraliser. Cette bonne organisation explique l'engagement de plusieurs partenaires dans l'appui budgétaire, après une réforme en profondeur de la chaîne de dépenses. De plus, son efficacité a contribué à amortir les chocs exogènes de l'environnement international.

Ce présent rapport livre une analyse des résultats sur la base de la matrice des indicateurs de suivi, après une description du contexte dans lequel le DSRP a été mis en œuvre en 2008. Il traite ensuite de la mise en œuvre et du suivi évaluation avant de dégager une conclusion et formuler des recommandations pour le suivi 2010

I. CONTEXTE GÉNÉRAL ET SITUATION MACROECONOMIQUE

I-1. Contexte Général de la revue

Le Gouvernement du Sénégal, a tenu en 2008 sa première revue annuelle conjointe de mise en œuvre du DSRP couvrant la période 2006-2010 pour l'année 2007. Cette revue s'est déroulée de manière participative avec la mise en place des groupes de travail autour des quatre axes stratégiques du DSRP-II à savoir : (i) la création de richesses pour une croissance pro-pauvre, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale, la prévention et la gestion des risques et catastrophes et (iv) la gouvernance et le développement décentralisé et participatif. Aussi, au-delà de la production d'un rapport, la revue va permettre la tenue de journées de discussions multi-acteurs sur les performances enregistrés par l'économie sénégalaise, permettant de tirer des leçons de l'expérience en vue d'un recentrage des politiques publiques et d'un renforcement des synergies pour une plus grande efficacité des mesures et actions mises en œuvre.

Le même dispositif, enrichi des enseignements tirés du processus de l'année dernière, notamment les principales recommandations et les leçons tirées est reconduit pour la revue de 2009. En effet, au sortir de la tenue de sa première revue annuelle conjointe en juillet 2008, le Gouvernement a procédé à une évaluation du processus pour une prise en compte des principales recommandations retenues.

L'exercice de 2009 s'inscrit déjà dans cette dynamique de mise en valeur des leçons apprises de la revue. C'est ainsi que des améliorations ont été apportées dans le processus comparativement à l'année 2008, marquée par de nombreuses difficultés dont l'essentiel avait porté sur le faible renseignement des indicateurs pour mesurer la progression dans l'atteinte des objectifs, l'insuffisance voir l'absence de débats sectoriels pour partager et valider l'état d'avancement sectoriel mais également pour une meilleure appropriation du DSRP. Sous ce rapport, si les groupes de travail autour des axes ont été reconduits, un processus de revue sectorielle est établi, amenant les différentes administrations concernées par un axe à fournir une contribution, émanant d'un travail participatif impliquant techniciens sectoriels et acteurs non étatiques (secteur privé, société civile).

Encadré 1 : Atouts et difficultés de la Première Revue

Du côté des leçons tirées de la revue 2008, il a été noté des points positifs que sont : (i) la large participation des acteurs ; (ii) une bonne coordination des activités, avec la mise en place à côté de la CSPLP/MEF d'un comité ad hoc pour faciliter le partage et l'appropriation de la démarche la coordination des activités retenues dans la feuille de route ;(iii) le respect des étapes du processus ;(iv) des résultats consensuels sur la qualité du processus de la revue, malgré les délais très courts ;(v) La bonne implication des régions, malgré les difficultés liées à la mobilisation des moyens ;(vi) le renforcement des liens entre la stratégie et le budget avec la prise en compte des résultats de la revue, notamment le respect des engagements budgétaires et de l'alignement.

Au regard des difficultés rencontrées, on peut noter : (i) l'insuffisance des délais de réaction des acteurs impliqués en raison des délais parfois très courts pour des résultats très importants à atteindre ; (ii) l'insuffisance des discussions sectorielles en raison de la nouveauté de la démarche ; (iii) l'insuffisance de données statistiques qui a joué sur la qualité des analyses avec surtout la faible mise à disposition des données budgétaires ; (iv) les retards d'exécution de certaines activités en raison de diverses difficultés pour la mobilisation des ressources et le

La revue de 2008 est marquée par une analyse sectorielle poussée et beaucoup plus orientée vers l'analyse des résultats à travers une appréciation de l'évolution des indicateurs. Le processus au niveau des groupes devra permettre de mettre en cohérence les différentes analyses sectorielles consignées dans un rapport déposé auprès de la CSPLP/MEF.

Le suivi 2009 repose en conséquence sur les groupes de travail, cheville ouvrière du dispositif. Ils sont accompagnés et soutenus par les experts de la Cellule et des consultants. Le processus participatif a été renforcé avec l'implication de tous les acteurs pour partager les résultats des rapports sectoriels et régionaux, et des différents instruments de mise en œuvre du DSRP.

La CSPLP/MEF, en tant que structure chargée du pilotage, de l'animation et de la coordination du processus a assuré le secrétariat et la bonne exécution des différentes activités. Elle a veillé à la coordination des interventions des structures devant contribuer à la revue et préparé et produit les rapports de suivi pour chaque axe stratégique avec l'appui de consultants. Ces rapports ont alimenté les discussions au sein des groupes.

Dès Août 2008, une réflexion est engagée autour des indicateurs dans le souci de les simplifier mais également d'aligner, dans le cas où cela se justifie, les indicateurs du DSRP et ceux de l'ACAB. Ce processus de révision visait à déterminer une liste restreinte des indicateurs du DSRP 2, apte à mesurer les résultats attendus des quatre axes et à mettre en œuvre le processus de revue annuelle de l'ACAB. Ainsi, a-t-il permis de disposer d'une liste de base des indicateurs de mesure des performances/ résultats du DSRP II, d'une matrice cadre de résultats de la liste restreinte avec 56 indicateurs avec des données historiques et des objectifs renseignés. Ces indicateurs sont validés par le Gouvernement lors de la rencontre du 3 février 2009 sur le suivi des engagements du Groupe Consultatif.

Encadré 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

En terme de documentation, il y a d'abord tous les rapports ou notes élaborées par la Cellule de Suivi, notamment l'élaboration du document portant sur la programmation et l'exécution des projets et programmes de tous les secteurs par axe. Des contributions bien ciblées sont reçues de certains services du ministère de l'économie et des finances et des ministères ou services techniques. Pour l'information financière, il s'agit de la Direction de la Coopération Economique et Financière, pour les dotations budgétaires allouées aux actions prioritaires du DSRP pour l'année 2008, de la Direction de la Dette et de l'Investissement, pour l'exécution financière des différents projets et programmes mis en œuvre en 2008, que cela relève du BCI ou non et de la Direction du Budget, pour les niveaux d'exécution activité par activité. Ces données peuvent provenir du SIGFIP pour alimenter l'ensemble des besoins en informations des différents groupes de travail et de la Cellule. Dans la partie traitant de l'état de mobilisation des moyens financiers, les données financières des secteurs ont été retraitées selon la nomenclature des actions du DSRP.

La Direction PDEE a produit une note sur le cadrage macroéconomique pour l'année 2008 et les perspectives pour 2009. L'ANSD, dont les experts étaient largement impliqués dans tous les groupes, a contribué à la documentation des indicateurs.

De leur côté, les Ministères Techniques ont livré leurs rapports issus des revues sectorielles, permettant ainsi d'alimenter les rapports des groupes avant la tenue de l'atelier de synthèse du groupe de travail, pour la mise en cohérence des résultats de revue. Les revues sectorielles ont permis de: (i) renseigner les indicateurs dominants et plus particulièrement ceux de la liste restreinte concernant le secteur; (ii) analyser les performances; (iii) identifier les contraintes; (iv) formuler des perspectives et recommandations pour le secteur concerné; (v) et valider le rapport de revue sectorielle.

Toute cette documentation ou expertise est mise à la disposition des quatre groupes de travail, qui bénéficie chacun de l'accompagnement d'experts mis à disposition par la Cellule de Suivi avec le concours des partenaires. Cette expertise a permis, une exploitation judicieuse de la documentation en plus des activités de collectes complémentaires d'informations sous diverses formes tant au sein des groupes de travail que pendant le travail de synthèse.

Le démarrage officiel de la revue 2009 est marqué par la diffusion d'une note circulaire du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances en date du 17 décembre 2008, puis, de la lettre circulaire du Premier Ministre en date du 20 janvier 2009, invitant les sectoriels à tenir des revues ou réunions sectorielles en vue de préparer une contribution de leur secteur.

Les groupes de travail mis en place, depuis le lancement de la première revue, le 15 février 2008, vont continuer le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires, conformément aux orientations de l'axe stratégique en question. Chaque groupe est composé de membres de Comités ministériels de suivi; des représentants des commissions de la société civile, du secteur privé, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers, des centres de recherche, des représentants des programmes et agences concernés. Il est dirigé par un président et un vice président qui assurent le leadership et la pleine responsabilité du respect des termes de référence établis à cet effet.

Les modalités pratiques de fonctionnement et les termes de références spécifiques de chaque instance ont été définis et annexés dans la feuille de route qui a été validée au cours de l'atelier de lancement et de programmation, de même que le calendrier de travail.

Des ateliers de synthèse des rapports de suivi des groupes de travail sont tenus pour discuter des résultats et des rapports de suivi. Parallèlement, les rapports des régions ont été élaborés et synthétisés pour faire l'objet d'un seul et unique rapport. Une fois les rapports de groupe déposés, la Cellule a élaboré, avec l'appui d'un consultant, la première version de la synthèse de tous les rapports de groupe et de région à discuter. Elle fut l'objet de discussion au sein des commissions d'acteurs (services étatiques, société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires techniques et financiers), pour bénéficier d'observations transversales qui prennent en compte les priorités des différents groupes dans tous les axes du DSRP. Une seconde version du rapport de synthèse, intégrant l'essentiel des observations formulées, est ensuite produite. Elle est soumise à la revue technique qui a été l'occasion d'harmoniser les différents points de vues entre acteurs, afin d'arriver à une version techniquement validée et faisant le point sur les activités de 2008.

Le processus est ainsi bouclé avec la validation politique du rapport de synthèse. Moment culminant du processus, car tous les acteurs en ont profité pour formuler des recommandations pour la revue. Ces dites recommandations devront intégrer sans commune mesure le processus budgétaire et faire l'objet d'un plan de suivi trimestriel.

Chacune des 11 régions a pu élaborer son rapport annuel d'avancement de mise en œuvre de la SRP. L'élaboration de leur contribution à la synthèse a été lancée au cours d'un atelier tenu les 29 et 30 avril 2009 à Dakar au cours duquel l'ensemble des représentants des organes de suivi régionaux était représenté.

I.2. Situation macroéconomique

1.2.1. Analyse du Cadrage Macroéconomique

La situation économique en 2008 a été marquée par la reprise de l'activité du secteur primaire suite aux performances de la production agricole, la baisse du secteur secondaire et le ralentissement du secteur tertiaire, dans un contexte de hausse continue des prix des produits alimentaires et de celle des produits énergétiques notamment sur les huit premiers mois. La croissance économique est attendue à 2,5% contre 4,7% en 2007, soit un recul d'environ 2 points.

Pour ce qui est de l'inflation, elle devrait se situer à 5,8% soit au même niveau qu'en 2007. Ces tensions résulteraient d'une part de la hausse des prix des produits alimentaires suite à celle des cours mondiaux des produits de base notamment les céréales avec une hausse du prix mondial du riz de plus de 40%, les oléagineux avec une hausse des prix de l'huile de palme de plus de 60%, de l'huile d'arachide et de soja de plus de 30% et des produits laitiers de plus de 20%. D'autre part, des comportements spéculatifs conjugués à la flambée du prix du baril de pétrole pourraient expliquer le niveau de l'inflation.

S'agissant de la gestion budgétaire, elle s'est traduite par un niveau satisfaisant de recouvrement des recettes budgétaires et une maîtrise des dépenses publiques en vue notamment de la régularisation des instances de paiement vis-à-vis du secteur privé. En effet, les recettes budgétaires sont estimées à 1151,5 milliards en 2008 contre 1100 milliards en 2007, soit une progression de 4,7%. Toutefois, cette performance est inférieure à celles notées ces dernières années en raison notamment de la baisse de l'activité notée en 2008. Les dépenses totales et prêts nets se seraient établies à 1519,5 milliards contre 1435,6 milliards en 2007, soit une hausse de 5,8%.

Au total, le déficit budgétaire global (base ordonnancement) ressortirait à 253,3 milliards, soit 4,3% du PIB en 2008 contre 3,5% en 2007. Hors dons, il est estimé à 358,6 milliards soit 6% du PIB en 2008. Quant au solde budgétaire de base (hors PPT, IADM et Coûts temporels des réformes structurelles), il devrait s'établir en déficit de 126,6 milliards en 2008 soit 2,1% du PIB.

Au plan extérieur, le déficit du compte courant (dons compris) est estimé à 692,3 milliards en 2008, soit 11,6% du PIB et au même niveau qu'en 2007. Hors dons, il est estimé à 12% du PIB. En revanche, le compte de capital et d'opérations financières, dégagerait un solde excédentaire estimé à 604,7 milliards en 2008, cependant, ne pouvant pas couvrir le déficit courant. Ainsi, le solde global de la balance des paiements ressortirait un déficit de 87,6 milliards.

S'agissant de la situation monétaire, elle s'est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets de 10,5% compensée par une hausse du crédit intérieur de 10,8%. Au total, la masse monétaire a enregistré une expansion de 1,7%.

I.2.2. Analyse des indicateurs macroéconomiques du DSRP

Le sentier de croissance emprunté par l'économie sénégalaise depuis 2005 reste en deçà des scénarii optimiste et moyen, sur la base de l'évolution des dépenses en capital, en

raison essentiellement des chocs exogènes enregistrés depuis 2006. Il n'a été au delà du scénario tendanciel qu'en 2007. En effet, la montée continue des cours du pétrole et des produits alimentaires est à l'origine de la forte progression des importations à un moment où les exportations connaissent une chute due aux difficultés rencontrées par les ICS. Ces facteurs, auxquels s'ajoute la demande des produits importés soutenue par d'importantes subventions, expliquent le renforcement du déficit extérieur. Ces dépenses imprévues ont occasionné d'importants retards de paiements pour le secteur privé, ce qui a eu un effet négatif sur la croissance. Du côté des dépenses en capital, la non mobilisation des dépenses additionnelles prévues pour le DSRP a contribué aux dérapages observés. Pourtant, les ressources externes se sont établies à un niveau légèrement supérieur que prévu, sauf en 2006 et l'État a également dépassé ses prévisions à l'exception de 2008 avec une moins value de 40,6 milliards. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB, qui est resté parfois en deçà du double du croît démographique, n'a pu même suivre l'évolution retenue par le scénario tendanciel. Toutefois, l'effort d'investissement a été maintenu à plus de 22% du PIB sur la période.

Figure 1 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques et évolution comparée des dépenses en capital selon les scénarii

	2005	2006	2007	2008 Proj	2008 H
Dépenses en capital	454,7	474,9	565,3	549,9	738,6
Sur ressources internes	287,0	337,1	323,9	323,9	363,3
Sur ressources externes	167,7	137,8	203,2	226,0	219,5
Différentiel / Scénario Optimiste	0	-68,2	-88,6	-188,7	155,8
Différentiel/ Scénario Moyen	0	-42,9	-21,4	-110,8	
Différentiel/ Scénario tendanciel	0	-17,4	45,8	-32,8	
Taux d'investissement	22,9%	23,8%	24,2%	22,9%	25,6%
Taux de croissance des importations	15,6%	9,6%	14,8%	11,1%	4,5%
Taux de croissance des exportations	4,4%	0,1%	-3,9%	9,9%	5,1%
Taux de croissance du PIB	5,6%	-2,3%	4,8%	3,9%	7,8%
pour mémoire PIB nominal	4 582,3	4 846,4	5 351,8	5992,7	5 844,0
Taux d'inflation	1,7%	2,1%	5,8%	5,8%	-5,6%
Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	-4,6%	-7,3%	-5,6%		-5,6%
Solde Global de la balance des paiements	-14,1	99,0	69,3	-176,9	74,7
Compte Courant Hors Dns (CCHD)	-407,3	-491,9	-630,8	-775,0	-386,6
CCHD/PIB	-8,9	-10,1	-11,8	-12,9	-6,6

Sources : DPEE, (H) scénario optimiste

Les indicateurs macroéconomiques de la liste restreinte se sont détériorés légèrement sur la période, l'année 2008 étant la plus difficile. Aussi faudra-t-il envisager des mesures structurelles profondes pour un rattrapage en terme de sentier de croissance pour s'inscrire sur le scénario optimiste du DSRP, plus conforme aux exigences de l'atteinte des OMD.

II. Analyse des résultats enregistrés en 2008

II. 1. Axe «création de richesses et croissance pro-pauvre»

Le DSRP-II poursuit les objectifs de réduction de la pauvreté, notamment par la création des richesses, qui en constitue un de ses quatre axes stratégiques. Pilier fondamental pour la période 2006-2010, cet axe est sous-tendu par une Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et des orientations sectorielles favorables à une croissance inclusive, et assorti d'actions planifiées de 2006 à 2010. L'état d'avancement de la mise en œuvre de la SCA au titre de l'année 2008 est marqué par les actions mises en œuvre par le Secrétariat Permanent et les groupes de grappes. Par ailleurs, certaines actions sont partiellement ou entièrement prises en charge par des projets et programmes sectoriels, retracées par les bilans des secteurs concernés par les grappes.

Au titre de la présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires relevant de la poursuite des objectifs de l'axe Création de Richesses, les différents secteurs qui concourent à la mise en œuvre seront passés en revue dans une perspective de mieux apprécier la qualité des interventions et formuler des recommandations.

2.1.1. Développement agrosylvopastoral et sécurité alimentaire

2.1.1.1. Agriculture

Du point de vue des résultats du secteur agricole, 2008 a été une année de reprise de la croissance agricole avec un taux de près de 41%. Ainsi la valeur ajoutée du secteur agricole a connu, sur la période 2006-2008, une croissance moyenne annuelle, en termes réels, de 3,2%. Néanmoins, les performances de 2008, considérées comme une année de rattrapage, ne permettent toujours pas d'atteindre les objectifs assignés au secteur, qui restent encore tous dépendants de la pluviométrie, d'où les fortes fluctuations de sa croissance.

En effet, le **rapport entre la production irriguée versus production totale** est passé de 18,90% en 2007 à 21,30% en 2008. Ce résultat s'explique par les effets induits par l'octroi d'équipements d'irrigation, notamment dans le cadre du Programme National d'Autosuffisance en Riz. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la GOANA ont permis également d'impulser le dynamisme du secteur, à travers une mobilisation volontariste de ressources de la part de l'Etat. Mais, les cultures irriguées sont encore concentrées dans la région du fleuve Sénégal et pour une petite part dans le bassin de l'Anambé.

Le taux de croissance des rendements agricoles ne cesse de progresser, passant d'une baisse de 19% entre 2006 et 2007 à une hausse de 48% entre 2007 et 2008. Ce résultat s'explique surtout par l'amélioration des rendements des cultures sous pluies et les efforts qui ont été portés sur l'amélioration des paquets technologiques à travers une trentaine de projets, conçus dans une perspective de développement durable.

Tous ces efforts ont également eu un impact sur le relèvement du **taux de croissance du revenu des producteurs** qui passe à 22,2% entre 2007 et 2008, après une baisse entre 2005-2007 et 2006-2007, respectivement de -17,2% et -17,4%. Les actions d'accroissement des revenus ont également porté à la fois sur le développement des marchés agricoles et la promotion des mécanismes de garantie du financement des projets.

La production céréalière a fortement progressé entre 2007 et 2008 portant la couverture céréalière de 33,7% à 69%. Dans ce domaine, des actions vigoureuses ont été réalisées dans le cadre des programmes de relance des cultures vivrières, d'appui à la sécurité alimentaire, d'appui à l'autosuffisance en riz, le programme spécial Mil et Sorgho, le programme spécial Manioc, le renforcement stock sécurité alimentaire et le Programme spécial Sésame. Tous ces programmes ont connu un regain de dynamisme en 2008 avec la mise en œuvre des actions de la GOANA.

Au niveau décentralisé, une tendance positive des indicateurs retenus se caractérise par une forte augmentation de l'indicateur « production céréalière (en tonnes) » dans toutes les régions. Les zones de forte production concernent principalement Kolda, Tambacounda et dans une moindre mesure Fatick, Diourbel et Louga. Toutes ces régions ont plus que doublé les tonnages en 2008 par rapport à ceux de 2007.

Ces résultats obtenus s'expliquent aussi par les mesures réglementaires prises. Dans le but de limiter le risque agricole avec des fonds d'appui en assurance, le renforcement de la recherche et des capacités des paysans. Par contre, la révision de la loi sur le foncier, malgré son urgence, n'évolue pas.

En dépit de tous ces efforts et résultats atteints, le monde rural continue à dépendre de la pluviométrie, comme l'atteste l'indicateur portant sur le rapport annuel entre superficies irriguées et superficie totale cultivées de 2,9%. Il s'y ajoute les autres aléas dont la saturation et la dégradation des ressources naturelles (terres, pâturage, ressources halieutiques, la salinisation des sols, l'avancée du biseau salé dans la zone des Niayes,...).

L'environnement de la production agricole continue à être défavorable et reste marqué entre autres par (i) l'accès difficile au système de crédit encore déficient, (ii) l'indisponibilité de semences de qualité en quantité suffisante, (iii) l'obsolescence du matériel agricole, (iv) les rigidités et les insuffisances de la loi sur le domaine national.

2.1.1.2. Sous-secteur de l'élevage

Afin de **garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus des pasteurs**, des performances réelles ont été notées pour l'année 2008, avec le relèvement durable de la productivité du sous secteur de l'élevage entre 2007 et 2008.

La production nationale de lait en 2008, avec une croissance de (+6,2%) a favorisé une baisse des importations de 8,9%. La tendance haussière amorcée en 2005, s'est poursuivie avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8%.

La production d'œufs de consommation a progressé de près de 51% alors que celle de la viande et d'abats, estimée pour l'année 2008 à 152.255 tonnes, enregistre une augmentation de 14%. Celle de la filière avicole a connu une progression de 11%, fortement tirée par l'aviculture moderne au grand dam de celle traditionnelle qui n'a pas évolué. Cette production, bien que satisfaisante en termes de performances reste en deçà de l'objectif fixé. Toutefois, elle a permis une baisse importante des importations de viande de 27%.

La quantité de cuirs et de peaux exportés a baissé en 2008 de 33%) et s'est établie en dessous de l'objectif de moins 30,15%. Cependant, la valeur des exportations a connu une progression de 23%. Les exigences de qualité aussi bien pour la matière brute que le produit fini ont induit une baisse des quantités de cuirs et peaux exportés, du fait notamment des faibles capacités de réponse de l'offre nationale aux normes édictées. Il faut par ailleurs noter le faible taux de vaccination, avec des niveaux enregistrés qui sont insignifiants par rapport à l'objectif de 80%.

Malgré tout, les résultats sont jugés satisfaisants grâce à la poursuite des mesures d'appui visant l'amélioration de l'environnement de production de l'élevage. Les nouvelles mesures concernant surtout le financement du secteur avec l'opérationnalisation du FONSTAB, l'amélioration des races bovines pour le lait, l'arrêt des importations de poulets à la suite de la grippe aviaire depuis 2005 pour la filière avicole, expliquent en partie la progression de 31% de la production de viande. La filière cuirs et peaux a tiré profit des effets induits du Programme d'Appui à la Filière Cuirs et Peaux (PACP) pour l'amélioration de la qualité des produits.

Les atouts majeurs ayant contribué à l'atteinte de ces résultats sont principalement la GOANA avec la mise à disposition d'aliments de bétail dans certaines zones d'élevage, la disponibilité de pâturages, l'intervention du PEPAM et de la Coopération décentralisée. A coté de ces atouts, **plusieurs contraintes** ont été identifiées. Il s'agit des difficultés de l'accès à l'eau, la fréquence des feux de brousse, les difficultés d'accès aux soins vétérinaires, de l'insuffisance des ressources humaines techniques, des difficultés de

conservation et de transformation du lait, de l'insuffisante organisation des éleveurs et des contraintes socio-culturelles dans la modernisation de l'élevage (insémination artificielle).

2.1.1.3. Pêche et Aquaculture

Les objectifs visés dans par la Pêche sont de satisfaire **la demande locale dans une perspective de développement durable**. Ce sous secteur, affecté par la rareté des ressources connaît d'importantes mesures d'ajustement visant la valorisation des produits halieutiques. Tout en cherchant à maintenir sa position dans l'économie, la pêche entend préserver les ressources et garantir la durabilité.

Pour assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques, des mesures d'immatriculation de pirogues ont été menées avec des résultats encore insignifiants en 2008. Le nombre d'aires marines protégées se limite à 5, même s'il est prévu la création de 3 autres à Dakar, Thiès et Ziguinchor. Les résultats restent contrastés en raison de l'instabilité des plans d'aménagement et le nombre limité d'aires protégées. Dans le cadre de la satisfaction de la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles, des infrastructures d'appui à la pêche artisanale ont été créées en 2008 avec une chaîne de froid le long du littoral, des complexes et des unités frigorifiques.

Les actions de valorisation des ressources halieutiques et la modernisation de la pêche artisanale ont permis la construction de sites et aires de transformation en 2008. Par ailleurs il a été procédé à la réhabilitation des ateliers et des quais de pêche et au renforcement des capacités des acteurs. Concernant la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation, les actions ont porté entre autres sur le renforcement des capacités, la mise à disposition d'experts de haut niveau, et l'organisation d'ateliers de formation en aménagement et gestion des pêches.

Dans l'ensemble du sous secteur, les allocations budgétaires en 2008 ont connu une hausse, et le taux d'exécution financière des programmes et projets est resté très faible (28,48%) pour la période de 2008, ce qui pourrait expliquer les difficultés rencontrées dans la réalisations de certaines activités.

Les contraintes majeures rencontrées en 2008 dans l'exécution des projets et programmes de **la pêche** sont à la fois d'ordre technique, économique, institutionnel et socioculturel. Elles sont globalement relatives entre autres à (i) la lourdeur des procédures administratives et financières des bailleurs de fonds, (ii) la déficience dans le mangement des projets et programmes et (iii) la faiblesse des capacités techniques des institutions publiques et privées, face aux questions relatives à l'aménagement et à la cogestion.

Pour contribuer à la levée de ces contraintes dans une perspective à court terme, les actions à mener doivent, entre autres, aller dans le sens de réorienter l'ensemble des ressources financières allouées au secteur sur les priorités affichées dans la LPS/PA et la SCA, et réajuster le dispositif institutionnel des pêches et de l'aquaculture.

2.1.2. Artisanat et Développement industriel

2.1.2.1. Promotion de l'artisanat

La modernisation des circuits de production et de commercialisation s'est poursuivie en 2008. Les actions menées à ce titre ont concerné l'amélioration des capacités du personnel, l'échange d'expériences et la promotion des produits artisanaux, mais également la construction et la réhabilitation de villages artisanaux. La valorisation du tissage artisanal a bénéficié de l'aménagement de 3 sites, la mise en place du matériel et outillage et l'organisation de campagnes IEC.

Dans le cadre de l'amélioration du système de formation, d'apprentissage et de perfectionnement, les résultats ont été significatifs pour l'année 2008. La formation a touché 4 300 artisans dont 2 800 femmes, soit 65,12% dans 25 spécialités en 2008. Les organisations d'artisans se sont elles aussi investies dans la formation orientée vers les techniques de production, le management et l'alphabétisation dans les langues nationales et dans la fourniture de services sociaux comme les coopératives d'habitat. Les chambres de métiers et d'artisanat ont bénéficié d'appui en IEC.

Ces résultats ont été obtenus grâce aux efforts budgétaires de l'Etat, qui est allé au-delà de ses engagements 613,33% de couverture. Pour autant, les prévisions du DSRP ne sont que très faiblement couvertes (12,57%) et le niveau d'exécution sont relativement faibles.

Au cours de cette année, la principale contrainte rencontrée par l'Artisanat est la faiblesse des moyens financiers effectivement mobilisés pour le développement du secteur. De plus, l'absence de coordination des programmes et projets exécutés par les partenaires techniques et financiers concourt actuellement à la dispersion des informations.

2.1.2.2. Densification du tissu industriel et développement PME/PMI

Dans le cadre de l'appui et l'accompagnement de PME dans leur développement, des micros et petites entreprises, ont bénéficié de renforcement de capacités (formation, formulation de business-plan, installation d'outils de gestion, accompagnement à la recherche de financement et suivi); en vue d'une acquisition de statuts réglementaires. Des entrepreneurs ont bénéficié d'un appui pour le montage de 20 dossiers de projets. Si du côté de l'assistance aux PME, les activités de formation et de facilitation de l'accès aux services de conseil et au financement ont eu un impact en 2008, des résultats importants ont été notés dans le cadre de la promotion de l'employabilité des jeunes, en milieu urbain.

La stratégie définie dans la Politique de Redéploiement Industriel vise à favoriser, entre autres objectifs, **un développement industriel endogène**. Les actions mises en œuvre dans ce domaine concernent la promotion de micro et de petites entreprises de transformation. Egalement, les activités menées par l'ITA en 2008 reposent dans ce cadre sur la mise en œuvre de son plan stratégique 2006-2010 et le contrôle de la qualité des aliments. Le Programme national des Plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté n'a enregistré que des activités de démarrage en 2008.

Par ailleurs, la restructuration de l'appareil industriel se poursuit avec le programme de mise à niveau qui a concerné en 2008, 42 entreprises, en deçà de l'objectif de 60. En ce qui concerne la mise à niveau spécifique, des missions de pré-diagnostic d'entreprises ont été effectuées.

Les allocations de ressources en 2008 traduisent une bonne couverture des besoins pour l'ensemble du secteur à l'exception des activités d'appui et d'accompagnement des PME, qui doivent être mieux dotées pour accélérer la réalisation des objectifs majeurs. Les niveaux d'exécution des ressources programmées pour le compte du secteur ne sont pas du tout satisfaisants et cela pourrait expliquer les retards enregistrés dans le domaine de la restructuration de l'appareil industriel.

Dans l'ensemble du secteur, la contrainte majeure pour l'année 2008 réside dans les faiblesses des moyens pour mieux appuyer les actions prioritaires.

Sous réserve que celle-ci soit levée, les initiatives prévues devraient permettre de renforcer les acquis à travers la consolidation des actions en cours de réalisation et l'appropriation de nouveaux outils dans le cadre de l'élargissement du tissu industriel.

2.1.2.3. Sous secteur des mines

Le Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI), a contribué largement à la **promotion du secteur des mines et carrières**, grâce aux réalisations importantes en 2008 en géophysique aéroportée du Sénégal oriental, en cartographie du bassin sédimentaire actualisant la carte géologique du Sénégal et avec la mise en place d'un centre de documentation et du cadastre minier

Dans le cadre de l'**amélioration des retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources, les résultats restent encore mitigés en 2008**. Le bénéfice des collectivités locales dans le cadre de la gestion et l'exploitation des ressources reste encore faible car le décret fixant le taux et les modalités de répartition du Fonds de Péréquation et d'appui aux Collectivités Locales est dans le circuit.

En rapport à la gestion de l'environnement et à la réhabilitation des mines et carrières, des comités sont constitués pour le respect des normes environnementales pour les projets

l'exploitation de l'or de Sabodala, l'exploitation du fer, et le projet Zircon Grande Côte. Les Plans de Gestion environnementale et sociale (PGES) des différents projets de mines et de carrières sont approuvés par un comité technique. Le projet de décret fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds de réhabilitation des sites miniers est dans le circuit administratif. La Société d'Exploitation des Phosphates de Matam a produit en 2008 20.000 tonnes de phosphates naturels mis à la disposition du secteur agricole.

Ces résultats se justifient en partie par les niveaux d'allocation et d'exécution des ressources qui sont du reste, très satisfaisants pour les activités de gestion et de réhabilitation des mines et carrières.

L'une des contraintes majeures notées dans le **secteur minier** réside dans la lourdeur des investissements, à l'incertitude liée à la fluctuation des cours mondiaux des prix des matériaux et à la découverte d'un gisement rentable. Au niveau de l'administration minière, on note : (i) l'insuffisance de moyens humains et matériels ; (ii) la faiblesse de motivation du personnel ; et (iii) les difficultés de mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités. Il s'y ajoute le cas spécifique des activités d'orpaillage (méconnaissance des textes réglementaires, la lourdeur des démarches administratives, dispositions fiscales contraignantes et chères).

2.1.3. Activités Tertiaire

2.1.3.1. Secteur Commerce

L'amélioration de l'environnement des exportations constitue un défi que le Gouvernement s'efforce de relever pour une meilleure insertion des produits et services sénégalais dans les marchés extérieurs. **Les exportations, en valeur FOB**, ont augmenté de **25.92 %**, et en volume de **19%** en 2008 par rapport 2007...

Sur le plan du renforcement du contrôle de la qualité des produits, les services compétents ont pu s'adapter aux normes en la matière. **Sept cent quatorze échantillons ont été analysés**, concernant divers produits dont le lait, les huiles les jus de fruit, etc.

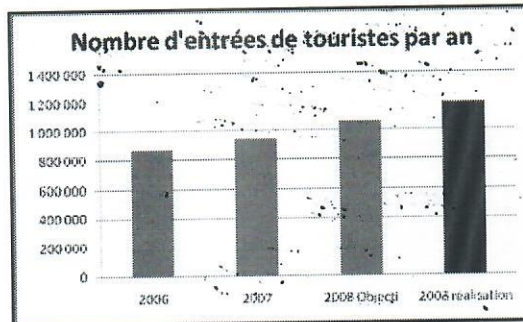
En ce qui concerne l'amélioration de l'accès au marché, le projet des Magasins de Référence a débuté en 2008 par la mise en place d'un réseau intégré de distribution sous la responsabilité de promoteurs privés partenaires et la création de centrales d'achat par les organisations syndicales de travailleurs. Ainsi, **24 magasins de référence ont pu être réalisés** et la totalité du financement a été décaissé. La construction de 8 magasins de stockage n'a pu être exécutée en raison de mobilisation de financement en 2008.

Les principales difficultés relevées pour le sous-secteur **Commerce** au cours de l'année 2008 portent essentiellement sur la non réalisation du projet d'édification des infrastructures de stockage de l'ARM. De manière générale, le secteur du commerce souffre d'une faible prise en compte dans les politiques.

2.1.3.2. Secteur du Tourisme

Dans le cadre de la sauvegarde et de la valorisation du potentiel touristique national, le nombre d'entrées de touristes par an a légèrement baissé par rapport aux prévisions de 2008 de 129 000 visiteurs. Le projet de mise en place du système de suivi des informations touristiques, avec les équipements a été mis en place.

Figure 2 : Nombre d'entrées de touristes par an



Quant au programme d'Aménagement, de construction et réhabilitation de sites touristiques, plusieurs ateliers ont permis la vulgarisation du Plan d'Aménagement et de Développement Touristique Durable.

En valorisant ces atouts comme sa position de Finistère ouest africain du Sénégal ou la disponibilité de nombreux produits touristiques, plusieurs régions ont pu connaître un accroissement du nombre de touristes notamment à Ziguinchor où l'on observe la réhabilitation de campements villageois pour le tourisme rural intégré.

Les **principales contraintes** rencontrées par le secteur concernent l'enclavement de certaines zones avec les mauvais état des voies d'accès, l'insuffisance de la promotion de la destination Sénégal et les difficultés de fonctionnement des organisations du secteur.

2.1.3.3. Technologies de l'Information et de la Communication – TIC

Le taux de pénétration du téléphone est passé de 38,97 % en 2007 à 50,94% en 2008, soit une hausse de près 12 points, grâce à la téléphonie mobile. Celui de l'Internet reste très faible de 0,29 point (0,33% en 2007 et 0,43% en 2008). Le tarif moyen d'accès au net s'est maintenu à 39 000 FCFA comme en 2007. Ces résultats reflètent l'effort de promotion de l'investissement privé et public pour la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'Internet.

Le **secteur des TIC** continue de souffrir de quelques contraintes dont les principales sont: (i) L'absence d'un document de référence pour la stratégie nationale de développement des TIC; (ii) Le retard dans la mise en œuvre du Fonds de Développement du Service

Universel dont le décret fixant les modalités de mise en œuvre a été adopté en 2007 ; (iii) Le faible taux de mobilisation de ressources financières et (iv) Les tarifs d'accès aux services de Télécoms/TIC encore élevés .

2.1.3.4. Développement du Sport et des loisirs

La contribution du sport à la création de l'emploi se mesure à travers la construction d'infrastructures sportives et la création d'emplois directs. Dans ce cadre, il y a l'important programme d'infrastructures sportives, en cours; qui a permis en 2008 la réhabilitation de sept infrastructures. Le nombre d'infrastructures sportives construites n'a pas évolué en 2008, du fait de la non-réalisation de l'Arène nationale pour la lutte.

En l'absence d'un cadre réglementaire pour le professionnalisme, il n'existe pas de clubs ou de sportifs professionnels. Toutefois, l'activité sportive induit de nombreux emplois et la création de structures dans et autour du sport comme la lutte, les courses hippiques et sports équestres et les arts martiaux et sports de combat.

Les contraintes notées dans ce secteur sont notamment : Une dépendance trop forte vis-à-vis des ressources publiques ; L'insuffisance des infrastructures et des équipements de base et la faiblesse de la maintenance entraînant une dégradation prématurée et Un cadre juridique peu adapté au contexte sportif en constante mutation ;

2.1.3.5. Secteur de la Culture

Dans le cadre de la promotion des entrepreneurs, acteurs et agents culturels, les résultats enregistrés restent encore faibles. Le taux annuel de recouvrement des droits maîtrisés est moyen, indiquant toutes les difficultés rencontrées de ce point de vue. De manière générale, les grands consommateurs de produits culturels (particulièrement les médiats) ne se conforment pas à la réglementation, se limitant à verser des contributions forfaitaires en lieu et place du paiement des droits calculé sur la base d'un taux de leur budget.

Pour ce qui de la diversité des expressions culturelles, les résultats traduisent un déséquilibre entre Dakar et les autres régions. En effet, plus de la moitié des montants (282.904.090FCFA) pour environ 1/3 des manifestations (avec 61 parrainées) a été accordée à la région de Dakar.

En effet, l'absence de ressources financières a induit un frein préjudiciable à l'objectif stratégique de promouvoir la diversité des expressions culturelles, du fait de la non réalisation d'un aménagement du territoire en infrastructures culturelles. En effet, les différents projets de (i) Construction de Complexes culturels régionaux ; (ii) Réhabilitation et équipement de Bibliothèques ; (iii) Aménagement et Restauration de monuments historiques inscrits pour l'accomplissement de cet objectif n'ont pu être exécutés.

Les ressources allouées au secteur de la culture dépassent largement les inscriptions au PTIP et la programmation du DSRP. L'exécution des ressources est moyenne et s'inscrit dans les mêmes proportions que 2007 où elle se situait à 58,37%.

Les principales contraintes rencontrées relèvent de l'insuffisance des moyens alloués, qui demeurent en amont de toutes les activités à réaliser. En définitive, les différentes composantes du Secteur de la Culture ont été beaucoup éprouvées, durant l'année 2008, par la modicité des allocations budgétaires et les ponctions répétées.

Cependant, la création en fin 2008 d'un Service des Etudes, de la Prospective et de la Planification est une réponse institutionnelle aux exigences de gestion axée sur les résultats, de contrôle basé sur le suivi évaluation et de fiabilité des informations posées par l'intégration du Secteur culturel au Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

2.1.4. Secteur d'appui à la création de richesses

2.1.4.1. Transport et mobilité

Le pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison devrait connaître une évolution au vu des résultats positifs atteints en 2008 dans le domaine du désenclavement. En effet, le nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural a connu une évolution entre 2007 et 2008, passant de 320 km à 640 km devant un objectif de 373 km. Egalement, le nombre de km de route revêtue a connu une évolution positive pour atteindre 500 km en 2008 contre 596 km fixé comme objectif.

Les actions menées ont concernées, en matière de mobilité, la construction de routes en terre, le bitumage en cours sur plusieurs tronçons et la réhabilitation d'autres routes. Plusieurs projets prévus n'ont pas encore démarré. Pour la qualité des déplacements, le programme d'entretien périodique a concerné 115 km de routes revêtues.

Des études techniques ont porté environ sur 590 km de pistes de désenclavement dans les régions. Le Fonds Routier 2008, initialement prévu pour 19,5 milliards de F CFA, est revenu en définitive à 9,6 milliards. Le démarrage initialement prévu en 2008 du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) n'a finalement pas été concrétisé. Ceci pourrait affecter les résultats en matière d'amélioration de la qualité du réseau routier.

2.1.4.2. Infrastructures de soutien : Services énergétiques

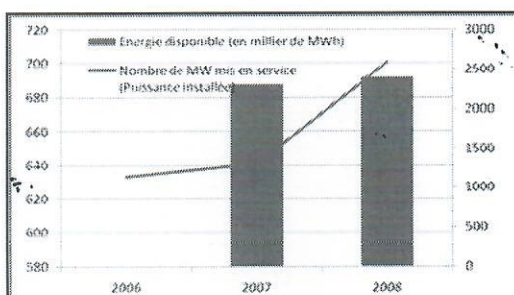
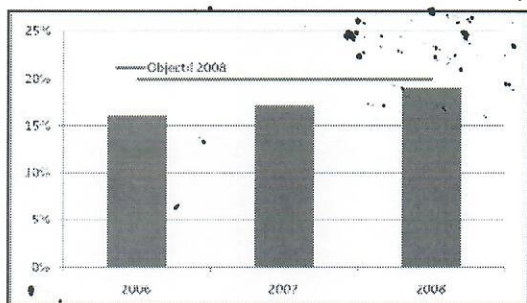


Figure 3: Evolution du taux d'électrification



L'énergie totale produite au cours de l'année 2008 s'est améliorée de 4% en passant de 2 305 625 MWh en 2007 à 2 400,376 MWh. La demande énergétique de cette année a été satisfaite à 98,2% contre 99,5% en 2007, traduisant ainsi une baisse significative de la satisfaction de la clientèle.

Concernant l'amélioration et la sécurisation de l'accès durable des populations, dans le domaine de l'électricité, le **nombre de MW mis en service** est passé de 641 MW à **701 MW entre 2007 et 2008 pour un objectif cible de 700 MW**. La qualité du service demeure faible car le nombre de coupures ou de ruptures notées dans la fourniture de l'électricité est demeuré très élevé en 2008.

En 2008, le Gouvernement a fourni des efforts pour contenir les effets de la hausse du cours du baril sur les ménages et sur le coût des facteurs de production. Le CIMES dans le cadre de la mise en œuvre du Livre Blanc de la CEDEAO est entrain de finaliser l'élaboration du Programme National d'Accès aux Services Energétiques pour les secteurs stratégiques de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture et de l'Hydraulique.

Dans le domaine de l'électrification rurale, les résultats affichent un niveau satisfaisant avec un taux de 19% en 2008, soit environ 243 096 ménages ruraux ayant accès à l'électricité. Ce taux s'établit dans certaines localités des régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou à 42%. Au regard de l'objectif de 22% qui devrait être atteint en 2008, ces efforts bien qu'étant positifs, peuvent être qualifiés d'insuffisants pour soutenir la tendance.

Malgré tout, un certain nombre de contraintes ont été relevées, notamment le retard dans la mise en place du budget d'investissement et de l'insuffisance des ressources allouées par l'Etat pour le compte du programme d'urgence 2008.

Quant au gaz, l'exploitation de gaz naturel a permis une augmentation de la production de gaz naturel passant de 30 000 NM3 à 350 NM3 destinée à alimenter les turbines en gaz, dont la puissance totale est de 40 MW.

Par ailleurs, afin de réduire les effets du prélèvement de matière ligneuse pour la production du charbon de bois, les pouvoirs publics ont mené les actions suivantes : la diffusion de foyers améliorés, la mise en place d'un fonds revolving et de systèmes de commercialisation, la création de deux (02) entreprises de fabrication du charbon à partir des déchets agricoles et des résidus de charbon de bois. Un appui a été fourni à des promoteurs privés en terme de financement et d'étude de faisabilité technique et financière de production de biogaz.

En ce qui concerne les hydrocarbures, les actions de promotion du bassin sédimentaire ont été poursuivies avec la société PETROSEN. Dans la perspective d'améliorer l'accès aux

hydrocarbures, une société de gestion et d'exploitation de produits pétroliers dénommée SENSTOCK a été créée en 2008 en partenariat avec DIPROM, avec l'édification d'un centre de stockage à Mbao d'une capacité de 167 000 m³ dont 29 000 m³.

Malgré les efforts consentis par l'Etat en 2008, des contraintes persistent dans le sous-secteur des hydrocarbures avec, notamment la hausse vertigineuse des prix au consommateur et la concurrence dans les différents segments de l'industrie pétrolière.

2.1.4.3. Secteur financier : Promotion de la micro finance

Le dynamisme du secteur de la micro-finance est traduit par une hausse de 5% du nombre de bénéficiaires de crédit entre 2007 et 2008. Le taux de pénétration, qui a progressé de 1% entre 2007 et 2008 reste largement tiré par la région de Dakar qui enregistre 18% en 2008, contre 4% dans les régions de Diourbel, Kolda, Louga et Fatick.

Au niveau stratégique, les principales réalisations du plan d'actions se résument entre autres à : (i) la réalisation d'une cartographie numérisée des SFD ; (ii) le renforcement des capacités de services financiers et la mise en œuvre de produits de crédit adaptés aux zones agricoles ; (iii) l'appui financier dans le cadre du Programme Emploi des Jeunes en milieu Urbain ;

Pour l'ensemble du sous-secteur, les contraintes résident dans la faiblesse des ressources au regard de l'expansion de la demande de financement. La faible capacité de suivi des projets et d'encadrement sur le terrain en raison du manque d'appui institutionnel, et la non-adoption du nouveau code juridique (loi, décret, nouveau référentiel comptable).

2.1.5. Mesures d'accompagnement

2.1.5.1. Promotion de l'équité et de l'égalité de genre

En matière de promotion de l'équité et l'égalité de Genre, des pas significatifs ont été réalisés. Sans être représentative de leur poids démographique (52%), la présence des femmes dans les instances de décisions se renforce. Au niveau économique, des fonds destinés à l'appui des femmes sont mis en place. En effet, au niveau institutionnel, l'adoption de la loi sur le traitement fiscal et la création par décret de la Direction et l'Égalité et de l'Équité de Genre et de l'Observatoire Nationale des Droits de la Femme a été adoptée. Dans le cadre de l'appui à la SNEEG, ont été menés sept séminaires de sensibilisation (600 personnes touchées et 17 PTF), alors que la composante genre a permis les réalisations suivantes, le suivi sur le terrain des actions de violences et la formation de 25 membres du Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires (REFAMP).

Pour la SNEEG, les contraintes portent pour l'essentiel sur le retard dans la mise à disposition des fonds alloués par les bailleurs et la faiblesse des initiatives dans la formulation d'actions pertinentes assorties d'une démarche soutenue de recherche de financement.

2.1.5.2. Promotion de l'emploi décent

Le taux de sous emploi mesuré en 2006 s'était établi à 20,90% et devrait atteindre le niveau de 18,20% en 2008. Sur cette même période, le taux d'activité devrait également passer de 50,70 à 56,37% en 2008. Cependant, même si des efforts ont été faits, il est difficile d'apprécier l'évolution réelle de la situation compte tenu de l'état actuel des statistiques.

Dans le contexte du renforcement de l'efficacité et de la transparence du marché de l'emploi, il était prévu la création, en vain, d'un observatoire de l'emploi et des qualifications professionnelles.

Dans le cadre de la promotion de l'emploi indépendant en milieu rural et périurbain, des efforts substantiels ont été faits sur une période récente dans le domaine de l'amélioration des coûts de création d'emploi. L'AGETIP et le FNAE ont contribué à des créations d'emplois principalement dans le domaine des infrastructures.

Il reste cependant à améliorer le contenu en emploi de la croissance afin de garantir une évolution économique inclusive et pro pauvre. Les actions pour favoriser le développement de l'emploi doivent être davantage renforcées dans les secteurs productifs pour la réduction de la pauvreté.

2.1.5.3. Promotion du dialogue social

Les actions prioritaires dans le cadre de la promotion du dialogue social n'ont pas été réalisées dans l'ensemble, les besoins de financements n'ont pas été satisfaits. Il importe à très court terme de réagir favorablement pour démarrer de manière effective la mise en œuvre des activités dans ce secteur.

2.1.5.4. Sénégalais de l'Extérieur

La prise en charge des sénégalais de l'extérieur est fondée sur une politique sectorielle. Un fonds des sénégalais à l'extérieur a été créé. En effet, le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur a été créé par décret n° **2008-635 en juin 2008**. Ce fonds, bien que fortement sollicité avec 110 demandes, n'a pu répondre. Les candidats au retour bénéficient souvent de projets et programmes de coopération à l'initiative du pays d'accueil, surtout ceux du Nord. Le retour des sénégalais, hautement qualifiés, est aussi encouragé par le projet TOKTEN.

Le volume des transferts pour 2008, est évalué à la baisse avec 500 Milliards contre 543 milliards en 2007. Cette baisse serait liée à la crise économique et financière touchant les pays d'accueil.

Pour la réinsertion des émigrés, les pouvoirs publics ont mis en place des mécanismes de financements des projets des candidats. Il s'y ajoute la mise en place de deux mutuelles d'épargne et de crédit

2.1.5.5. Intégration régionale et synergie des politiques

Dans le domaine de l'intégration économique sous régionale, plusieurs entreprises et produits sénégalais sont éligibles aux mécanismes d'accès préférentiels. Ces avantages sont presque identiques tant au sein de la CEDEAO que de l'UEMOA.

Le nombre d'entreprises et de produits agréés a baissé entre 2007 et 2008, passant respectivement de 22 à 18 et de 105 à 71. Ces nouveaux agréments ont porté en 2008 le cumul des entreprises sénégalaises agréées à la TPC à 218 et celui des produits à 952. En termes d'échange, au niveau de l'UEMOA, la part des exportations progresse alors que celle des importations, en baisse sur longue période.

La libre circulation, qui est effective dans la zone CEDEAO, se renforce au niveau plus restreint de l'UEMOA où plusieurs actions entreprises et mesures prises en 2008, aussi bien sur le plan de l'application des textes communautaires que dans la réalisation des projets d'infrastructures. C'est ainsi que les Directives n°6 et 7/2008/CM/UEMOA du 26 juin 2008 concernant respectivement la libre circulation et le droit d'établissement des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes ressortissants de l'Union ont été adoptées.

Des difficultés persistent encore comme celles relevées sur les exportations du Sénégal vers le Mali sous le prétexte que les entreprises sénégalaises utilisent des régimes douaniers avantageux. Le Sénégal a appliqué dans les délais 50 sur 60 textes adoptés, 43/53 au titre de la CEDEAO et 7/7 pour l'UEMOA. Au titre des projets d'infrastructures à caractère intégrateur, le Sénégal a démarré en 2008 de manière formelle 38 projets sur les 63 du programme Economique régional, soit 60% des projets inscrits.

Dans le secteur d'appui à la création de richesses, presque tous les sous secteurs ont été largement couverts, les apports BCI/PAP étant supérieurs à 100%. Le taux d'exécution est variable avec pour les transports plus de 75% et l'énergie avec près de 60% du fait surtout des engagements de l'Etat. Les pouvoirs publics ont fortement appuyés la micro finance, moyen efficace de lutte contre la pauvreté, plus que les partenaires.

La principale contrainte en matière d'intégration est le retard dans la transposition et l'application des textes l'UEMOA. Dans le cadre du PER, les difficultés notées portent sur la non signature par l'Autorité compétente des textes du cadre réglementaire des activités ainsi que sur l'absence de visibilité et l'insuffisante articulation avec le Programme National de Mise à Niveau.

2.1.6. Conclusion partielle

Les résultats enregistrés dans l'ensemble restent très mitigés pour les secteurs retenus dans l'axe création de richesses. Pour autant le secteur agricole a été performant, le transport, la mobilité et l'énergie ont enregistrés des contre performances au cours de l'année 2008. Somme toute, la croissance économique reste en deçà des attentes et cela risquerait d'affecter négativement les tendances de l'incidence de la pauvreté.

Le secteur primaire, après avoir connu en 2006 et 2007 des baisses respectives de 9,4% et 0,4%, devrait se redresser avec une croissance d'environ 12,7% à la faveur notamment

d'une bonne production en raison essentiellement de la bonne saison des pluies avec des précipitations qui ont progressé en moyenne de 36,7% par rapport à 2007 et sous l'impulsion de la GOANA initiée par le Gouvernement.

S'agissant du secteur secondaire, la croissance est estimée en baisse de 2,7% contre une hausse de 6,2% en 2007. Les principaux sous secteurs ayant connu des baisses sont, outre la production chimique qui tarde à retrouver sa tendance normale malgré la recapitalisation des ICS, les corps gras alimentaires, les conserves, les activités extractives et les BTP. En effet, les activités extractives connaîtraient une baisse de 5,8% en 2008 contre une hausse de 0,4% en 2007. En ce qui concerne les corps gras alimentaires, la baisse est estimée à 40,2% en 2008, suite notamment à la baisse de la production arachidière pendant les deux précédentes années. La production chimique, malgré la recapitalisation des ICS, enregistrerait une baisse de 27,1% en 2008, liée à un recul aussi bien de l'acide phosphorique que de l'engrais, contre une progression de 12,1% en 2007. Quant au secteur des BTP, le dynamisme noté ces dernières années s'est considérablement estompé en 2008 avec une baisse de l'activité estimée à 0,3% contre une hausse moyenne de 9% sur la période 2004-2007. En revanche, la poursuite de la reprise de l'activité de raffinage, malgré la flambée du prix du pétrole, aurait permis d'atténuer la situation. Le sous secteur devrait croître de plus de 52,3% suite à la reprise enregistrée en 2007 (134,7%).

Pour ce qui est du secteur tertiaire, l'activité serait au ralenti en 2008 avec une croissance estimée à 3,5% contre 7,0% en 2007. Cette situation est liée à la baisse des autres services notamment les activités immobilières de 15,7%, après une hausse de 3,7% un an auparavant. La contre performance de ce sous secteur serait liée essentiellement à une insuffisance de la demande notamment pour les besoins de bureaux du fait d'une conjoncture intérieure peu favorable.

Dans cadre de la mobilisation des ressources, c'est dans le secteur primaire, que les difficultés ont le plus été senties avec entre autres les ponctions budgétaires. Le taux d'exécution des ressources allouées par l'Etat s'est établi en retrait par rapport à 2007 et reste en deçà de celui des PTF.

S'agissant des allocations budgétaires de l'année 2008 pour le secondaire, elles ont été modestes, suivant la prévision du PAP/DSRP. Les activités tertiaires ont eu des taux de couverture qui dépassent la programmation du PAP du fait à la fois des efforts de l'Etat et de l'apport des bailleurs. De manière générale, le taux d'exécution resté faible, est induit par une insuffisance dans la mobilisation des ressources allouées par l'Etat, notamment dans le cadre des projets.

Globalement des efforts soutenus ont pu être faits dans la couverture des besoins financiers de l'axe1 pour l'année 2008. Les allocations du BCI ont pu couvrir à hauteur de 170% les actions prioritaires du DSRP en terme de prévisions. Cette bonne performance de mobilisation s'est estompée à travers les taux d'exécution des ressources qui n'a pu atteindre que 74% dans l'ensemble de l'axe création de richesses. Les ressources financées par les partenaires au développement ont été mieux exécutées avec un taux de 79% contre 69% pour les ressources de l'Etat.

II.2. Axe « Accélération, Promotion de l'accès aux services sociaux de bases »

L'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base relève d'une forte réponse à la demande sociale et joue un rôle primordial dans le relèvement de la productivité de l'économie. La mise en valeur du capital humain occupe une place centrale dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le Sénégal a fortement progressé dans ce domaine ces dernières années, et cette progression s'est poursuivie en 2008 malgré le contexte économique défavorable.

2.2.1. Education et Formation

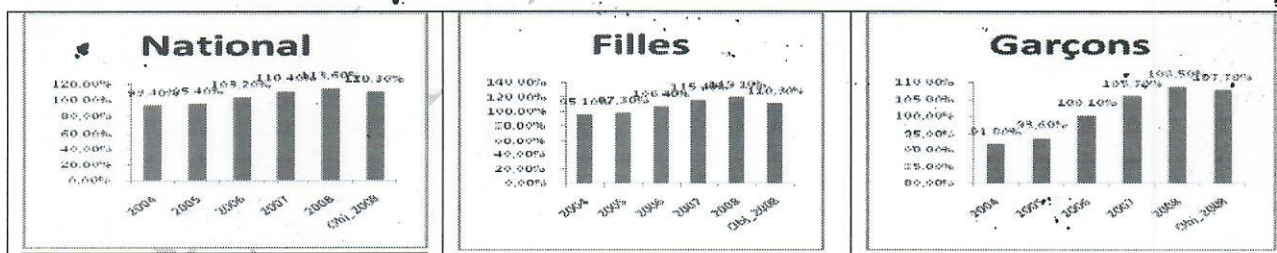
Le sous-secteur de l'éducation et de la formation constitue une forte priorité pour le Sénégal. Il dispose d'un programme stratégique de long terme le PDEF, décliné en politique sectorielle.

Enseignement préscolaire et promotion de l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental

L'examen de l'accès, tel qu'il s'exprime à travers le taux brut d'admission et le taux brut de scolarisation, fait ressortir globalement un effort d'enrôlement continu.

En effet, le taux brut d'admission au CI qui est passé de 110,4% en 2007 à 113,6% en 2008, dépassant même les prévisions. Cette progression résulte d'un taux d'admission des filles (115,4% en 2007 contre 119,1% en 2008) plus important que celui des garçons (105,7% en 2007 contre 108,5% en 2008).

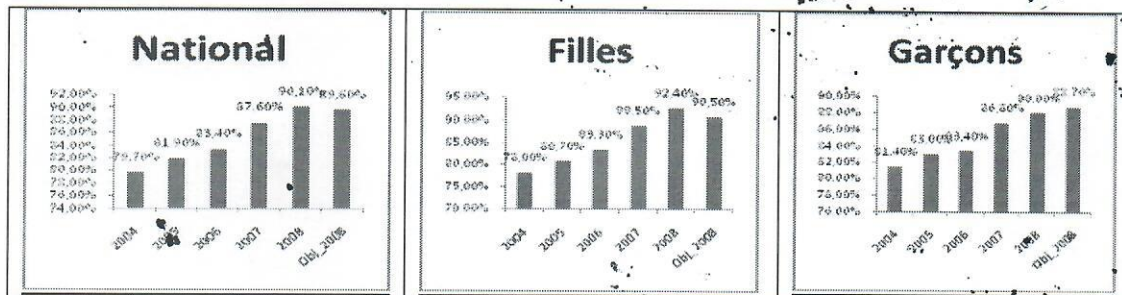
Figure 4 : Evolution du taux brut d'admission au CI



Sources : Rapport revue Education 2009

Quant au taux brut de scolarisation, il a suivi la même tendance allant de 87,6% en 2007 à 90,1% en 2008, dépassant également les prévisions. Chez les filles (88,5% en 2007 à 92,4% en 2008), les résultats ont été meilleurs que chez les garçons (86,8% en 2007 à 88% en 2008).

Figure 5 : Evolution du taux brut de scolarisation

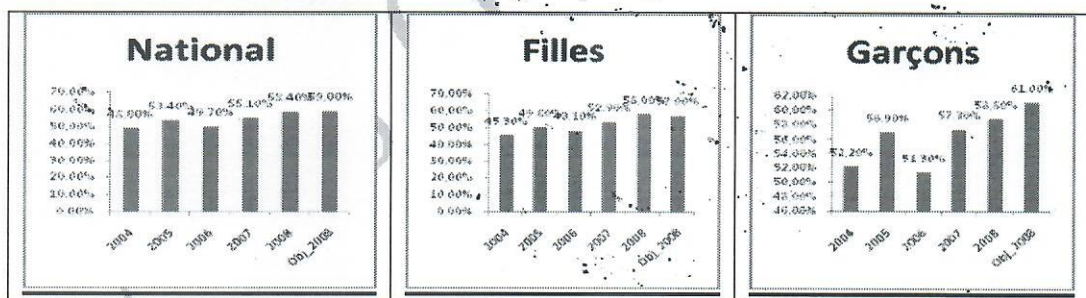


Sources : Rapport revue Education 2009

Cette baisse de la demande s'explique par la contre performance des programmes de construction qui a considérablement limité l'accès et favorisé le développement des salles de classes sous abri provisoires (16,3% du réseau en 2008 contre 14,8 % en 2007). En effet, aucune classe n'a été réceptionnée (beaucoup de chantiers arrêtés pour cause de décomptes non réglés aux entrepreneurs adjudicataires) en 2008, contre 750 en 2007. Parmi les difficultés qui contrarient l'effort de construction de classes, sont repertoriées notamment les ponctions budgétaires, la lenteur des procédures de passation des marchés publics et la défaillance du dispositif de suivi des constructions.

Quant à l'achèvement du cycle primaire¹, le taux d'achèvement s'est établi à 58,4% en 2008, dépassant son niveau de 2007 (55,1%), mais légèrement plus bas que le niveau prévu (59% en 2008). Celui des filles a dépassé son objectif avec un bon satisfaisant. Le rythme de progression du taux d'achèvement chez les garçons est resté faible, ce qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif ciblé en 2008 (61%).

Figure 6 : Taux d'achèvement



Sources : Rapport revue Education 2009

Promotion d'une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation

¹ Efficacité du système éducatif au niveau du primaire

Concernant la qualité, le ratio manuel par élève s'est stabilisé en 2008 restant ainsi en deçà des cibles.

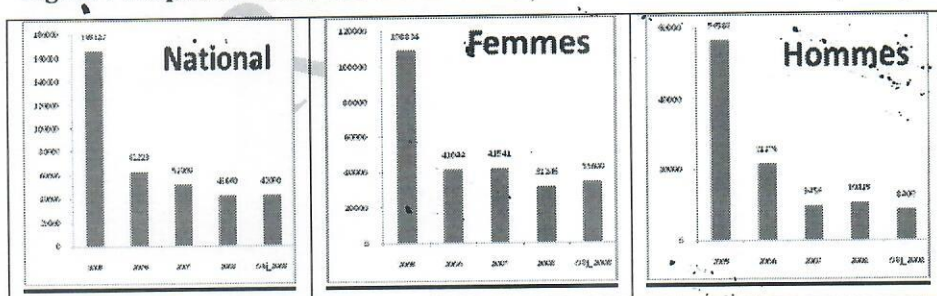
Par ailleurs, le taux de transition entre le moyen et le secondaire a légèrement progressé. Quant aux taux de réussite aux examens, ils ont augmenté légèrement, s'établissant à moins de la moitié des candidats pour les élèves de la dernière année élémentaire et le BFEM, et un peu plus de la moitié pour le Baccalauréat. Cette faiblesse peut être imputée à la disponibilité des intrants de qualité comme les manuels mais aussi les perturbations des processus pédagogiques. Les pertes de quantum horaires induites par les grèves d'enseignants ou d'élèves ne permettent pas au système de mener ses programmes à terme.

La gestion déconcentrée et décentralisée des ressources humaines et financières est satisfaisante. Le bilan de cette gestion de proximité du personnel a été satisfaisant, même si par ailleurs, l'encadrement et les examens professionnels des maîtres ont souffert de la grève des Inspecteurs de l'enseignement.

Lutte contre l'analphabétisme et promotion des langues nationales.

Dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, un enrôlement global de 41660 apprenants a été enregistré en 2008. Cette réalisation présente un net repli par rapport à celle enregistrée en 2007, avec une baisse de 9340 individus en valeur absolue, soit une hausse de 18,3% en valeur relative, sur la période, sans atteindre l'objectif de 2008. L'effectif des femmes qui représente 75%, a baissé de 24,7%, tandis que celui des hommes enregistre un accroissement de 10% de leur part dans le stock des enrôlements, et dépasse l'objectif fixé.

Figure 7 : Alphabétisation : Evolution des effectifs



Sources : Rapport revue Education 2009

Sur le plan opérationnel de l'exécution des programmes, les contraintes suivantes ont été recensées : (i) perturbation de l'espace scolaire par les grèves des Enseignants, des Inspecteurs et des élèves ; (ii) l'insuffisance de la qualification d'un nombre important d'enseignants et (iii) l'insuffisance des manuels dans l'enseignement général et (iv)

l'obsolescence ou l'absence d'équipements des ateliers dans la Formation Professionnelle et Technique.

Le Programme Décennal de l'Education et de la Formation, qui est le cadre unifié de programmation, d'exécution et d'évaluation des investissements dans le secteur de l'éducation et de la formation, a été élaboré sous une tutelle unifiée pour l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation. Le démembrement des ministères en charge de l'éducation et des lourdeurs administratives n'ont pas permis un bon fonctionnement des organes de gestion participatifs du programme.

Promotion de la formation professionnelle orientée vers le marché du travail

Concernant l'éducation qualifiante, grâce au secteur privé, les effectifs se sont établis à près de 6% dépassant les prévisions. La faiblesse du taux d'exécution des constructions et réhabilitations prévues dans le BCI, l'obsolescence des équipements et l'insuffisance de postes de travail fonctionnels en sont les principaux facteurs explicatifs dans le public. Enfin, l'on remarquera l'essentiel des enrôlements se fait à Dakar, qui abrite 70% de l'effectif global de 2008.

Cependant, la formation professionnelle et technique manque d'équipements dans les ateliers d'apprentissage.

Programmation et exécution financière des PP

Le secteur est sous CDSMT qui constitue le cadre de programmation financière à moyen terme du PDEF, articulée aux stratégies éducatives.

La programmation du BCI couvre largement les prévisions du DSRP, plus de 26% que prévu. L'exécution du BCI a été très faible (38,1%). Ainsi, les ressources internes n'ont exécutées qu'à hauteur de 21%.

La faible exécution budgétaire des ressources internes n'a pas permis de réaliser certaines activités importantes. Cette contre performance est certainement due en partie par : (i) la faible prédictibilité de certaines ressources programmées dans le CDSMT ; (ii) faible maîtrise des procédures de passation de marchés, persistance de la diversité des procédures, retard dans la mise en place des ressources (Fonds de Dotation) de nombre de Collectivités locales.

2.2.2. Santé et Nutrition

Le sous-secteur de la santé constitue une priorité. Dans le cadre des OMD, trois objectifs lui sont consacrés. L'approche macroéconomique montre aussi son importance pour l'élévation de la productivité de tous les autres secteurs. L'année 2008 a été marquée par l'élaboration du PNDSII (2009-2018), pour prendre en charge les OMD.

Qualité, accès et offre de services de santé dans les régions les plus pauvres

Pour l'accès aux services de santé, le **taux de consultation primaire globale** (curative et préventive) est à 58% en 2008², soit une baisse par rapport à 2007 (60%). Ceci s'explique notamment la difficulté que les populations rurales rencontrent pour accéder aux services de santé pour les services spécialisés dont les structures de référence sont implantées à Dakar ou au niveau des capitales régionales.

Ces dernières années les programmes de vaccination n'ont cessé de réaliser des taux dépassant 80%, en particulier, la proportion des enfants de 0-11 mois complètement vaccinés.

En 2008, les locaux de dix (10) régions médicales ont été construits ou réhabilités. Toutefois, les nouvelles régions médicales (Matam, Kédougou, Sédhiou et Kaffrine) ne sont pas encore dotées de locaux. Les brigades régionales d'Hygiène, à l'exception de celles de Matam, Kolda et Saint-Louis, ne disposent pas de locaux fonctionnels et adaptés.

Les contraintes dans le secteur de la **santé** sont d'abord d'ordre institutionnel et portent entre autres sur les aspects suivants : (i) le retard dans l'exécution des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de santé et la non fonctionnalité de certaines structures sanitaires de référence (bloc SONU, CREN,...) ; (ii) la difficulté de fidéliser le personnel qualifié dans les zones difficiles ; (iii) la faible implication et/ou capitalisation de l'apport du secteur privé ; (iv) la vétusté de la logistique et les ruptures de stocks de vaccins et de médicaments essentiels et inexistence de certains médicaments spécifiques aux affections chroniques dans les structures publiques de santé.

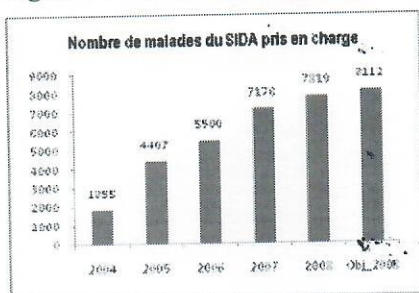
Prévention et prise en charge du VIH/SIDA

Concernant certaines maladies infectieuses comme le SIDA, il est observé une mise en œuvre satisfaisante des stratégies retenues.

Les résultats portant sur la fréquentation des CDVA et SDVA et la prise en charge des malades se sont établis tous à des niveaux supérieurs aux prévisions. Le **nombre de personnes fréquentant les CDVA et SDVA** s'est accru de 59,75% en 2008, alors qu'il était prévu une augmentation de 22,73% (93703 en 2007 contre 149 689 en 2008). L'engagement dans la lutte et la décentralisation du dépistage dans les postes de santé ont eu un effet positif sur l'identification des malades. Des difficultés persistent encore avec le faible niveau de traitement ARV des malades dans le Sud où la prévalence reste forte et la faiblesse du dépistage des groupes vulnérables. Les résultats s'expliquent par l'importance des ressources mises à disposition, d'une part, l'intégration des stratégies multidimensionnelles, d'autre part.

² Donnée provisoire : les statistiques du quatrième trimestre et les données sur les consultations dentaires ne sont pas encore comptabilisées.

Figure 8 : Evolution de la prise en charge des malades du SIDA

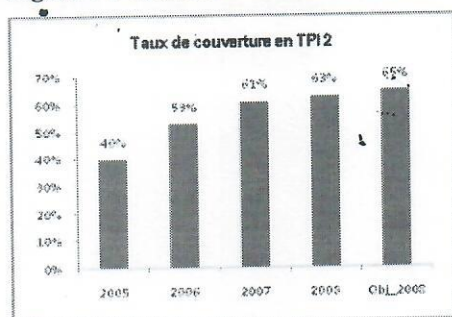


Sources : Rapport revue Santé 2009

Prévention et lutte contre le paludisme

S'agissant de l'objectif d'amélioration de la **prévention et la lutte contre le paludisme**, le **taux de couverture en TPI 2 réalisé en 2008 est de 63%** et a augmenté par rapport à son niveau de 2007 (61%). Mais, il reste en dessous de la cible de 65% de 2008³.

Figure 9 : Taux de couverture en TPI 2



Sources : Rapport revue Santé 2009

Quant au taux de morbidité proportionnelle palustre qui, pendant plus de 10 ans a stagné entre 33 et 35%, s'est retrouvé ces deux dernières années, sous la barre des 25%, ce qui traduit les efforts considérables fournis pour faire reculer le paludisme. Ceci s'explique notamment par un nouveau traitement contre le paludisme. Ce traitement est réputé plus efficace et accessible aux pauvres, avec un coût de 150 FCFA chez les enfants et 300 FCFA chez les adultes.

Santé maternelle et infanto-juvénile

La lutte contre les mortalités maternelle et infanto-juvénile se poursuit à travers la mise en œuvre de la feuille de route multisectorielle 2006/2015. Ainsi, les résultats enregistrés sont satisfaisants par rapport aux objectifs fixés.

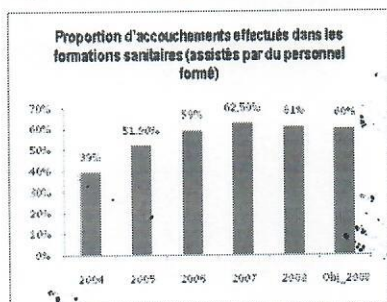
Le taux de consultation prénatale est passé de 74% en 2007 à 88,23% en 2008. La couverture a donc progressé de manière significative. Les prévisions de l'année sont

³ L'explication pourrait résider dans le mode de calcul de la couverture et non dans les performances intrinsèques du secteur.

atteintes traduisant une utilisation satisfaisante des structures de santé pour la consultation prénatale.

Quant à la **proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires** (assistés par du personnel formé), elle est passée de 62,5% en 2007 à 61% en 2008. Malgré cette légère baisse, l'objectif de 2008 a été atteint.

Figure 10 : Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires

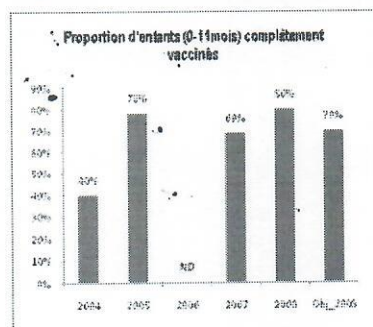


Sources : Rapport revue Santé 2009

Ce résultat est dû à la poursuite de l'implantation de blocs opératoires au niveau des centres de santé rendant disponibles les SONUC (soins obstétricaux et néonataux d'urgence complets).

En 2008, 80% des **enfants de 0 à 11 mois étaient complètement vaccinés**. Ce taux a connu une baisse par rapport à 2007 (89%). Toutefois, cette réalisation dépasse de 10 points l'objectif de 2008 (70%). Le **taux de vaccination PENTA3** est de 88% en 2008 et baisse de 6 points comparativement à la situation de 2007 où le taux affichait une performance de 94%. Là encore l'objectif de 2008 a été atteint.

Figure 11 : Taux d'enfants complètement vaccinés



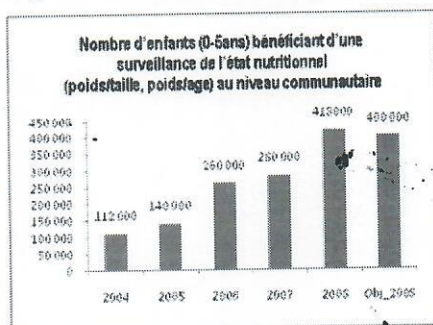
Sources : Rapport revue Santé 2009

Situation nutritionnelle des femmes et des enfants

Le nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel au niveau communautaire a atteint 400 000 en 2008, contre 280 000 enfants en 2007, soit une augmentation de 49,3%. La performance enregistrée en 2008 dépasse également l'objectif fixé pour l'année 2008.

Il faut noter que la phase II (2007- 2011) du PRN se poursuit et l'objectif est d'étendre son expérience à plus grande échelle, notamment en milieu rural. Cependant des disparités régionales ont été notées. En ce qui concerne les cas de malnutrition parmi les enfants suivis, les régions de Diourbel et Saint-louis ont enregistrés les taux les plus élevés. La tendance est à la baisse dans les autres régions, les taux les plus faibles dans les régions de Kaolack et Dakar. Cependant, les données des régions de Kolda, Matam et Ziguinchor ne sont pas enregistrées du fait d'un faible taux de complétude.

Figure 12 : nombre d'enfants 0-5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel



Sources : Rapport revue Santé 2009

De manière globale, les bons résultats du secteur de la Santé s'expliquent également par le partenariat qui a été initié avec les ONG, jugé positif. L'apport du privé en matière de santé n'est pas optimisé. Il subsiste encore à cet égard des limites dans la politique de contractualisation. Celle-ci n'est pas encore véritablement fonctionnelle. Il n'existe pas encore, à proprement parler de cadres formels de collaboration Public – Privé.

Du point de vue de la mise en œuvre du PND5-I, il a manqué de là cohérence et de la précision quant au rôle des différents acteurs. Cette limite a été à l'origine de plusieurs dysfonctionnements tels que le non respect des délais de livraison des plans opérationnels annuels, le manque de description des procédures de validation de ces plans, et l'insuffisance des financements mobilisés pour leur exécution. Le suivi a été rendu difficile par l'absence d'un plan de suivi évaluation.

Les contraintes qui entravent la bonne exécution des activités de nutrition relèvent, entre autres, de : (i) la faiblesse des ressources financières pour la mise en œuvre de certains programmes jugés prioritaires ; (ii) la difficulté de mobilisation des ressources financières et les lourdeurs dans les procédures (le manque d'harmonisation des procédures des

partenaires au développement, lourdeurs dans le processus de remboursement des prestations servies.

2.2.3. Habitat et Cadre de vie

Au rythme actuel de mise en œuvre des programmes, la production de logements est en deçà du scénario retenu par le plan d'investissement pour l'atteinte des OMD.

Situation des bidons villes et les habitats précaires

Les résultats enregistrés en 2008 ont été faibles. En effet, le nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relogées connaît une nette baisse par rapport à 2007. Il est passé de 57 mille (57 000) à 27 mille sept cinquante (27 750) entre 2007 et 2008. Le nombre attendu en 2008 était de 57 000 personnes.

De manière générale, au plan réglementaire, plusieurs codes sont adoptés ou en cours, comme le code de l'Urbanisme où la partie législative est approuvée et la partie réglementaire dans le circuit d'approbation, le code de l'assainissement en cours d'adoption et le code de la construction en préparation.

Le développement de la promotion immobilière privée a également renforcé la production de logements des sociétés immobilières publiques dans la promotion de l'habitat planifié. Les promoteurs immobiliers privés, acteurs importants de la production de logements, ont mis en œuvre plusieurs programmes soit de terrains viabilisés, soit de logements sociaux dans les zones de Kounoune, Sébikotane, Ndiakhirate, Rufisque, Grand Mbao, Keur Massar, Bambilor et à Ziguinchor.

Cependant, ils sont aujourd'hui confrontés à des problèmes de gestion liés à l'importance de leurs charges d'exploitation, l'insuffisance des financements adéquats et surtout l'absence de financement d'un parc locatif qui peut, non seulement, améliorer leur gestion financière mais surtout réguler l'ensemble du marché du logement. De plus, les délais nécessaires pour réaliser les différentes étapes d'un projet immobilier, sont trop longs. La production locale de matériaux de construction reste limitée.

Le secteur de l'habitat souffre d'un manque de maîtrise du marché foncier, caractérisé aujourd'hui par la spéculation. Par ailleurs, les produits mis sur le marché ne sont pas de bonne qualité du fait, entre autres, d'une absence de qualification et de classification des entreprises qui opèrent dans le domaine.

La superficie totale des espaces verts aménagés sur l'ensemble du territoire pour l'année 2008 est de 2000 hectares, soit un taux de 3,55 m² par habitant, largement en deçà de la norme OMS de 10 m² par habitant. Sur six projets en cours, un seul a été finalisé en 2008.

Par ailleurs, plusieurs Régions disposent d'un schéma régional d'aménagement (SRAT) du territoire (Fatick, Thiès, Louga, Diourbel et Ziguinchor) en 2008. Les régions qui n'ont pas

encore réactualisé leur SRAT sont Dakar, Saint-Louis, Tambacounda et Fatick. A ceux là, il faut ajouter les nouvelles régions de Kédougou, Sédhiou et de Kaffrine.

En termes de contraintes, il faut noter que l'absence de dispositifs de suivi évaluation au sein des services opérationnels en charge de l'habitat et de l'aménagement du territoire explique les difficultés dans le renseignement de certains indicateurs, pour rendre compte des performances.

2.2.4. Environnement et Ressources Naturelles

Un objectif majeur de ce secteur est de promouvoir un développement durable en renversant la tendance à la dégradation des ressources environnementales.

Gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité

En matière de promotion d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité, il a été procédé au suivi périodique de l'effectif des espèces, au dénombrement de l'avifaune. Néanmoins, les prévisions de 2008 n'ont été que partiellement réalisées.

Dans le secteur de **l'Environnement et ressources naturelles**, le déficit de communication, d'information et de sensibilisation par rapport aux rôles et responsabilités des différents acteurs sont des freins au développement du secteur. Les autres contraintes du secteur sont : l'absence d'un mécanisme de gestion de la transversalité du secteur, la faible implication du secteur privé, l'insuffisance de l'application effective du transfert de compétences en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux collectivités locales, la faiblesse de la connaissance et de l'application d'instruments juridiques de gestion de l'environnement tels que le code de l'environnement, le code forestier, le code de la chasse et de la faune ; l'insuffisance de ressources humaines.

Lutte contre la désertification et sauvegarde la faune et la flore

Dans le cadre de la lutte contre la désertification et la sauvegarde de la faune et de la flore, les efforts de reforestation (reboisement, mise en défens, régénération naturelle, aménagement pour la production durable des forêts) ont permis de porter le **ratio reforestation/déboisement à 1,25. Ce dernier a atteint l'objectif de 2008.**

La quantité de biomasses végétales ravagées par les feux de brousse a augmenté de 2007 à 2008 en passant de 753.900 à 952900. Soit une hausse de 26,4%.

Les actions réalisées en matière d'aménagement forestier, ont permis de domicilier à partir de 2008 la totalité du quota de charbon de bois dans les zones aménagées. Pour cette année, le plan d'aménagement participatif de la forêt de Kandiator (54:179 ha) a été finalisé. La quantité de charbon de bois tirée des zones aménagées est évaluée à 67,61%. Ce niveau d'exécution s'explique par l'évacuation des dépôts de la campagne 2007, les

difficultés de déplacement des exploitants classiques des zones non aménagées vers les nouvelles zones aménagées et la précocité de l'installation de l'hivernage.

En termes de reconstitution, de conservation et de protection des ressources forestières, de la faune et de son habitat, les réalisations provisoires sont chiffrées à 12.896 ha de terres reboisées, 2997 km de pare-feux ouverts et 5251 km entretenus, 4680 ha de mise en défens et 2948 ha de régénération naturelle assistée. En matière de suivi des feux de brousse, en 2008 la quantité de biomasse consommée par les feux de brousse est évaluée à 952.900 tonnes de matière sèche.

Lutte contre les pollutions, nuisances et risques

Dans le cadre de la lutte contre les effets pervers des activités économiques sur l'environnement, **17% des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatifs aux études d'impact environnemental ont été mis en œuvre et suivis.**

La quantité de gaz à effet de serre (CO₂) a été maintenue à un niveau acceptable. Un réseau de surveillance de la qualité de l'air est mis en place. En matière de contrôles techniques effectués sur l'observation des règlements par les établissements classés 260 ICPE ont fait l'objet d'une inspection pour une amélioration.

Sauvegarde de l'environnement marin et côtier

Dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement marin et côtier d'importants travaux ont été entreprises pour protéger le trait de côte contre l'érosion côtière. Pour l'exercice 2008 les travaux de protection ont porté sur 730 mètres linéaire. Ce qui dépasse largement les 500 mètres prévus pour 2008. Ce dépassement est dû à la situation de débordement de la mer qui a prévalu au niveau de Thiawléne à Rufisque.

Par ailleurs, des études sur la gestion intégrée du littoral ont été validées et les travaux de consolidation des ouvrages par enrochement (Rufisque, 315 m linéaire) et la porte du millénaire (200 m linéaire) et de protection du talus à Popenguine (90 m). Pour la lutte contre la dépollution de la baie de Hann 140 000 mètres carrés de plage nettoyés dans la plage Thiaroye et 192 000 mètres carrés de plage dépollués dans la commune d'arrondissement de Hann Bel Air sont entretenus.

Valorisation des ressources sauvages

En matière de valorisation des ressources sauvages, des efforts importants ont été faits dans le sens d'une bonne évolution des recettes générées par les activités dans le secteur. A cet effet, 40 microprojets d'apiculture durable sans feu ont été mis en place, 40 foyers améliorés ont déjà été mis à la disposition des populations et 500 autres sont en cours de confection pour 15 villages.

2.2.5. Eau et Assainissement

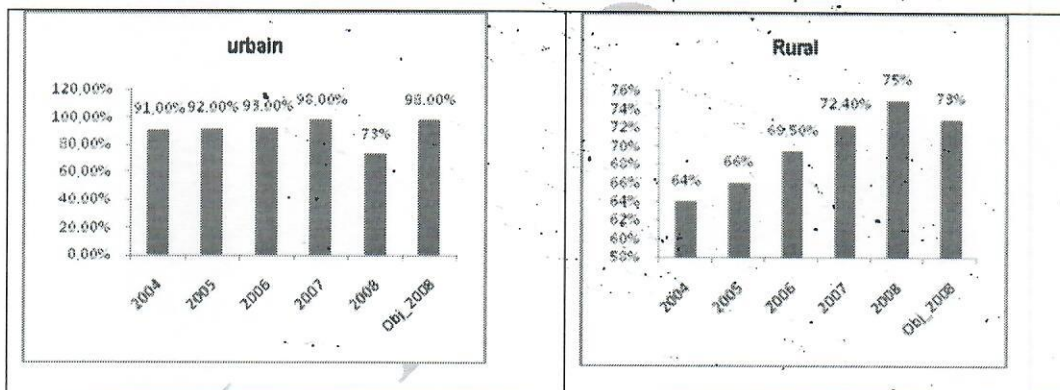
Le secteur Eau et Assainissement, à travers le Programme eau potable et assainissement pour le Millénaire vise à un accès total à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes les populations résidentes au Sénégal. Pour la mise en œuvre du programme, un cadre unifié a été mis en place pour surmonter l'éclatement du secteur entre différents ministères. La loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement (SPEA), a été promulguée le 24 septembre 2008. La concession accordée sur l'eau par l'Etat à l'opérateur national va à son terme et en milieu rural, le transfert de la gestion des ouvrages à des opérateurs privés constitue un grand défi à relever.

Accès à l'eau potable

Les objectifs d'accès à l'eau potable ont été atteints en 2008. En effet, le **taux d'accès global à l'eau potable en milieu urbain** (par bornes fontaines et par branchements domiciliaires) se maintient au niveau élevé de 98% déjà atteint en 2007.

Quant à celui en milieu rural, il est estimé à **75,5% en 2008** contre 72,4% en 2007, soit une progression de 3,1 points, dépassant l'objectif de 2008 (73%).

Figure 13 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable



Sources : Rapport de la revue annuelle 2009 du PEPAM

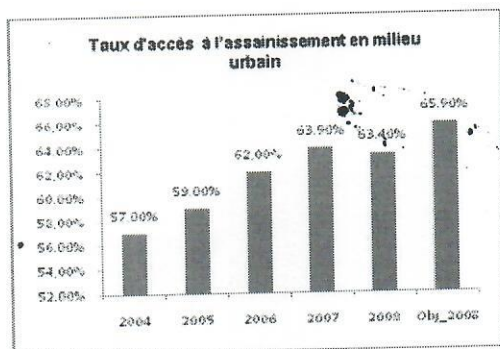
Ainsi, les activités opérationnelles ont permis de réaliser 16 515 branchements supplémentaires (dont 8.305 branchements sociaux et 8.210 branchements ordinaires) contre 13 744 en 2007 soit une progression de 20%. Ainsi, 165 000 personnes supplémentaires ont amélioré leur accès à l'eau potable par branchements domiciliaires en 2008, soit une progression de 3% du taux d'accès par branchements.

Le taux de panne des forages ruraux motorisés est passé de 88% en 2007 à 90,3% en 2008, soit une progression de 2 points, même si le renouvellement des ouvrages de captage n'a pas été total, particulièrement au niveau de la zone centre.

Des insuffisances techniques ont été relevées dans les capacités de certaines entreprises occasionnant des retards importants dans la finalisation des travaux.

Accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et des eaux usées et pluviales en milieu rural et urbain.

L'objectif d'amélioration de l'accès à l'assainissement n'a pas été atteint en 2008. En effet, le **taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 63,9 % en 2007 à 63,4% à fin 2008**. On constate une baisse de 0,5 point par rapport à fin 2007 et de 2,5 points par rapport à l'objectif de 2008 qui était de 65,9 %.



Sources : Rapport de la revue annuelle 2009 du PEPAM

Ce résultat s'explique par le retard lié à la réalisation d'une station de pompage à Guédiawaye qui aurait permis de réaliser les 1 400 branchements restants du projet de densification du réseau mais aussi par les retards sur la mise en service des systèmes semi-collectifs. De plus, on a noté une lenteur dans la réalisation du projet GPOBA compte tenu des montants importants de participation initiale demandés aux populations. Aussi, les réalisations non comptabilisées d'ouvrages individuels dans les nouveaux lotissements et habitations individuelles non déclarés à l'ONAS expliquent également ce résultat.

Quant au taux d'accès à l'assainissement en milieu rural, il a été de 27,5% en 2008 contre 26,8 % en 2007, soit une hausse de 0,7 point.

Le taux de dépollution est passé de 18% en 2007 à 25,2 % en fin 2008 soit 1,2 point au dessus de l'objectif fixé en 2008 qui était de 24%, et un progrès de plus de 7 points comparativement à la situation de l'année précédente. L'augmentation enregistrée tient du fait de l'amélioration de la capacité de traitement en 2008 mais aussi de celle des rendements épuratoires liée à l'augmentation de la capacité de la station d'épuration de Cambérène.

2.2.6. Conclusion partielle

La mesure de l'Indice synthétique d'accès aux services sociaux de base en milieu rural, permettrait une appréciation plus nette de l'impact des efforts fournis dans les domaines sociaux et surtout en faveur du monde rural. Toutefois, on peut noter que depuis la mise en œuvre du premier DSRP et avec les débuts de réalisation des actions prioritaires du DSRP, le taux d'électrification rurale a augmenté, le rythme de construction d'école a

connu une accélération, de même que les structures sanitaires, d'eau potable et d'assainissement. Cela devrait nous permettre de considérer que l'indicateur a bien évolué dans le sens d'améliorer l'indice d'accès aux services sociaux de base.

Dans l'ensemble de l'axe « amélioration de la promotion de l'accès aux services sociaux de base », les résultats peuvent être jugés très satisfaisants pour 2008. Dans le secteur de l'éducation, presque tous les indicateurs se sont bien comportés en s'inscrivant en hausse, même si dès fois l'objectif reste à être atteint

Pour la santé, les progrès notés dans l'ensemble garde une bonne tendance. Tous les indicateurs ont pu se maintenir au rythme à l'exception du taux de vaccination. Cela ne nous empêche pas d'être optimiste avec les niveaux de couverture vaccinale et le rythme de consultations primaires curatives. Au niveau de l'assainissement, les tendances sont bonnes malgré le fait que des efforts importants doivent être faits pour l'accès des ménages à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées, qui devient un problème persistant.

Les ressources programmées ont relativement bien couvert les attentes et cela traduit fortement la volonté des acteurs tels que l'Etat et les Partenaires, à agir dans les domaines couverts par l'axe stratégique n°2 du DSRP. Malheureusement, les niveaux d'exécution restent encore faibles pour l'ensemble et cela ne milite pas du tout pour une bonne poursuite des objectifs fixés. Comme cela a été noté l'année dernière, les efforts d'exécution sont plus notés avec les PTF qu'avec l'Etat, en dehors des secteurs de l'Education et du cadre de vie. Dans l'ensemble, le taux d'exécution du BCI a été moyen pour cet axe stratégique, avec un taux de 57,26%, dont 41% pour l'Etat et 79,51% pour les bailleurs.

De manière spécifique, la programmation du BCI montre l'effort additionnel de l'Etat et des bailleurs dans le secteur de la nutrition est de 13% par rapport aux prévisions du PAP.

Quant au secteur Cadre de vie et l'habitat, l'effort additionnel consolidé (BCI) de l'Etat et des bailleurs dans est le plus élevé de l'axe_2 du DSRP, avec 44% de plus que prévu. Le financement est essentiellement fait par l'Etat. L'exécution financière est restée toutefois très moyenne (58,6%).

Pour le ministère en charge des ressources naturelles et de l'environnement il y a eu un effort additionnel par rapport aux prévisions du DSRP. Cependant, le taux d'exécution du BCI reste également moyen (à peine 50%).

Pour le secteur de l'Eau et de l'assainissement, la programmation du BCI est juste équivalente à la prévision du DSRP. L'exécution reste élevée (84% pour l'assainissement et 101,5% pour l'eau potable). Les ressources internes n'ont été exécutées qu'à hauteur de 36% en 2008 pour le secteur de l'eau potable.

Une des difficultés réside dans les lenteurs très souvent notées dans les procédures de passation de marchés, avec des retards importants dans les délais et dans l'exécution. Ces contraintes contribuent à affaiblir les capacités d'exécution financière du secteur et partant les performances en matière d'absorption des ressources allouées. Au niveau de l'assainissement rural, les niveaux actuels de mobilisation de financement, des délais d'instruction des nouvelles requêtes, des capacités de réalisation des entreprises et des mécanismes opérationnels, les simulations dans le sous-secteur démontrent que les objectifs réalistes seraient de 41% en 2015.

II. 3 Axe « protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes »

Pour relever les défis de cet axe, diverses initiatives sectorielles ont été prises par l'ensemble des acteurs, à travers une série de mesures : des lettres de politique sectorielles sur la sécurité sociale, l'équité et l'égalité de genre, le développement, la mise en place du conseil de la sécurité sociale, et des actions en faveur de certaines catégories vulnérables comme les personnes handicapées et les retraités, la mise en place de mutuelles de santé.

L'effort de programmation budgétaire de l'axe a presque doublé par rapport aux prévisions du DSRP. Cependant, l'exécution a été très moyenne, avec 48,2% en 2008, dont 46% pour l'Etat et 64% pour les PTF.

2.3.1. Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale

En matière de **lutte contre l'évasion sociale et la promotion et la prévention des risques sociaux**, les actions prioritaires retenues tournent autour de la mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale, du renforcement du dispositif de régulation de la sécurité sociale par la COSRISS, de la consolidation et de l'élargissement du champ de couverture pour inclure des prestations en cas de chômage involontaire et assurer une assurance sociale aux sénégalais de l'extérieur. Un programme opérationnel de lutte contre l'évasion sociale a été préparé.

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière de prévention des risques sociaux, des acteurs sociaux ont bénéficiés de sessions de formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Pour le renforcement des capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux, la tutelle des IPM a initié un plan de réforme systémique englobant les objectifs stratégiques du DSRP_2 notamment : (1) les voies et moyens pour l'extension de la couverture médicale des IPM passant entre autres par la lutte contre l'évasion sociale ; (2) la mise à jour du cadre réglementaire des IPM (3) la pérennisation des IPM garantie par leur assainissement.

L'objectif du **relèvement du niveau de pensions à 50% entre 2002 et 2011**, a déjà été atteint en 2008. Des mesures ont été prises dans le cadre des réformes paramétriques au niveau des organismes de retraite et ont permis d'aboutir à un assainissement des équilibres actuariels au FNR et à un relèvement progressif des pensions au niveau de l'IPRES.

Des contraintes ont été identifiées au niveau de cette composante. Elles sont notamment liées : au retard dans la formulation et la mise en œuvre d'une lettre de politique sectorielle « travail et sécurité sociale » et du programme de lutte contre l'évasion sociale ; au manque de données statistiques fiables relatives aux travailleurs du secteur formel privé ; à l'absence de cadre permanent de concertation, de mise en œuvre et de suivi des actions de cette composante ; au manque de données statistiques exhaustives relatives à l'assurance maladie obligatoire lié à la faible organisation des IPM.

2.3.2. Extension de la Protection sociale :

Le défi lié à l'extension de la protection sociale a suscité une réelle dynamique dans la recherche de réponses appropriées aux niveaux des acteurs concernés dont les populations cibles elles-mêmes, à travers la poursuite de l'objectif de **renforcement des mutuelles de santé et à l'amélioration du système d'assurance-maladie**. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre pour matérialiser les orientations stratégiques, mais force est de reconnaître qu'on est encore loin de relever les défis relatifs à l'exclusion de la majorité de la population des systèmes actuels de protection sociale.

Dans la mesure où les systèmes actuels de sécurité sociale n'assurent qu'à peine la couverture sociale de 20% de la population totale, le principal défi à relever est d'assurer un taux de couverture plus conséquent à moyen terme en optant pour l'extension de la protection à d'autres catégories socioprofessionnelles.

A cet effet, une stratégie nationale d'extension de la couverture du risque maladie (SNECRM)⁴ a été définie en 2008.

Concernant la couverture maladie des personnes âgées de 60 ans et plus au Sénégal (environ 650 000)⁵, 30% seulement bénéficient de couverture sociale assurée par l'IPRES et le FNR.

Pour le Plan SESAME, en application depuis 2006, l'Etat a consenti 800 millions de FCFA en 2008 pour un cumul de 2,2 milliards depuis 2006. Deux centres spécialisés en gériatrie ont été réhabilités.

Concernant le développement des nouvelles initiatives, chaque régime a prévu un plan de financement pour la mise en place des régimes d'une part, et d'autre part une subvention pour la pérennisation du régime pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture. Un décret instituant un régime de protection sociale agro-sylvo-pastorale a été signé en 2008. Le régime pour les ruraux a obtenu une inscription budgétaire pour 2008 de l'ordre de 310

⁴ Source : Stratégie nationale d'Extension de la Couverture du Risque Maladie – Aout 2008

⁵ Source : rapport plan SESAME 2008 (DR COUME – IPRES)

millions pour la mise en œuvre du plan d'action, même si ces ressources n'ont pas été débloquées.

Quant au régime des routiers, il souffre encore d'un défaut d'ancrage institutionnel et de portage politique. Néanmoins, il a pu franchir des étapes importantes de sa mise en œuvre débouchant sur son démarrage effectif en février 2008. La mutuelle sociale des travailleurs des transports routiers a signé des conventions avec des hôpitaux et centres de santé de Dakar.

En termes de **principales contraintes**, celles identifiées sont liées au : (i) défaut de mobilisation des ressources budgétaires ; (ii) défaut de portage institutionnel ; (iii) retard dans la mise en œuvre des régimes de couverture sociale dans le secteur agricole.

2.3.3. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes :

Pour une **promotion de stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux**, il a été entrepris, en 2008, une série d'activités de renforcement des capacités des acteurs. Ainsi, des parlementaires (30 sénateurs et députés) ont été formés et un réseau des parlementaires en réduction des risques de catastrophes est mis en place. Un guide d'un système d'alerte précoce, communément appelé SAP, a été élaboré.

Dans le cadre de la **coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes**, la plateforme nationale de **réduction des risques et catastrophes**, cadre institutionnel intersectoriel pour la gestion de tels risques et catastrophes, a été instituée par le décret 2008-211 du 04 mars 2008. Elle joue un rôle d'interface entre les différents acteurs concernés et sert de cadre de concertation et d'harmonisation des interventions pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes.

Le plan de contingence national pour la **maîtrise des accidents industriels majeurs et les inondations**, bénéficiant du soutien de plusieurs partenaires, a été arrimé au plan ORSEC et mis en œuvre lors des inondations de l'hivernage 2008. Ces inondations ont concerné plus de 250000 familles et causé d'importants dégâts, avec 88 écoles et 12 postes de santé sous les eaux. Les moyens financiers dégagés par l'Etat en 2008 s'élève à près de 6 milliards FCFA.

Dans le cadre de la **couverture des risques agricoles**, une étude prospective sur l'articulation entre changement climatique et risques agro-sylvo-pastoraux et un plan de communication et de mobilisation sociale a été réalisée.

Par ailleurs, le Commissariat à la Sécurité alimentaire et le Fonds de Solidarité nationale ont mené des opérations de distributions gratuites de vivres, d'aliments de bétails et de petits matériels de première urgence pour un montant global 11,2 milliards.

L'assistance sociale aux groupes vulnérables a vécu un dynamisme avec les inondations allant d'une prise en charge temporaire pour leur alimentation, leur hébergement avant leur relogement définitif dans la zone assainie du Plan Jaxaay. Pour ce qui concerne les zones

inondables restructurées, 389 quartiers sinistrés ont été recensés. Par ailleurs des PTF ont apporté leur soutien matériel et financier.

Le Fonds de Solidarité Nationale a permis d'assister 26 802 familles sinistrées en matériel et vivres (665 tonnes de riz) en 2008 dans le cadre du plan ORSEC.

Le volume financier mobilisé par l'Etat dans le cadre des fonds de solidarité nationale et de calamité est passé de 2 milliards de FCFA en 2007 à 2,35 milliards en 2008. Les collectivités locales ont par contre des difficultés à contribuer. La reconstitution du stock de sécurité alimentaire a bénéficié d'importantes dotations passant de 2,7 milliards en 2007 à 11,5 milliards F.CFA en 2008. Cette hausse s'explique par l'aide au monde rural en 2008.

La politique de Réduction des Risques de Catastrophe nécessite alors une vision globale et doit être accompagnée de mécanisme de coordination des institutions. L'éclatement entre de multiples services et organismes n'est toutefois pas profitable à un traitement rapide du risque qui devrait systématiquement faire appel à une coordination institutionnelle, et une rapidité dans la riposte.

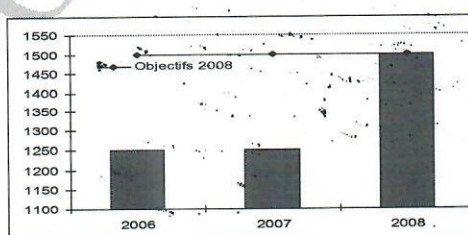
Cela implique un type de gouvernance reposant sur l'information et la participation de tous les acteurs. Les populations, qui sont les premiers à être affectées par les catastrophes, ont du mal à s'approprier la problématique de la réduction des risques de catastrophe.

2.3.4. Protection sociale et suivi des groupes vulnérables

De nombreuses interventions de l'Etat appuyées par les partenaires au développement et la société civile contribuent à la protection des groupes vulnérables au Sénégal.

Dans le cadre de la protection et le suivi des groupes vulnérables, l'objectif de 2008 a été atteint. En effet, le **nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources (assistance sociale), s'élève à 3 745, doublant même l'objectif de 2008 (1500).**

Figure- 14 : Nombre de ménages vulnérables allocataires



Sources : Ministère Famille (reprendre le graphe)

Pour améliorer de l'accès aux services sociaux par les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit, un programme d'appui par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles en faveur des familles pauvres a été mis en œuvre à travers le transfert de ressources aux groupes cibles.

En effet, des programmes spécifiques sont mis en œuvre en faveur des groupes vulnérables et des indigents, notamment : (i) la gratuité des accouchements et des

césariennes ; (ii) l'accès gratuit aux antirétroviraux ; la gratuité des médicaments antituberculeux ; la subvention sur les coûts des traitements antipaludéens, diabétiques, anticancéreux, de l'insuffisance rénale, des cardiopathies ; le traitement gratuit du paludisme grave chez les enfants et les femmes enceintes et le prix subventionné des moustiquaires imprégnées ; la subvention pour la prise en charge des indigents ; la gratuité des soins aux aveugles et aux membres de leur famille.

D'autres actions pour l'accès aux services sociaux de base ont été réalisées, notamment la construction et l'équipement de services sociaux dans le domaine de l'éducation et de la santé (l'école de Ndiabène Gandiole), les cases de santé de Darou Rahma et de Bélinaybé.

Pour améliorer le ciblage, le suivi-évaluation et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables, des actions ont été engagées et/réalisées en 2008. C'est ainsi que dans le cadre de l'appui au dispositif de suivi évaluation des projets et programmes de lutte contre la pauvreté, il a été réalisé la conception et la mise en place d'un Système de Suivi Opérationnel de Lutte contre la Pauvreté articulé à un système multisectoriel d'information sur la pauvreté impliquant l'ensemble des acteurs.

L'objectif dudit système est de supporter les opérations de gestion et de suivi du programme national de lutte contre la pauvreté, pour créer un outil multifonctionnel et modulaire autour du volet suivi du DSRP et articulé à l'Observatoire des Conditions de Vie des Ménages et du Développement Humain. Un système d'information et de suivi évaluation de la pauvreté (SISE) a été mis à jour et paramétré. Une base de données a été réalisée et le ciblage des CPDV. Le système de suivi évaluation au niveau régional a été installé.

En matière de ciblage 200 relais communautaires ont été formés en 2008 contre 21 en 2007, soit une progression de 89,5%. Cette performance montre l'importance que revêtent le ciblage et le suivi des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

Par ailleurs, il a été conduit une revue des systèmes de protection sociale et des scénarii établis pour des systèmes de cash transfert tenant compte de la capacité du pays. De plus une étude de faisabilité technique et financière pour une protection sociale universelle des familles ayant des enfants est disponible.

La principale contrainte de la composante « **protection sociale et le suivi des groupes vulnérables** » réside dans : (i) faible taux de tirage sur les ressources extérieures au profit des groupes vulnérables (moins de 50% des ressources prévues a été décaissé en 2008) ; (ii) méconnaissance des mécanismes de mobilisation des ressources PTIP par plusieurs services de l'Etat.

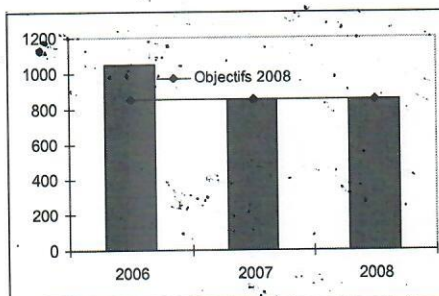
Il y a également la faible capacité technique en planification, suivi, évaluation et gestion des programmes.

- **personnes handicapées**

En ce qui concerne la prise en charge des personnes handicapées, il n'y a pas de progrès notable. En effet, **le nombre de personnes handicapées appareillées s'est stabilisé à 850 en 2008, même si c'est qui était attendu. Il avait le même niveau en 2007.** Les programmes de réadaptation à base communautaire (RBC) ont intéressé 150 GIE en 2008 contre 120 en 2007. Le volume de financements octroyés aux personnes handicapées s'élève à 150 millions FCFA en 2008, contre 120 millions en 2007.

Quant à la loi d'orientation sociale, elle n'a pas enregistré d'évolution, aucun dispositif n'a encore été mis en place.

Figure 15 : Nombre handicapés appareillés



Sources : Ministère Famille

• Personnes âgées

Pour ce qui est de la catégorie sociale personnes âgées, des réalisations ont été enregistrées à travers les interventions du projet d'appui à la Promotion des Aînés (PAPA) a démarré ses activités avec une inscription au BCI de 108 millions FCFA en 2008 qui ont été entièrement mobilisés. La revalorisation et le paiement des pensions des personnes retraitées selon une fréquence bimestrielle et non plus trimestrielle sont parmi les mesures qui contribuent aussi à la protection et au bien-être des aînés. Le nombre de personnes âgées allocataires de ressources a été de 130 en 2008 contre 182 en 2007, soit une baisse de 52 bénéficiaires. Quant au volume de financements octroyés aux personnes âgées, il n'y a pas eu d'augmentation entre 2007 et 2008, le montant est resté à 100 millions FCFA.

• Jeunes

S'agissant des initiatives de protection sociale en faveur des jeunes, des actions entreprises concernent : (1) le programme « Jeunes dans les fermes Agricoles » (JFA); (2) le programme d'équipement de 16 ateliers des Maisons de l'Outil et de création d'un réseau de 13 Entreprises de Boulangeries; (3) le programme de création et de fonctionnement de 5 « Ecoles Atelier » à Saint-Louis et enfin le programme « Initiative pour l'Accès des Jeunes aux TIC contre la Fracture numérique et en faveur de la création d'Emplois ».

• D'autres initiatives ont été enregistrées notamment avec le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ) qui a permis de financer 125 microprojets en faveur des jeunes pour un

montant de 25 millions FCFA. Ce fonds s'est renforcé avec le Programme « Tout Petit Crédit », pour lequel, les conditions d'accès sont plus souples avec des taux d'intérêt plus bas. Ainsi, 897 jeunes ont bénéficié de formation en entrepreneuriat, 757 plans d'affaires ont été élaborés.

Au total, 920 jeunes ont pu trouver un travail temporaire et 200 000 jeunes et adolescents ont été sensibilisés sur la santé de la reproduction et obtenu des services avec un financement de 42 millions FCFA.

Dans le cadre de l'accès aux services de protection et de soutien, des actions suivantes ont été initiées : (i) pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA, 219 061 personnes touchées, 206 618 dépistées du VIH dont 130 positifs, 6 212 clients reçus par les sages femmes ; 6252 clients reçus par les assistants sociaux ; (ii) En ce qui concerne l'animation économique qui consiste essentiellement à informer les jeunes des opportunités de formation, d'insertion et d'émigration légale, l'ANEJ a accueilli, informé, orienté 4706 jeunes en 2008 ; (iii) s'agissant de la formation des jeunes, de nombreuses activités ont été menées entre autres dans les domaines des TIC, en entrepreneuriat, en mécanique et conduite automobile, aux techniques de montage et finition en stylisme et modélisme et en prestations de premier secours.

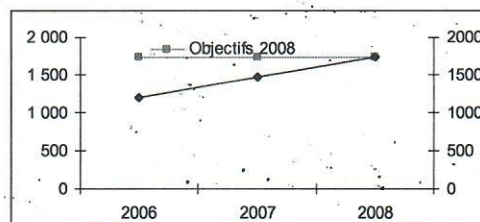
- **Enfants en situation de vulnérabilité**

Concernant le groupe enfants en situation de vulnérabilité, plusieurs initiatives ont été mises en place durant l'année 2008.

Il faut ajouter que pour les enfants en situation de vulnérabilité, la Direction du Travail et de la Sécurité Sociale a retiré, au cours de la période de septembre 2007 à février 2008, 3 061 enfants des pires formes de travail. Par ailleurs, 6 028 ont été empêchés d'être employés dans les pires formes de travail, soit au total 9 269 enfants.

Dans le cadre la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité, l'objectif de 2008 a largement été atteint. En effet, le nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio éducatif a passé de 1462 en 2007 à 13 108 en 2008, dont 1731 par GINDDI, 4191 par PLTRFTE, 3 061 par DTSS et 4215 par DESPS.

Figure 16 : Nombre enfants retirés des pires conditions



Sources : Ministère Famille

Durant les semaines de promotion à l'enregistrement des enfants à la naissance tenues dans les départements de Ranérou, Gossas et Mbacké en 2008, 8 854 enfants de 0-1an ont été déclarés et 16 385 enfants de 0 à 18 ans ont eu leurs requêtes établies.

En 2008, 1020 enfants en situation de vulnérabilité ont bénéficié de services d'éducation formelle, non formelle, qualifiante, d'assistance judiciaire, de santé, de nutrition, d'habillement, de fournitures scolaires. Soixante (60) enfants de 3 à 5 ans issus de familles vulnérables ont été pris en charge par le centre de sauvegarde de Pikine-Guédiawaye.

S'agissant de l'existence de textes juridiques conformes aux instruments juridiques internationaux souscrits, une étude d'harmonisation des textes a été validée.

Dans le cadre de la prise en charge des enfants par des structures, 8 centres (polyvalent, de sauvegarde, d'adaptation, AEMO) ont été réhabilités, équipés ou construits, pour une somme de 2,157 milliards de FCFA, le paiement des allocations annuelles aux tuteurs judiciaires a été de 4,639 milliards. Le centre GINDDI a financièrement assisté 4 191 enfants issus de familles pauvres.

- **Femmes en situation de vulnérabilité**

Pour les femmes en situation de vulnérabilité, des progrès substantiels ont été enregistrés en 2008 dans le domaine de la lutte contre les pratiques néfastes faites aux filles et aux femmes par le renforcement de la coordination des activités mises en œuvre et la conduite d'une revue détaillée. Concernant l'abandon de l'excision, environ 1000 nouveaux villages ont adhéré au principe grâce à des ONG.

- **Personnes déplacées et réfugiés**

Les initiatives en faveur des Personnes déplacées et réfugiées sont menées en partie par l'ANRAC qui a bénéficié d'un financement de 9 milliards FCFA des PTF dans le cadre du PARC, tandis l'Etat a consenti une contrepartie de 200 millions de FCFA.

Des activités ont permis le retour et la réinsertion de 100 familles du département de Ziguinchor, à travers l'appui à la reconstruction et à l'équipement des habitations, des infrastructures communautaires de base (écoles, puits etc.), l'appui en vivres, la dotation de kits agricoles pour un montant de 213,2 millions de FCFA.

- **Population**

Pour l'amélioration de la coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de population, 225 millions CFA ont été mobilisés dans le BCI 2008.

2.3.5. Conclusion Partielle

La mise en œuvre des actions prioritaires relevant de la Protection sociale reste encore timide malgré tous les efforts déployés en 2008. Le ratio de couverture des besoins en

2008 a été globalement satisfaisant mais les niveaux d'exécution des ressources programmées n'a pas été fameux, expliquant ainsi la faiblesse des réalisations d'activités.

En ce qui concerne la Protection sociale, l'analyse de la situation actuelle a permis de relever les contraintes citées plus haut et de formuler les recommandations qui aillent, entre autres, dans le sens d'accompagner de manière plus soutenue la mise en œuvre des plans d'actions et d'inscrire la protection sociale dans les priorités en se fixant comme objectif d'atteindre un ratio budgétaire pour le gouvernement.

En termes de financement, la composante « Réforme et Renforcement des Systèmes formels de Sécurité sociale » a obtenu en 2008 une très bonne programmation financière de la part de l'Etat (2,182 milliards de FCFA), même si l'exécution est très faible (33,86%).

S'agissant de l'extension de la Protection sociale, il faut noter qu'elle bénéficie d'une inscription de près de 4 milliards de FCFA dans le BCI de 2008, par une programmation des PTF. Le taux d'exécution du BCI pour la composante est de 64%. L'Etat n'a pas exécuté ses ressources programmées.

Le montant global affecté en 2008 à des groupes vulnérables (ménages, femmes, PVVIH,...) s'élevait à 138 millions de FCFA.

En définitive, la prise en compte des actions prioritaire de cette axe s'est améliorée en 2008 par rapport à 2007, mais d'importantes actions restent à faire pour accroître la mobilisation des ressources pour ce secteur.

II.4. Axe « bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif »

Dans cette partie, la revue couvre la gouvernance économique et financière, judiciaire et locale. La mise en œuvre de l'axe « Bonne gouvernance, développement décentralisé et participatif » a enregistré des résultats satisfaisants.

2.4.1. Gouvernance économique et financière

La bonne gouvernance (à travers le PNBG) et le plan d'actions PEFA, constituent les leviers des actions retenues par le DSRP en vue de conforter l'État de droit dans une société démocratique et l'efficacité et la transparence dans la gestion économique et sociale.

Dans ce cadre de l'amélioration de la qualité du service public, la loi d'orientation sur les agences d'exécution a été votée par le parlement et devrait être promulguée incessamment. Les textes d'application ont fait l'objet de partage et seront adoptés après l'adoption de la loi.

Un processus de rationalisation des structures administratives est en cours à la suite des constats suivants : (i) une augmentation inconsidérée des coûts de gestion ; (ii) une duplication des structures ; (iii) une instabilité des départements ministériels ; (iv) une

incohérence du regroupement des missions dévolues aux ministères ; (v) une frustration crescendo des agents de l'Etat. Ces activités sont prises en charge par le projet (PRECABG) qui n'a pas encore bouclé son financement.

Après la revue en 2007 des performances de son système de gestion des finances publiques à travers un exercice PEFA, un plan d'action PEFA (2008-2010) a été adopté et mis en oeuvre **afin de répondre aux besoins d'amélioration de la gestion des finances publiques. A ce titre**, plusieurs textes organiques ont été pris pour l'organisation institutionnelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

En matière d'**allocation stratégique des ressources, les pouvoirs publics poursuivent leurs** efforts de protection des dépenses au profit des secteurs sociaux et de **mise en oeuvre d'une budgétisation fondée sur les stratégies publiques**, avec treize ministères sectoriels mis sous CDSMT, depuis 2006. Ainsi, la part du budget des Ministères sous CDSMT est passée de 33% en 2007 à 49,3% en 2008⁶.

La généralisation des CDSMT se heurte aux contraintes suivantes : (i) l'inexistence d'un programme sectoriel dans certain département ministériel, assorti d'objectifs et d'indicateurs de résultats clairement définis ; (ii) la non réalisation d'une revue des dépenses sectorielles pour mettre à plat la politique d'allocation des ressources qui a prévalu avant l'entrée du ministère dans le processus ; (iii) la faible capacité technique dans les domaines de la gestion des politiques publiques et du cycle de vie des projets de développement ; (iv) la difficulté à identifier les indicateurs de mesure des résultats et l'absence de système permanent d'information ; (v) l'insuffisance dans la détermination des plafonds budgétaires annuels.

La programmation du BCI de 2008 couvre largement les prévisions du PAP/DSRP. La programmation et l'exécution financière des objectifs sont relativement élevées. Les besoins du PAP ont été presque triplés par le BCI. La programmation financière des PTF n'a pas couvert leurs prévisions du PAP, tandis que l'Etat a multiplié par six ses prévisions du PAP.

Concernant le **renforcement et l'amélioration du système de recouvrement des recettes fiscales, malgré** une situation difficile en 2008 le recouvrement a porté sur près de 94,41%. Cette performance s'explique notamment par la réforme institutionnelle de la DGID, le transfert des fonctions de recouvrement du Trésor à la DGID, la bonne collaboration entre la DGID et la DGD, la mise en place du Systèmes Intégrant de Gestion des Impôts et Taxes (SIGTAS) et la mise en place effective d'un interface entre les systèmes d'information des trois administrations financières (DGID, DGD et DGCPT).

Exécution budgétaire

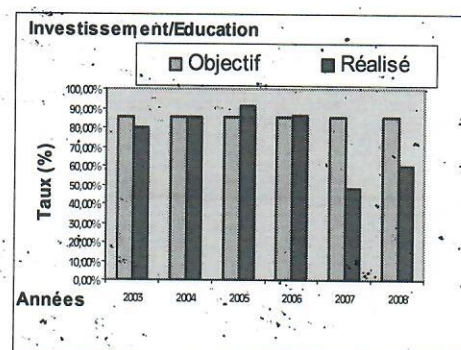
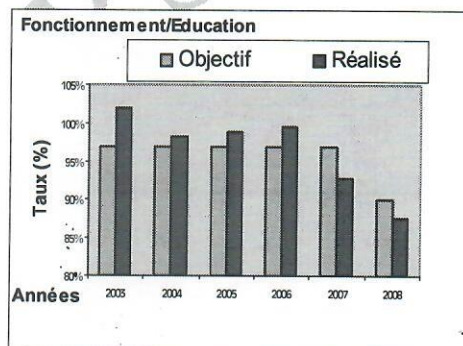
⁶ Pour rappel, la part du budget des Ministères sous CDSMT était de 28% en 2006. Elle est estimée à 54,35% en 2009.

L'exécution budgétaire, le taux d'exécution du budget (ressources internes) est ressorti en 2008 à près de 72% en raison de l'exécution satisfaisante du budget d'investissement de l'ordre de 91%, contre près de 61% pour le fonctionnement.

Le paiement des arriérés au secteur privé a sans doute contribué à l'amélioration de l'exécution budgétaire et financière de 2008, par rapport à 2007. En effet, compte tenu des difficultés qui ont eu un impact négatif sur l'activité du secteur privé, le Gouvernement a adopté en août 2008 un plan d'action destiné à redresser rapidement la situation. Il s'est engagé à éliminer les arriérés de paiements intérieurs au sens de la définition UEMOA, et maintenir d'ores et déjà un encours de zéro en permanence, dès les premiers mois de 2009.

Au niveau ministères sectoriels, trois départements affichaient des taux relativement faibles :

- Le Ministère des Affaires Etrangères, avec 34,6%. Ce faible taux est surtout lié à la contre performance du budget de fonctionnement avec 20,5% contre 100,5% pour le budget d'investissement.
- Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat de l'Hydraulique Urbaine, de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement a affiché un taux de 48,99% dont 47,59% pour le budget d'investissement et 71,04% pour le budget de fonctionnement.
- Les **Ministères en charge de l'Education nationale** ont connu également des taux d'exécution relativement moyen. En effet, le Taux d'exécution du budget des ministères en charge de l'Education nationale est ressorti à moins de 60%. **Le Budget de fonctionnement a été exécuté à 87,7% en 2008 contre 92,78% en 2007. Ce taux d'exécution n'a pas atteint l'objectif de 2008 (90%). De même, le taux d'exécution du budget d'investissement a été de l'ordre de 60,08% en 2008. Bien qu'ayant connu une nette progression par rapport à 2007 (47,82%), il n'a pas atteint l'objectif de 2008 (85%).**

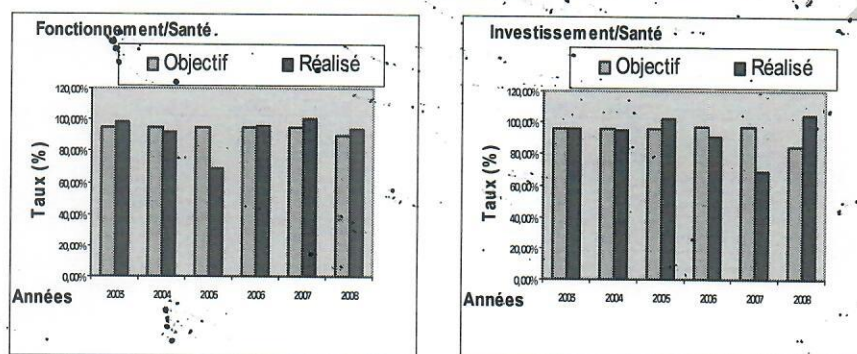


Sources : SIGFIP/DGF

Le reste des ministères sectoriels ont exécuté leur budget à des niveaux satisfaisants.

- Le **Ministère Santé et de la Prévention** a connu une bonne exécution de son budget global (fonctionnement + investissement). Cette performance est expliquée par l'exécution de son budget d'investissement qui a atteint un taux de 105,43% pour devenir largement supérieur, non seulement par rapport à son niveau de 2007 (68,59%) ,mais également son niveau prévu en 2008 (85%). Par contre, le **taux d'exécution du budget de fonctionnement** étant à 93,9% en 2008, a connu une légère baisse par rapport à son niveau de 2007 (99,43%), mais a dépassé son niveau prévu pour 2008 (85%).

Figure 17 : Taux d'exécution budgétaires de la Santé



Sources : SIGFIP/DGF

- Le Ministère de la Justice a connu un taux d'exécution de son budget de plus de 100%. Son budget d'investissement a été largement exécution (5871,80%), dû notamment par le paiement des arriérés de paiements (la dotation finale de 2008 est de 24 048 615). Quant à son budget de fonctionnement, il a été exécution à près de 75%.
- Le Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales a connu un taux d'exécution de son budget très satisfaisant en atteignant 105,14%, dû notamment par la performance de l'exécution du budget d'investissement avec 129,4%. Le budget de fonctionnement a connu une exécution de plus de 80%.

Quant au **taux d'exécution du BCI, il est estimé à 68,15% en 2008**. Le taux d'exécution des ressources des PTF (78,7%) est ressorti supérieur à celui de l'Etat (61%) : Pour les taux d'exécution des objectifs stratégiques du DSRP, l'axe4 a enregistré le taux le plus élevé avec 75,4% contre 73,10% pour l'axe1, 57,26% pour l'axe2 et 48,17% pour l'axe3.

Tableau 1: Taux d'exécution du BCI en 2008

AXES DSRP	Etat	Bailleurs	Total	Exécution du BCI par axe stratégique du DSRP
Axe1	69,33%	77,14%	73,10%	
Axe2	40,76%	79,51%	57,26%	
Axe3	45,73%	63,94%	48,17%	
Axe4	71,13%	93,20%	75,40%	
Total	60,94%	78,69%	68,15%	

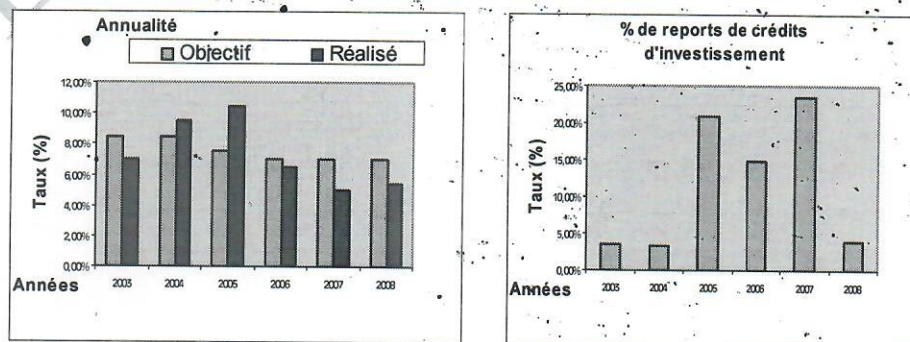
Sources : DDI et DCEF (PTIP-2008-2010)

Il faut à noter que l'exécution budgétaire avait rencontré d'importantes difficultés en 2008, avec un encours de retards de paiement à fin octobre 2008 de 174,9 milliards de FCFA. Les difficultés liées à l'exécution budgétaire se sont traduites par une ponction d'environ 100 milliards de FCFA sur les budgets de fonctionnement et d'investissement sur ressources internes, ce qui a réduit les capacités d'offres de services publics.

En août 2008 un plan d'action destiné à redresser rapidement la situation a été adopté. Il s'agit essentiellement d'assainir les finances dont la déconcentration de l'ordonnancement du budget auprès de six ministères « gros dépensiers », la poursuite de la modernisation du système de gestion de la solde et des pensions, la limitation de l'utilisation des procédures dérogatoires puis de la suppression de toute possibilité de recours aux avances de trésorerie et la limitation des virements de crédits à 10% fixé par la loi organique portant sur les lois de finances.

Dans le cadre du respect de l'orthodoxie financière, le taux d'annualité budgétaire a été établi à 5,43% en 2008 contre 5,01% en 2007, en légère dégradation sur la période, mais l'objectif fixé pour 2008 (moins de 7%) a été atteint. Le régime des reprises et reports de crédits et d'engagement a été simplifié. Le pourcentage de report de crédits d'investissement de la gestion budgétaire de 2008 sur celle de 2009 est de 4%. L'objectif de ne pas dépasser les 5% a été atteint.

Figure 18 : Evolution du taux d'annualité budgétaire



Sources : DGF et DCEF

- **Bon niveau d'endettement**

L'encours total de la dette publique en 2008 s'est établi à 26% du PIB contre 23,7% du PIB en 2007, soit largement en dessous de la norme de 70% retenue par l'UEMOA.

Dans le cadre de la **transparence budgétaire**, le Gouvernement a mis en œuvre le nouveau Code des Marchés Publics (CMP) en 2008. La passation et l'exécution des marchés publics ont été marquées par le démarrage de la mise en œuvre du Code des Marchés Publics (CMP).

Au cours de cette première année, la DCMP et l'ARMP se sont attelées à la mise en place des outils de gestion et de régulation des marchés publics. La durée moyenne de passation de marchés publics est de 129 jours en 2008. L'objectif recherché (inférieur à 150 jours) a été largement atteint. **Le nombre de marchés gré à gré affichait un taux de 6%**. Par ailleurs, de nombreuses activités de formation des acteurs ont permis de couvrir le champ d'application du CMP, après l'adoption en mars 2008, d'un Plan d'Actions Global de Formation sur les Marchés (PGAFM) intégrant un cadre de planification stratégique et opérationnel (2009-2011).

L'opérationnalisation du Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMP) consacre l'effectivité de la transparence dans la préparation, l'exécution de l'achat et le bon fonctionnement de la régulation illustré par le nombre de décisions rendues par le comité de règlement des différends et d'arrêtés de résiliation de marchés. Le système renseigne également sur les attributions de marchés et sur l'ensemble des décisions rendues par le comité de règlement des différends de l'ARMP, illustrant un bon fonctionnement de la régulation des marchés publics.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de la transparence budgétaire, le gouvernement a procédé à la réorganisation des conditions dans lesquelles les agences autonomes de l'Etat peuvent être créées, suivies et contrôlées, la maîtrise des flux de financement extérieurs, et la prévisibilité des transferts de l'Etat aux collectivités (FDD/FECL et Décentralisation du BCI).

Cependant, la non préparation des autorités contractantes dans l'application du nouveau **code des marchés** et la non opérationnalité des nouvelles structures chargés de gestion du CMP (ARMP, la DCMP, les CM et les CPM) et la non disponibilité des outils de gestion des procédures de passation étaient des contraintes d'application efficace du CMP.

Contrôle externe de la gestion budgétaire par la Cour des Comptes et l'Assemblée Nationale, la réalisation de la vérification externe de la gestion des finances publiques par la Cour des Comptes n'est pas encore effective. **Le Nombre de projets de lois de**

règlement reçus par la cour des comptes par rapport au retard cumulé est passé de deux (2) en 2007 à trois (3) en 2008 (2002, 2003 et 2004).

Par ailleurs, le pourcentage des comptes de gestion reçus par la Cour des Comptes est passé de 17,60% en 2007 à 14,40% en 2008.

En 2008, 10 assistants parlementaires ont été recrutés pour accompagner les députés de la commission des finances de l'Assemblée et du Sénat durant les sessions budgétaires. Des formations ont été organisées à l'intention des deux institutions de contrôle : (i) deux sessions de formation portant respectivement sur la « **loi de Règlement et le compte des administrations financières et générales** » et sur le « **contrôle du suivi budgétaire** » et ; (ii) En ce qui concerne la Cour des comptes, les formations ont porté sur « **l'audit de la dette publique** », « **l'éthique et la déontologie** » et « **la gestion du courrier administratif** ».

Le système d'information sur l'exécution des opérations financières projets et programmes est opérationnel bien qu'il ne couvre pas tous les apports des bailleurs de fonds, en dépit de leurs engagements. Sa publication reste limitée. Les situations d'exécution budgétaire publiées sur le site manquent d'exhaustivité. Les dépenses de personnel sont en retard dans le SIGFIP qui ne retrace pas les situations d'exécution financières des services autonomes ou déconcentrées.

Pour **améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion de ses finances publiques** et ses procédures d'exécution des marchés publics, le Gouvernement met en œuvre de nombreuses réformes dont la plupart ont été initiées suite à l'évaluation CFAA/CPAR⁷. La revue des performances de son système de gestion des finances publiques à travers un exercice PEFA a donné lieu à un plan d'action PEFA (2008-2010)⁸. La mise en œuvre des réformes budgétaires et financières a été satisfaisante en 2008. D'ailleurs, des efforts financiers importants ont été consentis en 2008 pour accélérer les réformes économique, budgétaire et financière.

2.4.2. Gouvernance judiciaire

La gouvernance judiciaire, prise en charge par le Programme Sectoriel Justice (PSJ), prend en compte l'ensemble des préoccupations du secteur. Il contribue à réformer et moderniser la Justice afin de la rendre apte à remplir sa fonction essentielle de régulation économique et sociale et à jouer pleinement sa partition dans la lutte contre la pauvreté. Les actions prises visent l'efficacité, l'accessibilité et la lutte contre la corruption.

Au titre de l'efficacité, le délai de délivrance du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) est ressorti à 24 heures en 2008 contre un objectif de 48 heures. Quant aux délais

⁷ Rappel des dates et contenus

⁸ Préoccupations est d'intégrer l'ensemble des mesures et plans et engagements pris en la matière – CFAA/CPAR, Déclaration de Paris, ACAB, ISPE8, etc.

moyens de traitement des dossiers pénaux, ils sont de 6 mois et 3 ans respectivement pour les dossiers délictuels et les dossiers criminels. Les actions qui sous tendent ces résultats sont : (i) la mise en place d'une chambre spécialisée en matière commerciale au niveau de la Cour d'appel et du Tribunal Régional de Dakar et (ii) la prise de mesures pour une application plus rigoureuse, dans toutes les juridictions, des dispositions du décret du 31 décembre 2007 sur la mise en état.

Un recensement de l'ensemble des textes pour une adaptation de la législation aux besoins de l'environnement des entreprises et à l'évolution des affaires (code du travail, des investissements, miniers, des impôts, des douanes) est en cours.

Pour faciliter l'accès à l'assistance judiciaire et améliorer l'aide juridictionnelle, un fonds d'une dotation budgétaire de 200 millions de FCFA a été mis en place. Des maisons de justice et des bureaux d'information des justiciables, d'accueil et d'orientation ont été créés (2008).

Concernant le cadre institutionnel, des études ont démontré que l'actuelle carte judiciaire est inadaptée. En conséquence un important programme visant à créer une justice de proximité par l'implantation au niveau de chaque commune d'une maison de justice a été initié. Une redistribution des compétences entre les juridictions notamment en matière administrative, pénale, civile, sociale et commerciale est engagée. Le système d'information judiciaire est en cours de renforcement.

Pour le renforcement du statut des Magistrats, des fonctionnaires et des moyens de l'institution judiciaire, un important chantier de réformes des textes relatifs à l'organisation et au déroulement des carrières de ses personnels judiciaires est en cours. L'effort de recrutement annuel sur la période 2008/2010 va porter annuellement sur le recrutement de 20 auditeurs de Justice et 50 élèves greffiers.

Dans le cadre de la Lutte contre la corruption, la Commission Nationale de Lutte Contre, la Non Transparence, la Corruption et la Concussion (CNLCC) n'a été saisie d'aucun cas avéré en 2008. Elle a reçu cependant 15 réclamations en 2007 contre 10 en 2008 soit une tendance à la baisse. Elle a procédé au niveau national et régional, en présence de toutes les forces vives et des Sociétés civiles régionales, à des initiatives d'information et de sensibilisation.

Pour la gouvernance judiciaire, il s'agit de la faiblesse de la CNLCC, qui réside dans son incapacité de s'auto saisir et en conséquence ne connaît donc que des réclamations qui lui sont soumises par les citoyens.

2.4.3. Gouvernance locale

Le cadre institutionnel et organisationnel est marquée par la réforme territoriale, avec la création de nouvelles collectivités locales : (i) 3 régions ; (ii) 49 communes (dont 3

communes d'arrondissement avec l'érection de Thiès en Ville) et ; (iii) 48 communautés rurales.

En application des recommandations des assises nationales de 2008, quatre (04) études portant sur le statut de l'élu local, le statut de la fonction publique locale, la réforme des communes d'arrondissement et l'étude sur la fiscalité propre des régions ont été finalisées. L'application des conclusions a permis d'élaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en conséquence, à l'exception de la fiscalité. Le processus d'élaboration de la charte de la déconcentration est en cours.

Le pilotage stratégique a été marqué par la tenue en 2008 de 02 réunions du Conseil national de développement des Collectivités locales dont une au plus haut niveau. Le PNDL a procédé, en 2008, à la signature de conventions de financement avec 323 Collectivités locales pour la réalisation d'infrastructures socio-économiques et de pistes communautaires. Le PRECOL (Programme de Renforcement et d'Equipeement des Collectivités locales) a déjà signé 29 contrats de ville avec 27 Communes et 2 ententes intercommunales. L'AGETIP, à travers son programme de construction et d'équipement des hôtels communautaires, a construit plus de 60 hôtels.

Les mesures de restructuration des ARD se poursuivent dans l'esprit du nouveau décret et des arrêtés d'application. L'ensemble des ARD sont dotées de personnels techniques adéquats (comptable, spécialiste en passation de marchés, etc.), avec l'appui des FDD et le PNDL.

Dans le domaine de l'harmonisation des appuis techniques et de la planification, un plan national de formation des acteurs de la décentralisation a été élaboré. En attendant son adoption, plusieurs activités de formations ont été réalisées dans divers domaines comme la planification locale, la gestion de l'environnement et sociale, la passation des marchés au profit d'une large gamme d'acteurs. Des manuels d'accompagnement ont été édités à leur profit.

Les collectivités disposent de ressources mises à disposition par l'Etat travers le Programme national de Développement local (PNDL) et le Programme de Renforcement et d'Equipeement des Collectivités locales (PRECOL), en plus des moyens traditionnels que sont le Fonds d'Equipeement des collectivités locales et le Fonds de Dotation. En termes d'accroissement des ressources des Collectivités, pour l'exercice budgétaire 2008, le Gouvernement a augmenté et respecté le critère de répartition des FECL et FDD dans le budget hors dette, fixée par la loi n°2007-07 du 12 février 2007 (FECL à 2% et les FDD à 3,5% TVA de l'année N-1). Les critères de répartition du FDD ont été précisés en mars 2008 par le décret n° 2008-209.

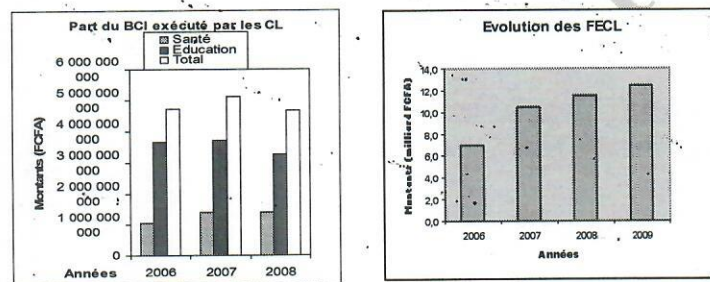
En effet, la part du FECL dans le budget hors dette représente exactement 2% de la TVA de 2007 (au moment du vote de la LFI 2008). Porté à 11,5 milliards les ressources

progressent de 8,69% et a servi à couvrir les contreparties de l'Etat dans les projets et programmes de développement local. Quant à la part des FDD dans le budget hors dette, fixée à 3,5% de la TVA de 2007 a permis de renforcer les moyens financiers des collectivités locales, mais restent toujours en deçà des besoins des compétences transférées.

Le délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD a également été respecté. En effet, les actes de transferts ont été signés le 25 mars 2008.

La part du BCI exécutée par les collectivités locales pour l'Education et la Santé, s'est établie à 80% dépassant le taux de mobilisation du FECL (71%). Le taux de mobilisation des ressources est satisfaisant malgré certains retards causés par la difficulté de mobilisation des contreparties. Quant à la mobilisation des recettes locales diverses contraintes limitent leur portée : problèmes de recouvrement, inadéquation de la fiscalité locale, absence d'antennes locales au niveau de certains départements.

Figure 19 : Part du BCI exécutée par les collectivités locales : Education et Santé



Sources : Revue 2009 MDCL et DCEF

Les principales contraintes de la **gouvernance locale** sont liées aux difficultés dans la mobilisation des ressources budgétaires (budget Etat, FECL et FDD) et dans l'exécution des fonds du BCI décentralisé principalement ceux destinés au secteur de la santé.

Il s'y ajoute : le retard dans la mise à jour du cadre légal, réglementaire et organisationnel en vue d'une meilleure articulation entre la stratégie de développement local et la politique de décentralisation ; la stagnation des activités inscrites au titre de la mise en place des mécanismes opérationnels pour le financement du développement local ; les difficultés dans l'élaboration d'outils et d'instruments à l'usage des collectivités locales et des communautés de base pour une mise en œuvre efficace du processus de développement local ; et le démarrage tardif des activités des programmes en vue d'un recentrage de la démarche en valorisant l'expertise des directions nationales et la capitalisation sur l'existant.

2.4.4. Développement des pôles secondaires

Pour la redynamisation des villes secondaires et frontalières, le programme mis en place a bénéficié en 2008 d'un financement pour identifier des établissements humains capables

d'être éligibles. Se fondant sur l'analyse du système d'établissements humains des territoires, une première génération de 35 localités dont des villes frontalières sont retenues.

Pour relever le niveau d'urbanisation, il s'agit de corriger la forte concentration de la population dans la ville de Dakar au détriment des autres pôles urbains régionaux existants ou à créer et/ou renforcer. Les actions sont prises en charge par d'autres axes. Il s'agit du programme d'habitat social dans les villes secondaires, l'amélioration des réseaux de voirie, l'adduction d'eau et d'assainissement, des services énergétiques et des infrastructures de base dans ces pôles.

En ce qui concerne les villes secondaires desservies par le réseau communautaire de l'espace UEMOA, on peut noter Kidira, Goudira, Koumpentoum, Koungheul et Malem Hoddar, Diamniadio, Foundiougne, Diouloulou et Saraya. D'ailleurs concernant le programme routier, le MCA a identifié un total de 608 km, à caractère sous régional, desservant 10 villes secondaires sur les 35 retenues. Le Sénégal s'est engagé Millénium Challenge Account un programme d'investissement⁹ portant sur les domaines : « infrastructures routières », « infrastructures hydrauliques », « infrastructures énergétiques », « aspects institutionnels » et « mesures d'accompagnement ».

La principale contrainte du secteur **développement des pôles secondaires** est le caractère encore timide de l'engagement de l'Etat mais aussi des PTF provoquant un retard dans l'exécution du programme mais surtout pourrait différer l'atteinte des objectifs du Sénégal en matière de réduction de la pauvreté dans le pays profond.

2.4.5. Gestion de la Politique Economique

La tenue de la première revue du DSRP_2 a été un moment de partage sur le bilan de la mise en œuvre de la SRP en 2007. En outre, le Gouvernement a organisé des rencontres trimestrielles avec l'ensemble des acteurs, pour échanger sur la situation économique et financière et faire l'état d'avancement des mesures prises au Groupe Consultatif.

Pour améliorer le Pilotage de la SRP, le Gouvernement a validé de façon consensuelle et participative une liste restreinte d'indicateurs qui permettent de mesurer les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du DSRP_2.

A l'issue du Groupe Consultatif d'octobre 2007, des engagements financiers étaient pris par des partenaires à couvrir les besoins additionnels du PAP/DSRP et du plan d'actions de la SCA. En fin 2008, 67% des ressources additionnelles avaient été affectées à des Projets et Programmes visant les objectifs de la SRP. Les engagements en cours portaient sur 882,8 milliards FCFA, soit 41,2% de l'enveloppe globale tandis que les engagements nouveaux sont de 1257,78 milliards FCFA, soit 58,8%.

Dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, le Gouvernement a adopté un plan d'actions (2008-2010) et signé avec sept (7) PTF un Arrangement Cadre pour relatif aux Appuis Budgétaires (ACAB).

S'agissant de la **mise en œuvre de la SCA**, après l'adoption du cadre institutionnel de pilotage de la SCA, en janvier 2008, a débuté la mise en œuvre du plan d'actions avec le lancement des grappes, l'exécution d'une série de mesures prioritaires, la tenue d'ateliers régionaux de vulgarisation et le démarrage du processus de recrutement des coordonnateurs de grappes.

Pour la **mise en œuvre de l'ISPE**, le FMI a apprécié de manière positive les efforts entrepris. Les principales recommandations convenues en matière de gestion des finances publiques ont été mises en œuvre.

Dans le cadre du **suivi et la mise en œuvre des recommandations du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI)** d'importantes réformes, valant le Sénégal d'être classé 5ème réformateur mondial et premier réformateur africain par le « Doing Business 2009 » ont été mises en œuvre. Ces réformes ont porté sur (i) les formalités de création d'entreprises ; (ii) les transferts de propriété ; (iii) les formalités d'importation et d'exportation ; (iv) les autorisations de construire et ; (v) l'assouplissement de la législation du travail. Les efforts vont porter sur la réforme foncière, la facilitation de l'accès au financement des PME et la poursuite de la simplification des procédures administratives.

Dans le cadre de **l'amélioration du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la SRP**, un Schéma Directeur de la Statistique (SDS) a été mis en place.

2.4.6. Cadre de partenariat des régions

Sur la base des leçons apprises du DSRP-I et des principes sous-tendant la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide, un cadre de partenariat entre la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la pauvreté (CSPLP), les partenaires techniques financiers et les organes régionaux de pilotage et de suivi du DSRP et l'UAEL a été défini pour harmoniser et accroître l'efficacité des interventions visant à renforcer les capacités de pilotage, de mise en œuvre et de suivi du DSRP au niveau décentralisé.

Des conventions ont été signées entre des Conseils Régionaux (Fatick, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Tambacounda et Matam) et des PTF pour apporter un soutien technique et financier au renforcement des organes de pilotage et de suivi du DSRP dans les régions.

III. Perspectives 2009-2010 pour la mise en œuvre du DSRP :

III.1. Cadrage macroéconomique

Pour 2009, il est prévu une légère accélération de la croissance avec un taux de 5,2%, légèrement inférieur au taux (5,3%) proposé par le scénario tendanciel. Cette prévision est fondée sur la poursuite de la mise en œuvre de la GOANA, le redressement du secteur secondaire avec les ICS, le versement des arriérés de paiements, la poursuite de la baisse du prix du pétrole et le maintien du dynamisme du secteur tertiaire.

Du côté de la demande, la consommation finale devrait croître à un rythme de 5% et la FBCF de 6,1% en 2009. Le taux d'investissement s'établirait sur cette base à 23,8% du PIB contre 22,9% en 2008. Au total, la demande intérieure progresserait de 5,4% en 2009, tirée par l'investissement privé, notamment les Investissements Directs Etrangers qui représenteraient 3,8% du PIB.

Le taux d'inflation mesuré par le déflateur du PIB s'établirait autour de 3% en 2009 en raison de la hausse de l'offre des produits agricoles découlant de la bonne campagne 2008/2009 et de la baisse du cours du pétrole.

La gestion budgétaire devrait se traduire par une bonne progression des recettes fiscales (12,1%) en raison de l'amélioration du niveau de recouvrement, d'une légère baisse des recettes non fiscales et d'une gestion prudente des dépenses. La pression fiscale s'établirait à 20 % du PIB. La croissance des dépenses, tirée par celles des investissements, devrait s'établir à 9,1%. Les dépenses en capital, projetées en hausse de 26,9% seront financées à hauteur de 62,7% sur ressources internes. Rapportée aux recettes fiscales, la part des ressources internes s'établirait à 33,6%, soit au dessus du plancher communautaire fixé à 20%. Le solde global (base ordonnancement) ressortirait en déficit de 2,9% contre 3,3% en 2008. Hors PPTE, IADM et coûts temporels des réformes structurelles, le solde de base serait en quasi équilibre (0,04% PIB).

Pour la dette publique, la progression attendue serait de 28,3% avec un encours projeté à 1841,2 milliards de FCFA, réparti en 1448,2 milliards pour la dette extérieure et 392 milliards pour la dette intérieure. Le service de la dette publique extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'établirait également à 6,0 % contre un seuil de viabilité de 30%. Par rapport aux exportations de biens et services, ce ratio représenterait 5,2% contre un plafond de viabilité de la dette publique de 20%.

Quant à la balance des paiements, il serait prévu en excédent avec 55,0 milliards de FCFA pour un déficit courant estimé à 10,1% du PIB.

La situation monétaire bénéficierait d'un renforcement de 55,0 milliards de FCFA des avoirs extérieurs nets, les portant à 729,2 milliards de FCFA en 2009. Elle enregistrerait une hausse du crédit intérieur de 7,6%. En conséquence la masse monétaire pourrait progresser de 8,6%.

Malgré la situation difficile de 2008, les perspectives demeurent favorables si le contexte international actuel se maintient durablement (baisse des cours mondiaux du pétrole et des

produits alimentaires). Des risques planent avec la crise financière internationale dont les répercussions identifiées sont notamment la réduction de l'Aide publique au développement et celle des transferts des immigrés qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté et éventuellement le repli de certains investissements directs étrangers. Au niveau interne, avec la reprise des exportations sur la période 2009/2010, la mise en place rapide des importants programmes d'investissement devrait s'accélérer.

En terme de croissance économique, le cap sera maintenu sur les efforts de démarrage de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance accélérée pour le reste de la période du DSRP-2

III.2. Principaux indicateurs macroéconomiques

Les indicateurs macroéconomiques de la liste restreinte se sont nettement améliorés mais à la dimension de l'atteinte des OMD. Il y a donc urgence à accélérer la croissance de l'investissement en qualité et en quantité. Dans il y a lieu de s'assurer du maintien des engagements des investisseurs privés et de prendre des mesures pour l'implantation rapide ou l'accélération de la mise en œuvre des projets en cours. L'Etat doit également s'attacher à améliorer la qualité de ses investissements et à diligenter leur exécution.

Tableau : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques en 2009 et 2010 (scénario optimiste)

	2009	2009 proj	2010
Dépenses en capital	791,4	697,8	900,8
Sur ressources internes	393,4	437,8	423,0
Sur ressources externes	241,8	260,0	291,2
Dépenses additionnelles DSRP	156,2	-93,8	186,6
Taux d'investissement	25,7%	23,8%	25,9%
Taux de croissance des importations	4,1%	5,5%	8,9%
Taux de croissance des exportations	5,6%	17,8%	4,5%
Taux de croissance du PIB	8,1%	5,2%	8,3%
pour mémoire PIB nominal	6 438,5	6449,7	7 108,9
Taux d'inflation (def PIB)		3,1%	
Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement) / PIB (courant)		-0,04	
Solde Global de la balance des paiements	85,1	55,0	117,2
Compte Courant Hors Dns (CCHD)	-365,4	-701,8	-361,1
CCHD/PIB	-5,7	-10,9	-5,1

Source : DSRP et DPEE

III.2. Perspectives sectorielles 2009-2010

Sur la période de court terme, il est attendu du **secteur primaire, une croissance de 7,5%** en 2009, grâce à la consolidation des performances du sous secteur agricole (11%). Il s'agira également d'**améliorer les performances du secteur au niveau régional**, par un renforcement de la mécanisation de l'agriculture, une augmentation des surfaces irriguées, une poursuite de la diversification des productions agricoles et un accroissement des ressources financière destinées à l'agriculture.

Dans le sous secteur de l'élevage, l'amélioration de la production passera par le renforcement des capacités en mettant en place un fonds d'appui à la stabulation et en appuyant les organisations de regroupement professionnel, à travers le Comité National de l'Interprofession de la Filière Lait.

En outre, la faible performance du secteur de la **pêche** demande une mise en oeuvre plus vigoureuse des actions pour l'atteinte de l'objectif de gestion durable et de restauration des ressources halieutiques.

Pour le **secteur secondaire**, une forte reprise est également attendue, (5,5%) en 2009 à la faveur notamment de la bonne tenue des activités extractives (20%), du raffinage de pétrole (20,5%) et de la fabrication de produits chimiques(15%).

Pour 2009, les actions programmées dans le domaine de l'**Artisanat** devront aller dans le sens de la poursuite des programmes de renforcement des capacités et de modernisation des produits.

Quant au sous **secteur de l'industrie**, la mise en place d'un Fonds de Promotion Industrielle et d'un mécanisme pérenne de financement de la mise à niveau des entreprises sera le principal axe d'intervention pour la période 2009-2010. Pour les PME, il s'agira d'appuyer leur développement avec la mise en oeuvre de la plateforme d'appui au secteur privé et la vulgarisation de la loi d'orientation des PME. Dans le **domaine minier**, les actions seront renforcer autour de la réalisation à l'horizon 2012, des importants projets miniers.

Dans le court terme, une bonne performance du **secteur tertiaire** est attendue avec 5,6% en 2009, entre autres sous l'effet des marges sur les produits du primaire, du secondaire, des importations et de l'extension du sous secteur des télécommunications.

Secteur d'appui à la production

Dans le **transport**, il sera utile d'assurer les investissements lourds en termes d'infrastructures et d'équipements inscrits dans les priorités de l'État, et favorise l'avènement du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA). En ce qui concerne le **transport aérien**, il s'agira de poursuivre le Projet de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) prévu pour l'horizon 2010 et la mise à niveau des aérodromes régionaux

Pour l'énergie, les actions de court terme seront axées sur la résorption du déficit et la poursuite des activités d'électrification rurale.

Le secteur de la **micro finance** entend renforcer ses acquis et son développement par la mobilisation de ressources propres et l'établissement d'accord de partenariat.

Dans le cadre de la SNEEG, il est prévu la poursuite de l'appui à la mise en oeuvre de la SNEEG et du Projet promouvoir l'entrepreneuriat féminin au Sénégal pour l'exportation de fruits et légumes vers l'UE sur trois (3) ans (2009-2011).

Pour les années à venir, les réalisations en matière de renforcement de **l'intégration régionale** devront porter sur la résolution des problèmes identifiés au sujet de l'exécution de certaines infrastructures routières, et imprimer une avancée forte dans la poursuite de l'exécution des projets inscrits au PER.

Services sociaux

Les perspectives **en matière d'éducation et de formation** sont traduites dans la phase III du Programme Décennal de l'Education et de la Formation, couvrira la période 2009-2011. Les objectifs de développement que le secteur se donne sur les indicateurs du DSRP pour l'éducation et la formation sont présentés dans la série de tableaux suivants :

L'habitat et le cadre de vie compte mettre en perspectives la satisfaction de la demande sociale, notamment dans le domaine de l'accès au logement, au vu des réalisations de l'année 2008, demande la poursuite d'efforts dans la recherche de financements additionnels.

Les enjeux de la **politique environnementale** sont déclinés en orientations stratégiques qui vont guider les actions du Ministère au cours des cinq prochaines années. Il s'agit notamment : (OS1) Améliorer la base de connaissance des ressources naturelles et de l'environnement ; (OS2) Inverser la tendance actuelle de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement; (OS3) Renforcer la participation du secteur privé, des populations et des CL dans la gestion concertée des RNE.

A moyen terme, le **secteur de l'Eau et de l'Assainissement** devra poursuivre afin de parachever et consolider ses différents chantiers, en termes de réformes et/ou d'investissements.

En particulier, le secteur de l'eau en milieu rural sera aussi un lieu de concentration des activités en vue de la réalisation à l'horizon 2015 de la presque totalité des ouvrages neufs nécessaires à la réalisation des OMD en milieu rural.

Protection sociale

Pour les politiques et réformes des secteurs, les perspectives majeures prévues au cours de la période 2009-2010 et delà se présentent portent l'uniformisation du système d'enregistrement des naissances, l'augmentation de la dotation du cash transfert (en 2010) afin de toucher le maximum d'enfants de familles vulnérables et l'étendre à toutes les familles pauvres et la poursuite de l'extension des régimes de protection sociale.

Pour le secteur « jeunes », les perspectives 2009-2010, il sera procéder au renforcement et à la décentralisation de l'ensemble des composantes du dispositif d'appui : le Fonds National de Promotion de la Jeunesse, le projet ASC-Emplois jeunes, l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes, la promotion du volontariat et du civisme, l'institut Coupe Couture et Mode, le Renforcement du dispositif institutionnel et la protection des jeunes.

Gouvernance

Il s'agit de poursuivre l'amélioration du **Cadre harmonisé de gestion des finances publiques (CHGFIP)**.

Dans le domaine de l'amélioration du Système Budgétaire, il s'agit en 2009-2011, de la mise en œuvre des recommandations issues de la mission d'assistance du département des finances publiques du FMI d'octobre 2008.

Tableau : Taux d'exécution du budget sectoriel (ressources internes, en million de FCFA) de 2008 par titre (fonctionnement et investissement)

Secteurs	LFI			Ordonnancements			Taux d'exécution		
	Titre 3	Titre 5	Total	Titre 3	Titre 5	Total	Titre 3	Titre 5	Total
Ministère des Affaires Etrangères	14 027	3 000	17 027	2 870	3 014	5 884	20,46%	100,48%	34,56%
Ministère des Forces Armées	20 745	10 554	31 299	18 930	8 196	27 125	91,25%	77,66%	86,67%
Ministère de l'Intérieur	11 664	4 299	15 962	7 318	3 367	10 684	62,74%	78,32%	66,94%
Ministère de la Justice	5 386	24	5 410	4 032	1 412	5 444	74,86%	5871,80%	100,63%
Min Fonction Publi, Travail et Organi Profess	427	290	717	327	428	755	76,52%	147,68%	105,27%
Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, de l'Artisanat et du Tourisme	495	534	1 030	362	760	1 122	72,98%	142,18%	108,89%
Ministère de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture	523	1 267	1 790	319	1 912	2 231	61,06%	150,91%	124,67%
Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et Aériens	616	90	705	542	114	656	88,10%	127,22%	93,07%
Ministère Agriculture	1 205	1 807	3 011	865	2 550	3 414	71,77%	141,13%	113,39%
Ministère de l'Economie et des Finances	6 808	17 211	24 020	4 596	20 621	25 217	67,50%	119,81%	104,98%
Ministère des Mines, de l'Industrie et des PME	276	451	727	127	689	816	46,07%	152,65%	112,20%
Ministère du Commerce	400	154	554	318	185	503	79,50%	120,11%	90,79%
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat de l'Hydraulique Urbaine, de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement	1 619	25 484	27 103	1 150	12 128	13 278	71,04%	47,59%	48,99%
Ministère de l'Energie	128	2 241	2 369	99	2 268	2 367	77,60%	101,18%	99,91%
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Coopération décentralisée	206	92	299	153	92	246	74,40%	100,00%	82,33%
Ministère de l'Artisanat et des Transports Aériens	69	0	69	30	388	416	43,28%		601,57%
Ministère de l'Education chargé de l'Enseignement Pré-scolaire, de l'Elémentaire et du Moyen	92 685	16 636	109 321	48 761	17 307	66 069	52,61%	104,03%	60,44%
Ministère des Biocarburants, des Energies Renouvelables et de la Recherche Scientifique	339	286	625	306	411	717	90,19%	143,68%	114,67%
Ministère des Sports et des Loisirs	3 034	631	3 665	2 777	415	3 193	91,55%	65,77%	87,11%
Ministère de la Culture, du Patrimoine Historique Classe, des Langues Nationales et de la Francophonie	368	151	520	298	541	839	80,87%	357,72%	161,45%
Ministère Santé et de la Prévention¹⁰	13 162	3 970	17 132	11 163	4 152	15 316	93,91%	104,60%	89,40%
Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	994	287	1 282	879	302	1 181	88,35%	105,14%	92,11%
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels	3 512	2 697	6 210	2 360	3 116	5 476	67,20%	115,50%	88,18%
Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social	1 416	2 142	3 558	859	2 820	3 679	60,65%	131,63%	103,39%
Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	3 846	3 809	7 654	2 164	1 453	3 616	56,26%	38,14%	47,25%
Ministère de l'Elevage	565	1 566	2 131	355	2 377	2 732	62,80%	151,80%	128,19%
Ministère de l'Information, des Télécommunications, des TICS, du NEPAD, des Relations avec les Institutions	1 493	80	1 574	1 469	95	1 564	98,37%	117,96%	99,37%
Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales	321	331	652	258	428	686	80,18%	129,38%	105,14%
Ministère de la Compétitivité et de la Bonne gouvernance	0	0	0	0	18	18			
Ministère de l'Hydraulique Rural et du Réseau hydrographique National	217	2 937	3 155	136	2 739	2 875	62,79%	93,24%	91,14%
Ministère de l'Enseignement Secondaire, des Centres Universitaires Régionaux (CUR) et des Universités	2 412	1 658	4 070	1 626	684	2 311	67,42%	41,27%	56,77%
Ensemble des Ministères en charge de l'Education nationale²	98 943	22 103	121 046	52 552	19 444	71 996	87,7%	60,08%	59,48%
Total	188 960	104 681	293 641	115 449	94 980	210 429	61,10%	90,73%	71,66%

Sources : SIGFIP, avril 2009.

¹⁰ Taux corrigé en y ajoutés les ressources transférées

Egalement, la mise en œuvre du plan des réformes budgétaires et financières (2009-2011), synthèse de l'ensemble des mesures devant touchées les finances de l'Etat, sera un axe d'intervention, de même que le plan stratégique de formation des marchés publics (2009-2011).

En matière de **gestion de la politique économique**, des efforts doivent être entrepris pour améliorer le pilotage et le suivi-évaluation des politiques publiques. A cet égard, il conviendra entre autres de financer les enquêtes périodes de suivi de la pauvreté et d'entreprendre les activités de mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.

Les perspectives en matière de **Gouvernance judiciaire** sont le renforcement de la CNLCC. Ce sous secteur compte également mettre en œuvre les innovations introduites dans la carte judiciaire assortie d'un programme de renforcement en ressources humaines et de construction et d'équipement de juridictions, de prisons, des services de la Direction de l'Education Surveillée doit être mis en œuvre.

Quant à la **Gouvernance locale**, elle compte se doter d'une politique sectorielle de la décentralisation et mettre en place un CDSMT pour le secteur. Il sera également de l'adoption de la charte de la déconcentration, du renforcement des compétences des Collectivités locales et du renforcement des ressources financières des Collectivités locales.

Pour le **Développement des pôles secondaires**, les actions immédiates prévues, ont trait à la sensibilisation des autorités et les PTF à consentir plus de moyens pour permettre l'élaboration des documents cadre d'urbanisme (PDU) mais aussi la planification d'un programme d'action et d'investissement dans les villes identifiées.

IV. Conclusion et recommandations

IV.1. Conclusion Générale

Au terme de l'analyse des résultats de la mise en œuvre du DSRP au titre de l'année 2008, il apparaît des performances encore mitigées dans tous les compartiments de la vie économique et sociale. Même si l'année 2008 a été une période de plein exercice de la crise financière, dont les effets n'ont pas encore fini d'atteindre l'efficacité des actions, un certain nombre de contraintes traînent encore et restent à être résolues.

Sur le plan macroéconomique, les résultats restent insuffisants en 2008 et rendent encore plus difficile la poursuite des objectifs de croissance qui devraient faire du Sénégal, un pays émergent en 2015. Les lenteurs avec lesquelles la SCA est mise en œuvre ne militent pas non plus en faveur de cet objectif.

Cependant, certaines bonnes initiatives continuent à faire porter l'espoir. L'agriculture pour sa part a fait de grandes performances et son impact en aval, dans d'autres secteurs de l'économie pourraient davantage être bénéfique à l'économie pourvue que le secteur arrive à rattraper son retard dans les délais requis.

Le processus de la revue annuelle des performances du DSRP, montre qu'il subsiste encore des incohérences entre le pilotage de l'exercice au niveau central (par la Cellule de Suivi du PLP notamment) et sa conduite au niveau des différents secteurs. Les secteurs ne sont pas encore en mesure d'assumer leur véritable rôle dans l'exercice. D'abord, le calendrier de leur remontée d'information est tardif par rapport à celui de la revue au niveau central. Au moment où le niveau central, directement ou via les groupes de travail et les consultants qui les accompagnent, a besoin de l'information pertinente pour renseigner les indicateurs et évaluer les politiques, cette information n'a pas fini d'être collectée au niveau sectoriel.

De surcroît, le niveau sectoriel n'a pas toujours la ressource de donner au niveau central l'information dont il a strictement besoin. Il subsiste encore des biais entre les indicateurs suivis par les secteurs et la matrice des indicateurs retenus par le DSRP. Il est pourtant régulièrement rappelé que cette matrice est révisée sur la base des inputs des secteurs. L'autre aspect du problème est que dans certains secteurs, le dispositif de suivi des indicateurs n'existe pas véritablement, ou n'est pas encore assez éprouvé, ou tarde encore à trouver des ressources pour se déployer. Enfin, toujours dans le même registre, l'on relève que dans quasiment tous les secteurs de l'axe, il a été déploré de manière récurrente l'inaccessibilité totale ou partielle des données sur les projets des PTF, en particulier l'information sur l'exécution.

L'analyse des performances réalisées en matière de programmation et d'exécution des investissements publics articulés au Plan d'Actions Prioritaires du DSRP II permet de dire que le BCI 2008 avait donné au DSRP les moyens de son ambition pour cette année, en ce qui concerne l'accès aux infrastructures et services sociaux de base. D'une manière générale, sur l'ensemble de l'Axe II, l'allocation de ressources a nettement dépassé les prévisions du PAP.

Il reste alors à renforcer l'exécution qui, même en considérant les ponctions budgétaires qui ont caractérisé l'année 2008, reste encore très faible, et pourrait menacer, à terme, l'effort que l'Etat et les partenaires consentent pour faire plus que prendre en charge le PAP dans le BCI. Le taux d'exécution des ressources de l'Etat est plus faible que celui des partenaires.

La précarité ambiante, en raison de multiples déterminants de basculement ou de maintien dans la pauvreté, indique l'importance de la protection sociale, dans un contexte de lutte contre la pauvreté. De ce fait, aussi bien l'Etat, les partenaires au développement que les autres acteurs de la société civile et les populations à la base, devraient accorder une plus grande attention dans leur arbitrage budgétaire, aux secteurs relevant de la protection sociale.

IV.2. Recommandations

Au titre de la mise en œuvre des actions prioritaires

Respecter le plus possible la planification budgétaire du DSRP II lors des arbitrages annuels, pour les secteurs clé de création de richesses, tels que l'agriculture, les PME/PMI et l'Artisanat ;

Inscrire les actions qui ne figurent pas dans le PAP DSRPII et qui entrent dans la réalisation des différents objectifs stratégiques (Exemple : plan d'actions stratégique de l'ITA, Programme d'appui au secteur minier, etc.) ;

Améliorer le suivi de la commercialisation des produits locaux notamment ceux de la GOANA, une structure comme l'ARM doit être dotée de locaux spatiaux de même que de matériels de bureau et de transport.

La disponibilité de ressources suffisantes, sécurisées et pérennes est indispensable pour une bonne maîtrise de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des programmes et projets extraits des lignes d'action de la matrice des mesures du DSRP II.

Renforcer la coordination de la politique de l'emploi au Sénégal ;

Prendre des réformes et mesures visant à renforcer les systèmes formels de Sécurité,

Relativement à la Protection sociale et le suivi des groupes vulnérables, il est recommandé d'Harmoniser les approches et les instruments de planification et du suivi du DSRP avec ceux du Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF)

notamment à travers l'application par les programmes nationaux de l'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH) et de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;

Accroître les budgets de mise en œuvre du programme de développement des villes secondaires.

Au titre du suivi de la mise en œuvre

Accélérer l'élaboration du cadre stratégique de l'Agriculture pouvant faire office de politique sectorielle.

Mettre en place un système de suivi évaluation à la DAPS et Réaliser les enquêtes agricoles étendues au secteur de l'élevage

Par rapport au renforcement du cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur, le constat est que le service de l'élevage ne dispose toujours pas d'une base de données formalisée et régulièrement renseignée. Cependant, en 2008, deux études, portant sur la définition d'une méthodologie de recensement du cheptel et le système d'information de gestion de l'élevage (SIGEL) au Sénégal, ont été réalisées.

Redéfinir en collaboration avec la cellule de lutte contre la pauvreté les indicateurs dominants et s'accorder sur les plus pertinents qui permettront de mesurer plus facilement les réalisations et les écarts des différents secteurs ;

Favoriser une Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans les Ministère Techniques en vue d'une meilleure planification des projets

Renforcer le processus d'amélioration du système de programmation, de budgétisation, d'exécution et de suivi-évaluation du DSRP II

Accroître la disponibilité de ressources suffisantes, sécurisées et pérennes, pour une bonne maîtrise de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des programmes et projets extraits des lignes d'action de la matrice des mesures du DSRP II.

Tenir une consultation technique entre la Cellule CSPLP, les sectoriels et les représentants des partenaires, pour stabiliser les indicateurs, Identifier et sécuriser les ressources nécessaires au niveau sectoriel pour la collecte de données

Eléments bibliographiques

CSPLP/MEF : DSRP II, 2006

CSPLP/MEF : Mise en œuvre du DSRP, Revue annuelle conjointe 2009, Feuille de route ;

CSPLP/MEF : TDR Groupe de travail revue 2009

DPEE/MEF : Rapport Economique et financier, Décembre 2009

CSPLP/MEF : Exécution des projets et Programmes 2008 selon les objectifs du DSRP, 2009

DCEF : BCI 2007-2009, revue DSRP II

VE SO P VS IE

ANNEXES

Tableau A1 : Liste restreinte des indicateurs du DSRP_2

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	HISTORIQUE				CIBLES						
			Référence	2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
CADRE MACROECONOMIQUE													
	1. Taux de croissance réel	DPEE	2004	5,9%	5,6%	2,3%	4,8%		3,9%	5,2%	5,0%	5,1%	7,0%
	2. Taux d'inflation	DPEE	2004	0,5%	1,7%	2,1%	5,9%		5,8%	3,1%	2,0%	2,0%	2,0%
	3. Taux d'investissement	DPEE	2004	21,6%	25,2%	25,5%	27,1%		25,6%	26,0%	26,0%	26,0%	30,0%
	4. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement)/PIB (courant)	DPEE	2004	-5,2%	-4,6%	-7,3%	-5,9%		-5,6%	-5,4%	-4,0%	-4,0%	-3%
PAUVRETE MONETAIRE													
	5. Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	ANSD/MEF	2005	ref 2005	50,60%	50,40%	48,40%		21,30%	21,30%	21,1%	30,6%	50%
		ANSD/MEF	2005	ref 2005	35,10%	38,00%	34,00%		(*) Pas de données récentes		<30%		<25%
		ANSD/MEF	2005	ref 2005	61,90%	56,00%	48,00%		17,56 706	17,22 867	<43%		<30%
AGRICULTURE													
	6. Rapport entre production irriguée / production totale	DAPS	2004	13,10%	12,90%	16,70%	18,90%		21,30%	24%	27,1%		50%
	7. Production céréalière (en tonnes)	DAPS	2004	1084530	1432831	1010198	772 239		1756 706	1352290	1374828		1394468
ELEVAGE													
	8. Quantité de lait produit par an (millions de litres)	DIREL/MEF	2005	ref 2005	116	120	137		146	148	162	170	208
	9. Quantité de viande et d'abats produits par an (en milliers de tonnes)	DIREL/MEF	2005	ref 2005	131	140	133		152	180	198	217	291
TOURISME													
	10. Nombre d'entrées de touristes par an	DEPTourisme	2004	686616	769489	866154	944 500		1 062 000	1 191 000	1500000	1 750 000	2 000 000
TRANSPORT													
	11. Pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison	DTT--ANSND	2000(enquête village)						(**)				
	12. Nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural par an	AATR	2006	313	320	640	373		277,483	303	250	200	600
	13. Nombre de km de route non revêtue classé récupéré par an	AATR	2005	435	736	356	373		277,483	337,53	400	430	460
	14. Nombre de km de route revêtue classé récupéré par an par an récupéré	AATR	2005	260	270	500	596		301,2	337,53	400	425	450
ENERGIE													
	15. Nombre de MW mis en service (Puissance installée)	SENELEC	2004	514,5	562,5	632,9	641		701	760	825	950	950
	16. Nombre de MW/h produits (Energie disponible)	SENELEC	2004	1952	2170	2192	2306		2400,376	2446	3067	3262	4199
	17. Taux d'électrification rurale	DE/ME	2004	13,0%	14%	16%	17,2%		19%	22%	37%	47%	55%
MICROFINANCE													
	18. Nombre de bénéficiaires	AT/CPEC	2006		799 625	848709			914 597	923 682	1 077 629	1 142 647	1 426 629
SECTEUR PRIVE													
	19. Délais et coût du transfert de propriété	DGID/MEF	2005	ref 2005	< 118 jours	< 118 jours	< 118 jours				20 jours	20 jours	20 jours

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE				CIBLES					
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
	coût		2005	ref 2005	20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	< 20,5% de la val de la propriété	12% de la valeur	< 12% de la valeur	< 12% de la valeur	
					en moy.	jours en moy	en moy			> 10%	> 10%	> 10%	
			2008	Indicateur nouveau	EQUITÉ DE GENRE				17,98%				
		Ministère de la famille			EMPLOI								
	20. Pourcentage de femmes dans les instances de décision au niveau politique		2005	ref 2005	22,5% (ESPS)	20,90%	19,50%	18,20%	16,90%	15,70%	14,60%	11,00%	
	21. Taux de sous emploi	Dir Emploi-ANSD	2002	ref 2005	50,70%	50,70%	53,46%	56,37%	59,44%	62,68%	66,10%	81,73%	
	22. Taux d'activité	Dir Emploi-ANSD											
					EDUCATION								
	23. Taux brut de scolarisation	National	2004	79,70%	81,90%	83,40%	87,60%	90,10%	93,3%	96,3%	99,5%	113,0%	
		Filles	2004	88,0%	80,7%	83,3%	88,5%	92,40%	94,3%	97,3%	100,5%	113,0%	
		Garçons	2004	81,4%	83,0%	83,4%	86,8%	88,00%	92,4%	95,4%	98,5%	111,8%	
	24. Taux d'achèvement	National	2004	48,8%	53,4%	49,7%	55,1%	58,40%	64,0%	68,9%	74,3%	100,0%	
		Filles	2004	45,3%	49,8%	48,1%	52,9%	58,00%	62,1%	67,3%	72,8%	100,0%	
		Garçons	2004	52,2%	56,9%	51,3%	57,3%	58,80%	65,8%	70,5%	75,6%	100,0%	
	25. Taux brut d'Admission au CI	National	2004	93,4%	95,4%	103,2%	110,4%	113,60%	112,0%	112,6%	113,2%	115,0%	
		Filles	2004	95,1%	97,3%	106,4%	115,4%	115,10%	114,96%	114,9%	114,9%	114,77%	
		Garçons	2004	91,8%	93,6%	100,1%	105,7%	108,50%	107,7%	109,0%	110,2%	115,0%	
	26. Taux d'accroissement des effectifs (public, privé, apprentissage) de la FPT		2008	Indicateur nouveau	4,00%	6,00%	6,00%	6,00%	3,00%	6,00%	8,00%	20,00%	
	27. Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation	National	2005	ref 2005	165422	62223	51000	41660	92893	92893	92893	92893	
		Femmes	2005	ref 2005	108834	41044	41541	31245	69670	69670	69670	69670	
		Hommes	2005	ref 2005	56588	21179	9459	10415	23223	23223	23223	23223	
					SANTÉ								
	28. Nombre de malades du SIDA pris en charge	SNIS	2004	1855	4407	5500	7178	8112	7935	10493	11752	15050	
	29. Taux de couverture en TPI 2	SNIS	2005	ref 2005	40%	53%	61%	63%	80%	80%	82%	85%	
	30. Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires (assistés par du personnel formé)	SNIS	2004	39%	51,90%	59%	62,50%	61%	68%	70%	73%	≥90%	
	31. Proportion d'enfants (0-11mois) complètement vaccinés	SNIS	2004	40%	78%	ND	69%	80%	80%	≥80%	≥80%	≥80%	
	32. Nombre d'enfants (0-5ans) bénéficiant d'une surveillance de l'état nutritionnel (poids/taille, poids/âge) au niveau communautaire	SNIS--CLM	2004	112 000	140,080	260 000	280 000	418000	600 000	720 000	890 000	900 000	

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
				Eau et assainissement					Ressources naturelles et Environnement				
AXE III	33. Taux d'accès global à l'eau potable	urbain	2004	91,0%	92,0%	93,0%	98,0%	98,0%	98,0%	98,0%	99,0%	99,0%	100,0%
		Rural	2004	64%	66%	69,5%	72,4%	75,5%	73%	75%	77%	78,5%	82%
	34. Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	UC-PEPAM ANSD	2004	57,0%	59,0%	62,0%	63,9%	63,40%	65,9%	67,5%	71,0%	72,5%	78,0%
		UC-PEPAM ANSD	2005	ref 2005	20 500	33 100	29 700	44 450	222 890	192 370	239 900	243 500	
	35. Nombre de personnes nouvellement desservies en assainissement en milieu rural	UC-PEPAM ANSD	2005	ref 2005	20 500	33 100	29 700	44 450	222 890	192 370	239 900	243 500	
AXE IV	36. Ratio de reboisement et régénération sur le déboisement	Ministère de l'Environnement	2004	0,6	0,74	1,02	1,08	1,25%	>Ratio 2007	≥ Ratio 2008	≥ Ratio 2009	≥ Ratio 2010	≥ Ratio 2014
		Ministère de l'Environnement	2006	Indicateur nouveau	1595147	753900	952900	952900	736496	569238	439964	157004	
	37. Quantité de biomasses végétales ravagées par les feux de brousse par an (en tonnes)	Ministère de l'Environnement	132 PGE	EIE	EIE	EIE	EIE	17%	17%	57%	60%	65%	85%
		Ministère de l'Environnement											
	38. Proportion de plans de gestion environnementale mis en œuvre et suivis (suivant EIE)	Ministère de l'Environnement											
AXE V	39. Nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relogés par an	Ministère de l'habitat	2005	ref 2005	480000	57000	57000	27750	57000	57000	57000	57000	750000
	42. Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocation de ressources	Minist. de la Famille	2005	ref 2005	1250	1250	1250	1500	1500	2000	2000	2500	5000
		Dir action sociale, Prog PRBC	2006	ref 2005	ref 2005	1050	850	850	850	1050	1050	1050	4200
	43. Nombre de personnes handicapées appareillées	Minist. de la Famille	2007	Indicateur nouveau		1462	1731	1731	1817	1907	2002	2102	
44. Nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réintégrés dans le système socio-éducatif													
AXE VI	46. Nombre de marchés gré à gré non conformes au code en vigueur	ARMP	2008	Indicateur nouveau				(**)	0	0	0	0	0
		ARMP - DCMP	2008	Indicateur nouveau				129	139,8 (2008)	≤=150	≤=150	≤=150	≤=150
	47. Durée moyenne de la passation de marché	Cour des Comptes	2007	Indicateur nouveau				2	3 (2002, 2003 et 2004)	1 (proj loi 2004)	1 (proj loi 2008)	1 (proj loi 2009)	1 (proj loi 2013)
	48. Nombre de projets de lois de règlement reçus par la Cour des comptes par rapport au retard cumulé												
49. Nombre de comptes de gestion (Etablissements publics, Etat, régions) reçus par la Cour des Comptes sur le nombre de comptes attendus (en %)	Cour des Comptes	2005	ref 2005	13,60%	19,20%	17,60%	14,40%	14,40%	25%	40%	50%	100%	
	DB/DGF	99,23% (2003)	91,31%	68,95%	96,37%	100,20%	93,91%	95%	95%	95%	95%	95%	
50. Taux d'exécution du budget de la Santé titre III													

AXES DU DSRP	Indicateurs retenus	Structures responsables	Référence	HISTORIQUE					CIBLES				
				2004	2005	2006	2007	2008	2008	2009	2010	2011	2015
51. Taux d'exécution du budget de l'Éducation	titre V	DB/DGF	95,7% (2003)	102,26%	90,48%	68,59%	104,60%	85%	85%	85%	85%		
	titre III	DB/DGF	102,04% (2003)	98,84%	99,54%	92,78%	87,70%	95%	95%	95%	95%		
	titre V	DB/DGF	80,2% (2003)	90,94%	85,89%	47,82%	60,08%	85%	85%	85%	95%		
52. Taux d'annualité budgétaire		DB/DGF--DCEF	2004	10,46%	6,50%	6,90%	5,43%	< 7%	< 7%	< 7%	< 7%		
53. Délai de délivrance du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)		DACS	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			24 h	48 h	30 h	24 h	< 24h		
53. Délai moyen de traitement des dossiers pénaux (délictuels et criminels)	délictuels	DACG (Dir, Aff, Crim et de grâces)	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			6 mois	6 mois	5 mois	5 mois	5 mois		
	Criminels		Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			3 ans	3 ans	2 ans	2 ans	2 ans		
55. Part des FECL et FDD dans le budget hors dette (indexée sur la TVA)	FECL (2% de la TVA l'année N-1)	DCL/MDCL DB/MEF	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			11,5 Mds de FCFA	2% TVA de 2007	2% TVA de 2008	2% TVA de 2009	2% TVA de 2010	2% TVA de l'année N-1	
	FDD (3,5% de la TVA l'année N-1)	DCL/MDCL/DB/MEF	Indicateur nouveau	Indicateur nouveau			16 Mds de FCFA	3,5% TVA de 2007	3,5% TVA de 2008	3,5% TVA de 2009	3,5% TVA de 2010	3,5% TVA de l'année N-1	
57. Délai de mise à disposition des actes de transfert du FECL et du FDD		DB/DGCPT/MEF	2007				2,83 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois	< 3 mois		

(*) Il n'y a pas de données récentes sur la pauvreté

(**) Cet indicateur ne pourra être renseigné qu'avec les données de l'Enquête Villages 2009 (Septembre 2009)

(***) Cet indicateur ne pourra être renseigné qu'avec les informations de l'audit des marchés publics passés en 2008 (à partir de Septembre 2009). Le Taux de marchés publics passés gré à gré est ressorti à 6% en 2008.

Programmation et exécution financière des PP en 2008 (BCI et PAP 2008).

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
1	Réduire la vulnérabilité des activités agricoles	3,39	1,78	3,16	38,89%	124,16%	45,66%
2	intensifier et moderniser la production agricole	1,03	0,82	0,91	104,30%	72,72%	88,58%
3	Favoriser le développement du foncier et les investissements productifs.						
4	Promouvoir l'agro-industrie.						
5	Diversifier les augmenter revenus agricoles	0,41	1,60	1,07	85,40%	96,19%	94,32%
6	Renforcer la sécurité alimentaire	0,73	0,81	0,76	120,28%	0,71%	69,92%
7	Renforcer le rôle des organisations paysannes	1,00	0,00	0,33	100,00%		100,00%
Agriculture		1,52	0,97	1,26	67,08%	79,15%	71,53%
8	Améliorer l'environnement de la production	4,33		6,65	30,10%	104,98%	56,19%
9	Sécuriser l'élevage pastoral et agropastoral	1,38	1,92	1,80	89,44%	49,33%	56,00%
10	Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus	1,42	3,82	1,84	50,75%	296,97%	140,55%
11	Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux	1,52		1,52	46,08%		46,08%
12	Renforcer le système d'information et de gestion du sous secteur	0,00		0,00			
Elevage		1,56	2,93	1,96	49,27%	170,91%	102,79%
13	Promouvoir les micro entreprises ou les petites entreprises rurales	0,75	1,14	1,11	23,00%	80,78%	78,10%
Promotion du secteur non agricole		0,75	1,14	1,11	23,00%	80,78%	78,10%
14	Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	0,66		1,24	39,07%	27,61%	33,74%
15	Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles	0,48		0,48	38,53%		38,53%
16	Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale	0,82	0,44	0,56	16,59%	21,98%	19,55%
17	Promouvoir la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation	1,36		1,36	23,88%		23,88%
Pêche		0,63	0,60	0,62	30,75%	23,47%	28,48%
18	Moderniser les circuits de productions et de commercialisation,	6,00		6,00	26,12%		26,12%
19	Améliorer le système de Formation, d'apprentissage et de perfectionnement				96,09%		96,09%
20	Renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat	0,63		0,63	20,89%		20,89%
Promotion de l'artisanat		6,13		6,13	54,66%		54,66%
21	Poursuivre la restructuration de l'appareil industriel	1,00	1,24	1,18	50,00%	100,00%	90,55%
22	Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	0,05	0,00	0,01	0,00%		0,00%
23	Favoriser un développement industriel endogène	1,73		1,73	26,14%		26,14%
Densification du tissu industriel et développement des PMI/PME		0,43	0,16	0,24	29,73%	100,00%	65,14%

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Baillleurs	Total	Etat	Baillleurs	Total
24	Assurer la gestion de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières		1,10	1,45	657,28 %	180,90%	295,14 %
25	Améliorer les retombées financières des collectivités locales dans le cadre de la gestion et de l'exploitation des ressources	0,00		0,00			
Mines		0,50	1,10	0,85	657,28 %	180,90%	295,14 %
26	Favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements		18,28	27,71	28,75%	45,83%	40,02%
27	Intensifier l'ajustement interne des entreprises						
28	Poursuivre et approfondir les processus de privatisations				0,00%		0,00%
29	Rendre les organisations patronales et professionnelles plus représentatives, fortes et tournées vers les besoins des entreprises						
30	Simplifier et rationaliser le système d'information fiscale à l'investissement						
Promotion du secteur privé			18,28	28,41	26,76%	45,83%	39,03%
31	Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	0,00	0,00	0,00			
32	Renforcer les capacités des femmes en leadership				63,08%	64,40%	63,55%
Equité de Genre		0,98	1,00	0,99	63,08%	64,40%	63,55%
33	Accroître le contenu en emploi de la croissance						
34	Renforcer et intensifier la contribution des secteurs productifs à la création d'emploi et à la réduction de la pauvreté				21,12%		21,12%
35	Promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et périurbain						
36	Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi				37,55%	56,74%	54,02%
37	Développer et moderniser le système de l'emploi public	0,00		0,00			
371	Promouvoir une meilleure organisation de la participation des travailleurs émigrés à l'effort de développement national						
Promotion de l'emploi		15,59		66,01	29,89%	56,74%	50,40%
38	Promouvoir le dialogue social						
Dialogue Social							
39	Mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger	64,37		64,37	30,63%		30,63%
40	Asseoir une politique d'implication des SE dans les efforts de développement				80,73%		80,73%
Sénégalais extérieur		64,57		64,57	30,78%		30,78%
41	Augmenter l'offre des biens et services exportables	3,33		6,74	46,54%	742,50%	398,31 %
42	Améliorer l'accès aux marchés	2,40	0,00	0,23	84,38%		84,38%
Commerce		2,96	0,54	1,04	58,81%	742,50%	338,08 %
43	Améliorer les retombées du tourisme au niveau local	2,07		2,87	71,79%	295,64%	134,26 %
44	valoriser le sauvegarder et potentiel touristique national	7,44		7,81	63,06%	0,00%	60,03%

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
Tourisme		6,32		6,78	63,66%	106,22%	66,57%
45	Accélérer le développement des télé services en milieu urbain et rural	15,18		20,18	84,20%	1500,00%	435,08%
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication		15,18		20,18	84,20%	1500,00%	435,08%
46	Favoriser l'emploi le par sport	1,27	0,77	0,96	25,90%	13,13%	19,56%
Développement du Sport		1,27	0,77	0,96	25,90%	13,13%	19,56%
47	Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels	5,24	0,86	3,93	57,97%	54,11%	57,72%
Culture		5,24	0,86	3,93	57,97%	54,11%	57,72%
48	Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural	5,85	1,91	2,85	58,51%	79,75%	69,32%
49	Développer les infrastructures	1,07	0,59	0,91	97,33%	2,67%	76,73%
50	Améliorer la mobilité urbaine	1,36	1,52	1,44	85,84%	90,83%	88,45%
Transport et mobilité		1,82	1,45	1,63	77,35%	76,14%	76,80%
51	Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain	16,63	0,00	0,75	0,00%		0,00%
Infrastructure de soutien		16,63	0,00	0,75	0,00%		0,00%
52	Améliorer l'accès aux services énergétiques	1,26	10,95	8,53	98,37%	65,98%	67,18%
53	Renforcer l'électrification dans les zones rurales et périurbaines	0,77		2,02	100,00%	58,48%	74,29%
54	Diversifier les sources d'énergie et les technologies	22,32		415,44	3,91%	11,67%	11,25%
55	Améliorer et sécuriser l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques						
56	Améliorer l'accès aux hydrocarbures	3,35		3,35	72,66%		72,66%
Energie		1,13	17,56	4,91	86,99%	54,42%	60,18%
57	Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	1,44	0,00	0,05	27,63%		27,63%
58	Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs,	3,15	0,83	1,29	126,82%	36,69%	80,29%
Micro-finance		2,79	0,30	0,55	116,11%	36,69%	77,38%
Axe 1: Création de richesses et croissance pro pauvre		1,74	1,61	1,67	68,81%	79,21%	73,81%
59	Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental	0,68	2,69	0,84	28,68%	124,73%	52,88%
60	Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation	38,73	2,16	4,28	12,02%	37,04%	23,88%
61	Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales	0,48		0,63	9,51%	100,00%	31,03%
62	Promouvoir et orienter la formation professionnelle vers le marché du travail	0,46		1,73	6,73%	36,10%	28,24%
63	Eliminer les disparités entre groupes économiques (riches/pauvres), entre sexes, inter et intra régionales, entre milieux (urbain/rural), à tous les niveaux d'enseignement	0,00		0,00			
Education-Formation		0,92	3,06	1,26	20,96%	65,22%	38,08%

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
64	Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions les plus pauvres	1,82	1,88	1,85	45,00%	80,91%	61,46%
65	Promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies	1,70	0,09	0,15	29,68%	32,85%	31,61%
66	Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA	0,41	1,64	1,32	159,52%	32,42%	42,81%
67	Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme	2,73	0,77	0,88	11,15%	83,73%	71,54%
68	Améliorer la santé maternelle et infantile juvénile	1,20	0,80	0,91	52,31%	457,28%	320,36%
69	Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et chroniques	0,00		0,00			
70	Améliorer la situation des femmes	1,00	1,21	1,13	100,00%	129,03%	119,23%
71	Promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires	1,11		2,11	72,62%	0,00%	38,27%
Santé et Nutrition		1,49	0,97	1,13	50,93%	107,06%	84,82%
72	Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain	1,01	0,73	0,79	35,49%	126,74%	101,79%
73	Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)				38,53%		38,53%
Accès à l'Eau potable		1,09	0,73	0,80	35,71%	126,74%	100,49%
74	Améliorer l'accès à des systèmes adéquats de gestion des déchets solides	0,00		0,00			
75	Changer positivement les attitudes et comportements des populations						
76	Améliorer l'accès des ménages ruraux à un système d'évacuation des excréta et des eaux usées en milieu rural et urbain	0,84	0,95	0,92	86,91%	82,57%	83,70%
Accès à l'Assainissement		0,76	0,95	0,89	86,91%	82,57%	83,70%
77	Lutter contre la désertification et sauvegarder la faune et la flore	1,43	1,59	1,56	89,84%	94,49%	93,71%
78	Lutter contre les pollutions nuisance et risques						
79	Valoriser les ressources sauvages		0,00	0,00			
80	Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité	6,81	4,50	5,44	24,49%	27,31%	25,87%
81	Sauvegarder l'environnement marin et côtier	1,13	1,00	1,02	41,79%	15,47%	20,30%
82	Promouvoir les modes de productions et de consommation durables dans tous les secteurs de développement.	0,04		0,06	49,62%	100,00%	64,79%
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement		1,23	1,45	1,38	42,66%	52,68%	49,82%
83	Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées, décentes et appropriés,				12,95%		12,95%
84	Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural	1,20	0,01	1,15	49,52%	100,00%	49,54%
85	Eradiquer les bidonvilles et les habitats précaires, dans les zones inondables				137,86%		137,86%
Cadre de vie et habitat		1,51	0,01	1,44	58,57%	100,00%	58,58%
Axe 2 : Accélération la promotion de l'accès aux services sociaux de base		1,11	1,26	1,17	40,76%	79,51%	57,26%

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
86	lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux				34,36%		34,36%
87	Elargir le champ d'application des services de sécurité sociale				0,00%		0,00%
88	Renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux.						
89	Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation		0,00	0,00			
Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale			0,00	3,64	33,86%		33,86%
90	Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système assurance - maladie					42,96%	42,96%
91	Mettre en place des systèmes de prévoyance pour les risques agricoles et autres risques auxquels sont confrontés les acteurs économiques du secteur l'informel, de l'artisanat, etc.				0,00%	74,45%	67,48%
92	Mettre place des en mécanismes de prise en charge des maladies pour les personnes vulnérables						
Extension de la Protection Sociale					0,00%	69,20%	63,72%
93	Assurer la coordination et la promotion de la culture de prévention et de gestion des risques et catastrophes						
94	Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	69,33		69,33	40,79%		40,79%
95	Maîtriser les accidents industriels majeurs et les inondations						
96	Promouvoir la recherche et la formation sur le concept de risques et catastrophes						
97	Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	7,50	0,00	0,63	102,76 %		102,76 %
Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes		63,96	0,00	32,83	41,42%		41,42%
98	Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables	0,12	0,00	0,08	18,31%		18,31%
99	Améliorer l'accès aux Services sociaux pour les groupes vulnérables et assurés l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leurs droits.				97,08%	78,12%	88,79%
Protection et suivi des groupes vulnérables		0,85	1,40	1,01	86,35%	78,12%	83,04%
100	Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées						
101	Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	0,00		0,00			
Personnes handicapées		0,00		0,00			
102	Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées				42,21%		42,21%
103	Promouvoir les droits des femmes	0,00		0,00			
104	Améliorer la situation économique et sociale des femmes	2,80		2,80	91,73%		91,73%

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnancements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
105	Améliorer l'accès et le séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement et promouvoir l'enseignement professionnel pour les femmes	0,00		0,00			
Femmes en situation de vulnérabilité		0,84		0,84	82,69%		82,69%
106	Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi	2,64	0,48	1,21	38,07%	0,00%	28,17%
107	Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femmes mendiantes, enfants guide des handicapés, enfants des)				78,49%	0,00%	63,34%
Enfants en situation de vulnérabilité		3,66	0,60	1,64	49,34%	0,00%	37,38%
108	Améliorer les conditions de prise en charge des aînés	0,00		0,00			
109	Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	0,07		0,07	109,93%		109,93%
Personnes âgées ou Aînés		0,06		0,06	109,93%		109,93%
110	renforcer les programmes insertion sociale et économique des jeunes	6,04		6,04	30,69%		30,69%
111	améliore les conditions de vies jeunes et des adolescents	1,00	0,01	0,06	0,00%	100,00%	20,00%
Jeunes		3,21	0,01	0,29	25,32%	100,00%	28,45%
112	Promouvoir l'insertion économique et sociale des personnes déplacées et des réfugiés				71,82%		71,82%
113	Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	0,00	0,00	0,00			
Pers déplacées et Réfugiés		0,39	0,00	0,07	71,82%		71,82%
114	Assurer une meilleure maîtrise des tendances démographiques défavorables, conformément à la Déclaration de Politique de Population renouvelée en juillet 2002	0,00	0,00	0,00			
Population		0,00	0,00	0,00			
Axe 3 : Protection sociale, Prévention et gestion des risques et catastrophes		3,94	0,66	2,36	45,73%	63,94%	48,17%
115	Renforcer les capacités de contrôle citoyen				28,06%	63,79%	31,36%
116	Réduire le déficit de communication interne et externe de l'Administration				71,47%		71,47%
117	Améliorer la gestion des finances publiques et les procédures de passation et d'exécution des marchés publics	169,01	0,14	8,18	72,61%	287,04%	76,10%
Amélioration de la qualité du service public et gouvernance économique		354,89	0,25	17,14	69,35%	188,48%	71,01%
118	Approfondir la réforme de la justice et améliorer le climat des affaires				75,38%	182,57%	112,24%
119	Lutter contre la corruption et renforcer la capacité d'analyse du pouvoir judiciaire.	0,28	0,00	0,15	40,00%		40,00%
Gouvernance judiciaire		0,74	0,29	0,54	61,95%	182,57%	91,55%
120	Accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales	19,15	0,98	2,19	95,91%	98,31%	96,92%
121	Renforcer les capacités des collectivités locales				12,60%	100,00%	48,59%

Objectifs DSRP		Ratio BCI/PAP			Taux d'exécution du BCI (Ordonnements/BCI, en %)		
		Etat	Bailleurs	Total	Etat	Bailleurs	Total
Gouvernance locale et décentralisation		20,35	1,04	2,32	91,01%	98,41%	94,11%
122	Redynamiser les villes secondaires et frontalières				5,71%	12,25%	10,54%
123	Relever le niveau d'urbanisation						
Développement des pôles secondaires					5,71%	12,25%	10,54%
124	Améliorer le pilotage et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la SRP				72,30%	100,00%	76,74%
Mise en œuvre et suivi-évaluation de la SRP					72,30%	100,00%	76,74%
Axe 4: Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif		6,33	0,87	2,86	71,13%	93,20%	75,40%
Total Général		1,83	1,39	1,62	60,79%	80,02%	68,61%